

PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2004.

La séance est ouverte à 17 heures 20 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire - Je vais demander à Monsieur PECHARMAN de procéder à l'appel.

(Monsieur PECHARMAN procède à l'appel nominal).

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, MM. BERNARD, BODIOT, CACHEUX Mme CAPON, M. CHARLES, Mmes COOLZAET, CULLEN. DANGRÉAUX-VARLEZ, DA SILVA, DAVAL, MM. DECOCQ, DEGREVE, de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mmes ESCANDE, FILLEUL, FOLENS, M. FREMAUX Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MAUROY, MOREAU, MUTEZ, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mmes POLIAUTRE, REDLICH, M. RICHIR, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, M. SAVOYE, Mme STANIEC, MM. SULMAN, VICOT.

Excusés : Mmes BOCQUET, BOUCHART, CARLIER, M. CUCHEVAL, Mme DEMESSINE, MM. FLEJSZEROWICZ, LENGLET, MARCHAND, ORIOL, Mme PHEULPIN-COQUEL, MM. PLANCKE, QUIQUET, SANTRÉ SINAGRA (pouvoir), TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE.

Madame le Maire - Je vous remercie.

Je voudrais saluer notre Maire honoraire, Pierre MAUROY. Nous avons le plaisir qu'il soit ici ce soir pour un Conseil municipal un peu particulier puisque nous accueillons les nouveaux Conseillers de quartier.

Nous sommes à mi-mandat et comme cela est prévu dans le statut des Conseils de Quartier, nous avons été amenés à renouveler les Conseillers de quartier. J'y reviendrai tout à l'heure, mais c'est d'ores et déjà l'occasion pour moi de retrouver les anciens avec grand plaisir et d'accueillir les nouveaux, si je puis dire, avec autant de plaisir. Je souhaite à tous un bon Conseil municipal.

Un Conseil municipal qui sera très largement dévolu aux questions d'habitat présentées par Alain CACHEUX et par Marie-Christine STANIEC.

En premier lieu, j'ai un certain nombre de communications, et malheureusement les premières portent sur la disparition de personnalités lilloises.

J'ai été amené, comme Pierre MAUROY, à m'exprimer lors de l'annonce de leur disparition mais je souhaite leur rendre hommage en votre nom à tous lors de ce Conseil Municipal.

Nous avons d'abord appris cet été le décès du Docteur Albert MATRAU, ancien Adjoint de Pierre MAUROY pendant de nombreuses années. Il est décédé à l'âge de 85 ans.

Le Docteur MATRAU était un pédiatre très connu dans notre ville. Il s'est beaucoup occupé des enfants handicapés dans le cadre de multiples activités associatives.

En 1971, il est devenu Conseiller Municipal, puis Adjoint chargé des sports auprès de Pierre MAUROY, de 1977 à 1989.

.../...

Il était par ailleurs Conseiller communautaire, Président de l'Office Municipal des Sports et ancien Consul honoraire du Mexique. C'était lui-même un grand sportif. Il a co-fondé la SAEMS du LOSC. Il siégera au Comité de direction pendant un grand nombre d'années.

Il a également été co-fondateur de la jeune Chambre économique de Lille, Président fondateur du Lion's club Lille Faidherbe.

Il a aussi été décoré à de nombreuses reprises au titre de son travail. Je pense à la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports, au grade de chevalier de la Légion d'honneur, d'officier dans l'Ordre national du mérite.

Chacun le connaissait, et il venait encore très souvent avec nous au match voir le LOSC qu'il aimait tant.

C'était une personnalité extrêmement attachante, et je voudrais redire à sa famille et à ses proches nos condoléances, celles de l'ensemble du Conseil municipal et l'hommage de la Ville de Lille.

Nous avons aussi appris avec beaucoup de peine cet été le décès d'Emile COLICHE, un ancien Adjoint de Pierre MAUROY, qui est décédé à l'âge de 95 ans.

Emile COLICHE, on en a beaucoup parlé ces derniers jours puisque, comme vous le savez, les Semaines Sociales de France ont fêté leur centenaire à Lille pendant trois jours, en même temps qu'elles s'ouvraient à des Semaines Sociales Européennes et qu'elles s'interrogeaient d'ailleurs sur les perspectives de l'Europe.

De nombreux participants, dont le Président, Monsieur CAMDESSUS, ont rendu hommage aux grandes figures des Semaines Sociales dans le Nord et dans notre Ville et particulièrement à Emile COLICHE qui vient de disparaître.

C'est un homme qui a toujours été engagé.

Il était déjà profondément engagé dans la résistance et il aura d'ailleurs comme lourde mission de fonder avec quelques autres le Comité de Libération de Lille.

Il était engagé au départ au MRP, puis il a rejoint le mouvement Objectif 72, puis les Socialistes à partir du congrès d'Epinay.

Il a d'abord été Conseiller municipal en 1955 aux côtés d'Augustin LAURENT et de Pierre MAUROY. Il a rejoint en 1971 la Communauté Urbaine où il a été Vice-Président chargé de la circulation, et il s'est aussi beaucoup intéressé aux pays en développement. Il a été auprès de Pierre MAUROY, un des hommes qui se sont engagés fortement dans le partenariat entre Lille et Saint-Louis du Sénégal.

Je voudrais là aussi renouveler toutes nos pensées à sa famille. Je le dis d'autant plus que ses enfants sont tous lillois et fortement engagés dans notre vie lilloise. Je crois que leur père doit être fier de cet engagement, dans le même esprit que celui qui a été le sien.

Décidément, cet été a été bien dur pour la Ville car nous avons aussi appris le décès de Jacques MARQUIS, le Président de la Société d'Horticulture du Nord, ancien Directeur Général des Services Techniques de la Ville de Lille, disparu le 8 août 2004 à l'âge de 85 ans.

.../...

Chacun connaissait Jacques MARQUIS. Il a exercé pendant vingt-huit ans les fonctions de responsable des espaces verts à la Ville de Lille.

Il était ingénieur de l'école nationale supérieure d'horticulture de Versailles.

Ensuite, il est devenu ingénieur en chef des services techniques et administratifs de la Ville en 1968, puis Inspecteur Général des services techniques et administratifs.

Il faut se rappeler ce que nous lui devons dans notre ville : l'aménagement du jardin botanique de la rue du Ballon, la superbe serre du Jardin des Plantes qu'il a lui-même dessinée en 1941.

Ceux qui se sont trouvés ces derniers temps dans les marchés aux fleurs qu'il organisait sur la Grand-Place ont pu le côtoyer et il nous racontait toutes ses belles histoires pour améliorer notre ville.

C'est lui aussi qui a dessiné le jardin d'enfants près de la Citadelle là où, par ailleurs, a été développé le zoo de Lille, ainsi que d'innombrables expositions, comme le marché aux fleurs, dont je viens de parler, Grand-Place.

Sous son influence, auprès d'Augustin LAURENT et de Pierre MAUROY, les espaces verts dans notre ville sont passés de 70 à 280 ha, ce qui est évidemment tout à fait essentiel, le flambeau ayant ensuite été repris par Gilles PARGNEAUX, que je salue, avant Eric QUIQUET.

Parmi ses très nombreuses responsabilités, il a eu la charge du Consulat des Pays-Bas pendant un certain nombre d'années. Vous voyez bien le lien entre les fleurs et les Pays-Bas, la tulipe, il ne manquait pas d'en parler et il travaillait beaucoup avec ce pays ami et proche de nous.

Il donnait des cours de jardinage, il a enseigné l'horticulture, l'arboriculture, et même l'apiculture dans divers instituts et facultés.

Il était commandeur des Palmes académiques, officier de la Légion d'honneur.

Chacun a en mémoire sa silhouette, sa gentillesse, son charme et sa passion pour les fleurs, pour les jardins... Je pense qu'il aurait été très heureux, mais il n'a pas pu venir, de voir le square Foch-Dutilléul puisqu'il souhaitait qu'on le ramène, si je puis dire, « dans son jus », et c'est ce qui a été fait.

Nous avons aussi appris tout récemment le décès de Raymond DEVECHOVERE, retraité chaudronnier de la société Fives-Cail Babcock et ancien Conseiller communal d'Hellemmes.

C'était un homme que chacun connaissait et appréciait pour sa bonne humeur, sa disponibilité et son militantisme syndical sans faille.

Il était militant du Parti Communiste.

Il a exercé les fonctions de Conseiller municipal durant deux mandats de 1983 à 1986 et de 1990 à 1995. Nous venons d'apprendre son décès.

Je voudrais là aussi adresser à sa famille, à ses amis, au Conseil communal d'Hellemmes, à vous-même Madame le Maire, des sentiments de sympathie attristés, ainsi qu'au groupe communiste.

Voilà. Beaucoup d'hommes importants, engagés dans notre ville nous quittent. C'est

.../...

peut-être aussi les messages qu'il faut entendre, ceux de la nécessité de s'engager comme citoyens dans notre ville parce qu'on voit le travail qu'un homme peut faire lorsqu'il a envie de mettre son énergie, sa générosité au service des autres.

La transition n'est pas facile, mais je voudrais maintenant évoquer un événement heureux, celui de la nomination de Claire DAVAL en juillet dernier au grade de chevalier dans l'Ordre de la légion d'honneur.

Je voudrais saluer notre collègue, avocate au Barreau de Lille et Conseillère municipale, arrivée en 1971 à Lille et qui a d'abord exercé en qualité d'assistante chargée de cours à l'Université de Lille II. Puis, je pense qu'elle s'est plu dans notre ville, et donc elle y est restée.

En 1980, elle devient professeur et enseigne depuis cette date le Droit des marchés publics ainsi que le Droit du contentieux administratif. Elle fait d'ailleurs partie de la Commission des marchés publics où elle apporte ses compétences. Elle a par ailleurs prêté serment et est devenue avocate associée au cabinet de Monsieur SAVOYE.

Je voudrais lui adresser en votre nom à tous toutes nos félicitations. Je pense qu'on peut l'applaudir.

(applaudissements)

Toujours dans les bonnes nouvelles, le retour parmi nous de Jeannine ESCANDE qui a encore une petite mine, mais qui est là. Ma chère Jeannine, tu sais combien nous avons été inquiets, puis rassurés par ton état de santé. Tu as une telle énergie et une telle résistance que rien ne peut t'atteindre.

L'ensemble de tes collègues, tu le sais, ont eu beaucoup de mal —et pourtant, nous étions nombreux !- à essayer de te remplacer quand tu n'étais pas là. Je pense aux mariages, à l'état-civil... On s'y est tous mis. Je ne sais pas si nous avons été aussi performants que toi qui sais apporter un mot à chacun, qui se penche sur l'histoire de chaque homme et de chaque femme qui viennent pour ces mariages. En tout cas, nous continuerons à faire ce travail tous ensemble et surtout nous te souhaitons un prompt et plein rétablissement parce que ce n'est pas encore tout à fait le cas, mais nous sommes très heureux de t'avoir parmi nous.

Alors, surtout ne te fatigue pas trop parce que nous avons vraiment beaucoup besoin de toi et nous nous en sommes encore plus rendu compte pendant ton absence.

Donc, retrouve la santé totalement.

Mme ESCANDE - Merci.

Madame le Maire - Je vais maintenant passer à des communications plus générales en redisant deux mots de l'actualité internationale qui peut nous toucher.

Je voudrais d'abord évoquer la prise d'otages de Christian CHESNOT et Georges MALBRUNOT, enlevés en Irak.

M. DEGREVE - Et de leur chauffeur...

.../...

Madame le Maire - Jean-Raymond DEGEVE est parfait parce qu'il me dicte toujours ce que je dois dire... Et de leur chauffeur Syrien bien sûr !...

Dès l'annonce de cette prise d'otages, je me suis manifestée au nom du Conseil municipal, au nom de l'ensemble des Lilloises et des Lillois, comme les Français l'ont fait dans leur ensemble.

Nous avons répondu à la très belle initiative prise par le Club de la Presse d'organiser un rassemblement sur la Grand-Place dès le 30 août dernier, et depuis à plusieurs reprises.

J'ai aussi souhaité qu'on puisse exprimer notre solidarité envers les journalistes français en installant deux portraits géants des otages sur le perron de l'Hôtel de Ville, comme le Club de la Presse l'avait proposé à un certain nombre de villes.

Je crois que nous devons, aujourd'hui, rester à la fois optimistes et prudents comme ceux qui négocient le font.

Au-delà de l'angoisse des familles et des pensées qui peuvent aller vers elles, je voudrais dire que cet événement atroce a sans doute permis, et je m'en réjouis, que l'ensemble des Français se retrouvent derrière ces otages.

Je voudrais particulièrement saluer la réaction de l'ensemble de la communauté musulmane qui, bien que les otages aient critiqué la loi sur le voile, et bien que beaucoup de ses organisations aient contesté cette loi, a souhaité dire que cette loi, même s'ils la contestent, est une loi de la République et qu'ils ne peuvent accepter que de telles ignominies puissent être réalisées sous ce prétexte ou quelque autre.

Comme beaucoup, je me suis réjoui que l'ensemble des membres de la communauté musulmane sous toutes ses tendances se soient rendus en Irak et dans un certain nombre de pays pour essayer d'intervenir pour la libération des otages.

C'est peut-être une très grande leçon qui est apportée à ceux qui, aujourd'hui, confondent une communauté religieuse comme il peut y avoir une communauté culturelle, une communauté sociale, et le communautarisme. On peut avoir des liens en commun sans être communautariste. Je crois qu'il y a eu là une très belle leçon de la communauté musulmane dans notre pays, et personnellement, je m'en réjouis.

L'essentiel, encore une fois, est de penser aux otages et à leurs familles.

Dans les événements dramatiques du monde, je parle par exemple de la situation en Irak ou au Darfour, je crois que nous ne pouvons pas rester insensible à ce qui vient de se passer dans l'île d'Haïti.

Vous savez qu'Haïti est sans doute un des pays les plus pauvres du monde. La situation économique et sociale est désastreuse, on y meurt de faim, et le cyclone qui a frappé cette île a entraîné des pertes humaines considérables, des milliers de personnes, et a mis 300.000 personnes dans la rue ou plutôt dans une pénurie totale d'eau, de nourriture parce que, malheureusement, beaucoup vivaient déjà dans la rue.

L'aide internationale arrive avec de très grandes difficultés, donne lieu à des émeutes, l'organisation est absolument dramatique et la plupart des associations n'arrivent même pas à distribuer de peur de violences et de heurts.

Bien sûr, je crois que chacun parmi nous souhaite adresser sa compassion et sa solida-

.../...

rité à la population d'Haïti. Comme nous l'avons fait plusieurs fois, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle Pierre MAUROY avait souhaité que la Fondation de Lille existe, nous avons souhaité ouvrir un compte qui permette de recevoir les dons pour les sinistrés d'Haïti.

J'invite donc les Lilloises et les Lillois à envoyer leurs dons à l'ordre de la Fondation de Lille, Cyclone Haïti, compte 00030353101-41. Je dis cela surtout pour les journalistes car il est important que cette information soit portée à la connaissance de nos concitoyens.

Je voudrais maintenant revenir de manière rapide sur quelques événements qui ont eu lieu dans la ville. D'abord, le 60^{ème} anniversaire de la libération de Lille.

Cela a été ici même, après le dépôt de gerbe au Monument aux Morts, un moment d'intense émotion, là où, entourés de plusieurs milliers de Lillois, nous avons célébré ce 60^{ème} anniversaire.

Deux manifestations ont été organisées :

le 11 septembre pour présenter le document qui, avec l'aide du Conseil Régional, a été distribué dans tous les lycées à tous les lycéens pour leur réexpliquer ce qui s'est passé il y a maintenant soixante ans, le courage de ceux qui ont résisté et des alliés qui sont venus nous libérer.

Puis, le 12 septembre, il y eut cette manifestation extrêmement émouvante où nous étions avec Pierre MAUROY, une exposition de rue initiée par Yves LE MANER, le Directeur de la Coupole, exposition de rue qui a montré les images de Lille occupée, les images de Lille en train de se libérer, puis les images de Lille libérée avec la liesse de la population autour des tanks anglais.

Depuis, j'ai reçu de nombreux courriers de Lilloises et de Lillois. Je crois que l'on n'insiste pas assez sur le fait que notre ville n'était pas seulement une ville occupée comme beaucoup de villes de France l'ont été. C'était une ville qui était considérée par les Allemands comme une ville allemande, gouvernée par la Kommandantur qui était organisée dans ce qui est aujourd'hui la Chambre de Commerce.

Tous les hôtels, les restaurants, le Théâtre de Lille étaient allemands. L'Opéra était allemande. Les Lilloises et les Lillois ont souffert dans leur chair car tout était réquisitionné, l'alimentation, les lieux de convivialité, tout était occupé avec une force extrêmement massive par les Allemands.

Nous étions d'ailleurs rattachés au commandement général belge parce que les Allemands avaient prévu d'annexer Lille, ce qui n'était pas le cas pour le reste de la France, en cas de victoire.

Nous en avons souvent discuté avec Pierre MAUROY et avec André FLORENCE qui porte ce projet, nous avons souvent dit que la résistance dans le Nord n'avait pas été suffisamment mise en exergue. Je crois qu'on ne savait pas assez la force de la présence allemande qui faisait qu'il était difficile de prendre le maquis chez nous et que les gestes d'héroïsme étaient peut-être moins visibles qu'ailleurs.

Je pense qu'aujourd'hui, il est temps de faire connaître cette résistance qui a été celle de beaucoup de salariés, d'ouvriers qui, dans leurs entreprises, essayaient d'empêcher l'avancée des Allemands.

.../...

Il y a quelques jours, avec Serge KLARSFELD, nous avons mis une plaque à la gare Lille-Flandre pour rappeler le convoi qui est parti en 1942 avec près de 600 enfants et adultes vers les camps, et dont 9 seulement sont revenus. Il faut savoir que beaucoup d'employés, par exemple de la SNCF, ont essayé et réussi dans certains cas à retirer de ces wagons un certain nombre d'enfants et d'adultes.

Il faut savoir que, dans notre région, les travailleurs notamment se sont battus à leur place, difficilement, pour résister aux Allemands.

Je l'ai rappelé à cette occasion, nous avons été libérés par les Anglais et nous avons pu leur dire merci comme Pierre MAUROY l'avaient fait lors du cinquantenaire, mais cette arrivée des vétérans anglais que nous avons retrouvés là avait été préparée par la Résistance, avec des combats dans la ville pendant plusieurs jours, combats qui ont fait des dizaines de morts.

Inutile de dire que la Résistance ne s'est pas levée en quelques jours. Tous ces réseaux existaient, travaillaient dans l'ombre et je crois qu'il faut vraiment leur rendre hommage.

Nous avons accueilli ici dans la ville les vétérans anglais, je pense à cet homme qui était sur la première photo que vous avez vue sur la Grand-Place, debout sur un tank, Monsieur Cecil NEWTON, qu'on voyait entouré de femmes et d'enfants. Il n'était jamais revenu depuis à Lille et il nous a dit son émotion.

Nous avons aussi accueilli la musique très forte des Coldstream Guards et les Horses Guards anglais, ces hommes qui sont devant le Palais de Buckingham et qui gardent la Reine. C'était la première fois qu'ils sortaient d'Angleterre pour venir en France, et ils sont prêts à revenir parce qu'ils ont été extrêmement bien accueillis ici.

Ce fut vraiment un moment de très forte émotion pour chacun et cela montre combien la mémoire est nécessaire dans notre monde où il est de plus en plus difficile de savoir où sont les valeurs collectives. Cela a été l'occasion de le rappeler, notamment dans les écoles.

Un mot pour dire que nous avons eu une belle braderie, entre 2,5 et 3 millions de visiteurs, c'est toujours difficile à savoir.

Nous avons eu la chance d'avoir du très beau temps. Le pass braderie a eu un succès sans précédent, près de 14.000 pass.

Au total, plus de 930.000 voyageurs ont emprunté les transports en commun. L'utilisation des parkings gratuits et surveillés en périphérie de Lille, la proximité de certaines stations de métro ont aussi eu un franc succès.

La SNCF a accru la fréquentation de notre ville, 60.000 voyageurs ont pris le TER, 30.000 le TGV, soit trois fois plus qu'un week-end normal.

Il ne faut pas oublier que c'est aussi le semi-marathon de Lille-Métropole organisé avec Michelle DEMESSINE, 7.285 coureurs ont participé à cette manifestation qui est aujourd'hui parmi les grandes manifestations mondiales en matière de semi-marathon.

Il n'y a eu aucun incident majeur pendant cette fête.

.../...

C'est l'occasion pour moi de remercier une fois de plus les services techniques de la Ville, les services des Sports, des Fêtes et de l'Animation, de remercier Jean-Marie WATTEAU qui a eu un très grand hommage de la Voix du Nord parce qu'il y a peu de gens en France qui organisent une fête pour trois millions de personnes avec une telle efficacité. Donc, je le remercie lui et tous ceux qui sont avec lui.

Je voudrais aussi remercier les services qui se sont occupés de la propreté, ainsi qu'ESTERRA. Chaque année, on devient un peu plus performant dans la façon de traiter le problème de la propreté de la ville après cette immense fête.

Remercier aussi les services préfectoraux, les services de secours, la police nationale comme la politique municipale, et remercier Frédéric MARCHAND, notre collègue qui a coordonné tout cela.

Je reviens sur le Centenaire des Semaines Sociales dont j'ai parlé tout à l'heure, qui a été accueilli à Lille Grand Palais. Les 4.300 personnes qui étaient là ont pu, une fois de plus, apprécier cet outil formidable qui permet d'être à la fois 4.300 dans une salle, mais aussi de travailler par groupes moins importants, d'y déjeuner ou d'y dîner, ce qui n'est pas évident.

Les Semaines Sociales de France ont montré combien l'action de personnes engagées, en l'occurrence de catholiques engagés dans notre ville, est une caractéristique de notre région. Elles ont aussi montré les réalisations. Nous avons par exemple pu nous rendre compte que, dès avant la Première Guerre Mondiale, ici, à l'origine, par une rencontre entre les équipes des Semaines Sociales, des syndicalistes, il y a eu les premières allocations familiales, le premier 1% logement, les premières représentations du personnel, et nous avons ainsi pu célébrer l'engagement au titre de valeurs collectives.

Samedi, à Lille, nous avons réuni comme je m'y étais engagée dans le cadre de Lille 2004 un certain nombre d'intellectuels, philosophes, sociologues, économistes, accompagnés d'hommes ou de femmes politiques, et de beaucoup d'artistes, qui sont venus au milieu de cette année 2004 pour participer à la réflexion sur la place de la culture dans notre société, la place de l'artiste, la place de la création, quelle organisation entre l'Etat, les Collectivités locales et le marché, quels financements, mais aussi ce qu'apporte la culture à chaque homme pour son émancipation, et à nous tous en terme de lien social.

Nous poursuivons cette réflexion, et je remercie Catherine CULLEN de l'énorme travail réalisé, je crois que nous avons eu là une journée d'une très grande qualité qui va se poursuivre par un certain nombre de rencontres et qui donnera lieu le 4 décembre prochain à la sortie d'un document qui, je l'espère, permettra d'apporter notre pierre à la réflexion sur la place de la culture dans notre pays.

C'est peut-être l'occasion pour moi de vous dire que la troisième saison de Lille 2004 a été engagée.

Vous savez que lors de cette saison nous revenons dans ce que la culture a de plus quotidien puisque, avec l'architecture et le design, nous touchons à ce que la culture apporte dans le mode de vie de chacun, sa maison, les objets qu'on peut avoir chez soi.

C'est un des axes majeurs de cette 3^{ème} saison avec des Métamorphoses qui continuent à égayer notre ville, des Mondes Parallèles qui amènent la culture d'ailleurs chez nous, mais aussi des grandes expositions, je pense à la grande exposition que la Communauté Urbaine, M. le Président, a organisée et qui va être, à mon avis, un succès à la hauteur de celui de Rubens, qui est cette merveilleuse exposition « France – Mexique aller-retour » qui est exceptionnelle de qualité. Il suffit de regarder les critiques et la presse pour s'en rendre compte.

.../...

Je vous signale aussi, bien qu'elles ne soient pas encore ouvertes, deux expositions tout à fait intéressantes parce qu'elles lient la culture dans ce qu'elle a de plus fort, des grands artistes, et notre culture industrielle, c'est l'exposition sur Picasso et les Arts appliqués. Picasso s'est intéressé à la céramique, au tissu, à l'industrie, c'est une belle exposition au Musée de Roubaix.

Et puis, Monsieur le Maire honoraire, dans votre ville, au Cateau-Cambrésis, une magnifique exposition « Matisse et la couleur des tissus ». Matisse avait fait des cartons pour l'industrie textile, et là aussi, nous allons pouvoir montrer combien les plus grands se sont intéressés à l'industrie et combien le travail des hommes est aussi un travail d'artiste parce qu'on transforme la matière pour pouvoir créer.

C'est l'occasion pour moi de mettre l'accent sur un des prochains week-ends, celui des 16 et 17 octobre qui va être à la fois un grand week-end festif, sportif, associatif et j'espère solidaire puisque nous aurons à la fois, sous l'égide de Michelle DEMESSINE, l'inauguration de la halle de glisse samedi et dimanche, avec un grand concert des "Marcel" le samedi soir à 22 h 30. Je vous rappelle que la foule du 6 décembre n'avait pas permis de les écouter, donc nous les entendrons à Lille-Sud lors de l'inauguration de la halle de glisse après de multiples démonstrations de professionnels et de champions et après un travail considérable qui a été mené dans les écoles pour que le maximum de jeunes puissent avoir accès à ces sports.

Samedi et dimanche, dans l'Hôtel de Ville, nous aurons le Boulevard des Associations comme chaque année avec 300 associations que je recevrai le soir au Palais des Beaux-Arts.

Et je rappelle que le dimanche 17 octobre, nous avons la Journée Mondiale du refus de la misère, dont s'occupe Latifa KECHEMIR, sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour un rassemblement avec des associations et des Lillois qui témoigneront de leur engagement contre la misère et l'exclusion.

Je ne vais pas plus loin dans les annonces, je vous renvoie au programme de la 3^{ème} saison.

Permettez-moi maintenant de dire quelques mots à la fois sur le bilan des vacances d'été et sur la rentrée scolaire. Je le fais parce que Madame CAPON et Patrick KANNER, rejoints par Pierre MAUROY et Yves DURAND, sont actuellement à la cérémonie de départ de Monsieur DUNOYER, notre Inspecteur d'Académie.

Aussi, je veux vous dire quelques mots qu'aurait pu dire Patrick KANNER en ce qui concerne le premier point et Madame CAPON en ce qui concerne le second.

Quelques mots sur le bilan des vacances d'été puisque nous avons présenté le dispositif qu'on appelle CLSH ou des jobs d'été avant l'été.

Notre objectif est que ces centres de loisirs sans hébergement soient ouverts au maximum pendant l'été à des jeunes qui n'ont pas la chance de partir en vacances. Nous souhaitons aller encore au-delà de ce qui était fait les années précédentes et qui, pourtant, était déjà très important puisque cela fait des années que la Ville de Lille est engagée dans ce processus.

Cette année, nous avons fait en sorte qu'il y ait une offre de centres de loisirs sans hébergement, maternelles ou primaires, extrêmement importante puisque, en juillet, 2000 enfants ont fréquenté les 20 CLSH municipaux, les 13 CLSH des centres sociaux et des maisons de quartier, ou les 10 CLSH associatifs.

.../...

Au total, pendant l'été, 4000 jeunes ont fréquenté ces 43 centres, soit 8,6% de plus qu'en 2003.

Nous avons fait en sorte là aussi d'aller vers plusieurs éléments. D'abord, une diversité de l'offre qui a été apportée, une ouverture culturelle très importante avec beaucoup de visites dans le cadre de Lille 2004, le théâtre, le cirque, la musique.

Une initiation aux pratiques sportives. Beaucoup d'enfants ont pu développer ou découvrir une nouvelle discipline, activité gymnique, activité aquatique, athlétisme.

Beaucoup d'actions autour de la nature.

Et enfin, des centres de vacances qui ont permis à des jeunes d'aller en forêt ou à la mer. Il y a aussi eu une volonté de travailler beaucoup plus que par le passé avec la famille et les parents, et je crois que là aussi, nous avons amélioré les choses.

Au total, si je prends l'ensemble des associations, ce sont 6000 enfants lillois qui ont été accueillis pendant cet été.

Je voudrais en remercier Catherine CULLEN, Michelle DEMESSINE, Patrick KANNER et Marc BODIOT puisque ce dispositif a été mis en place de manière très coordonnée par l'ensemble des élus concernés.

Je voudrais aussi vous dire que nous avons un peu changé le dispositif d'accueil pour le travail d'été en Mairie.

376 jeunes ont pu travailler cet été. Nous avons souhaité faire en sorte qu'ils puissent être quinze jours en mairie, et pas seulement une semaine comme auparavant, pour avoir le temps de faire quelque chose.

Nous avons essayé de porter des projets qui leur permettent pendant cette période de faire quelque chose de concret, notamment dans un quartier. Je pense par exemple au nettoyage de certains espaces verts, à l'installation d'une plage pendant deux mois qui a été entretenue par des jeunes à Lille-Sud.

Je remarque d'ailleurs qu'il y a de plus en plus de demandes pour cette action qui permet à la fois à des jeunes de gagner un peu d'argent pendant l'été, mais aussi de prendre un contact avec le travail et d'être utile socialement.

J'en viens donc à la rentrée scolaire pour vous dire qu'elle est « en demi-teinte » si je puis dire. Nous nous réjouissons de l'ouverture de classes dans les écoles primaires Lamartine et Diderot dans le Vieux-Lille, à l'école Descartes-Montesquieu à Fives qui, en plus de se montrer accueillante avec une classe d'intégration scolaire, propose cette année une moyenne de 22 élèves par classe, et je crois que c'était utile dans un quartier où beaucoup d'élèves ont des difficultés.

Ariane CAPON nous avait dit avant l'été que nous avions un risque de suppression de classe à l'école Turgot de Lille-Sud. Finalement, les chiffres de la Ville étaient les bons et nous avons pu maintenir cette classe qui menaçait d'être fermée, et nous nous en réjouissons.

Malheureusement, nous n'avons pas pu avoir d'ouverture de classes dans les écoles Arago à Moulins, Littré à Vauban, Arthur Cornette à Fives, où les enfants attendus paraissent à un niveau limite pour la création de classes, mais où néanmoins, nous aurions souhaité avoir cette ouverture de classes.

.../...

Il y a eu des fermetures. Certaines sont justifiées, d'autres moins.

Il y a eu des fermetures à l'école Branly du Vieux-Lille, Anatole France à Saint-Maurice Pellevoisin, Ampère à Wazemmes, Léon Jouhaux à Vauban, Boufflers au Centre, à la Briquetterie à Lille-Sud. Vous savez que dans certains cas, je pense à Léon Jouhaux où nous partageons l'avis des parents, ceux-ci ont réagi très fort par rapport à cette fermeture que l'on considère comme étant difficilement applicable dans ce quartier où beaucoup de jeunes sont encore arrivés.

Je voudrais aussi dire qu'en septembre 2002, les écoles publiques lilloises comptaient 116 emplois jeunes dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Il n'en reste plus aujourd'hui que 23.

Les assistants d'éducation devraient les remplacer, mais pour l'instant, ils ne sont pas nombreux, et par exemple, nous devons abandonner la sortie piscine à l'école Rachel Lempereur, le dédoublement des cours préparatoires dans un certain nombre d'écoles, ce qui est pourtant nécessaire pour lutter contre l'échec scolaire.

Bref ! là aussi, nous voyons que les Collectivités locales doivent gérer une certaine pénurie entraînée par les décisions du Gouvernement.

Voilà ce que je souhaitais dire en remerciant Ariane CAPON pour le travail qu'elle mène en permanence auprès de ces écoles.

Pour en terminer, je voudrais aborder deux autres sujets importants pour notre ville, notamment le premier.

Nous avons appris le 24 septembre par la presse, suite à une réunion des syndicats de police, le report de la construction du nouvel hôtel de police de Lille.

Il s'agit de l'hôtel de police central, c'est-à-dire du district de Lille – Roubaix – Tourcoing – Villeneuve d'Ascq – Mons – Armentières – Wattrelos.

Je rappelle que cet hôtel de police est attendu depuis très longtemps par les policiers de notre métropole et que, d'ailleurs, dès que, avec Pierre MAUROY, nous avons pu le faire inscrire sur la liste prioritaire au Ministère de l'Intérieur et qu'il nous avait été confirmé dès 1998 que nous étions en tête de liste, la Ville de Lille avait donné pour 1 euro symbolique à l'Etat un terrain de 17.600 m² destiné à accueillir ce nouvel hôtel de police.

Depuis, notre Adjoint à l'Urbanisme a évidemment suivi cette question, nous avons travaillé, nous un peu en marge évidemment, mais en tout cas la Préfecture, sur ce nouvel hôtel de police, le permis de construire était déposé, tout était prêt pour commencer les travaux qui, je le rappelle, auraient dû commencer d'abord fin 2003, puis début 2004.

Juste avant les vacances, alors que la priorité de Lille n'est contestée par personne en terme de vétusté des locaux, mais aussi parce que, aujourd'hui, les policiers sont disséminés sur 36 points différents, ce qui rend le travail extrêmement difficile, le partage d'informations, l'action en commun, la réactivité, sans compter les conditions de travail qui ne sont pas bonnes, j'ai appris qu'il semblait que la Ville de Lyon, où projette de se présenter, m'a-t-on dit, un actuel Ministre du Gouvernement, passait d'un rang qui n'était ni le deuxième, ni le troisième, ni le quatrième, au premier rang, et que c'était là que le nouvel hôtel de police allait prioritairement être engagé.

.../...

J'ai aussitôt écrit au Ministre de l'Intérieur, Monsieur de VILLEPIN, en rappelant non seulement notre attachement au projet, mais aussi les engagements qui avaient été pris concernant les coups de pioche que nous attendions d'un jour à l'autre à Lille-Sud. Je n'ai eu aucune réponse de fond, et j'ai appris il y a quelques jours que la Ville de Lyon passait, pour des raisons que je continue à ne pas accepter, devant la ville de Lille.

Christian DECOCQ nous en dira peut-être un mot puisque je crois que certains Députés de la Majorité ont eu la chance de pouvoir rencontrer le Ministre de l'Intérieur. J'avais demandé à le faire, je n'ai pas eu de réponse, mais après tout l'important est d'obtenir satisfaction et je remercie tous ceux qui, dans l'Opposition à Lille et dans la Majorité à Paris, peuvent faire en sorte que justice soit faite, c'est-à-dire que les policiers du district de la communauté urbaine de Lille trouvent enfin des conditions de travail dignes de leur activité.

Je le dis d'autant plus et je n'aurais pas parlé de cette question si le bilan que nous faisons aujourd'hui de la présence de la police nationale dans notre ville n'était pas aussi négatif.

Depuis deux ans, nous avons 150 policiers en moins. Ce sont les chiffres officiels apportés par la Préfecture de Police, et je ne parle pas seulement des adjoints de sécurité qui manquent fortement dans nos quartiers.

Il y a aujourd'hui des bureaux de police qui ferment entre midi et 2 heures, faute d'avoir du personnel.

Il y a des commissariats de proximité où la Ville a donné des terrains et a même financé en grande partie les locaux qui, aujourd'hui, se retrouvent avec un nombre très minoré de policiers.

Nous avons d'ailleurs décidé avec l'ensemble des Maires du district, les Maires de Roubaix, de Tourcoing, de Villeneuve d'Ascq, de Wattrelos et de Mons, de demander un entretien avec M. de VILLEPIN puisque nous avons en terme de population et en terme de délits autant et même un peu plus d'indicateurs que Lyon et Marseille et qu'il nous manque entre 400 et 500 policiers.

Je le dis très clairement, le rapport qui a été réalisé sous la présidence de Christian DECOCQ avec Roger VICOT comme rapporteur l'a montré, la délinquance continue à augmenter dans notre ville. On ne peut pas à la fois tenir des grands discours sécuritaires, faire de l'agitation permanente, et ne pas faire la seule chose qui peut permettre la résolution de ces problèmes, c'est-à-dire mettre des policiers là où ils doivent être, mettre des moyens de proximité vis-à-vis de nos concitoyens et des moyens de recherche des coupables.

Je voudrais rappeler que la police municipale joue un rôle de plus en plus important et remplace souvent la police nationale dans le cadre de ce qu'elle peut faire. Nous avons d'ailleurs encore embauché 10 policiers municipaux, mais la Ville ne peut pas se substituer à la mission d'ordre public qui est celle de l'Etat.

J'espère que, écrivant à plusieurs, le Ministre de l'Intérieur acceptera de nous recevoir pour lui démontrer qu'entre les discours et la réalité, il y a malheureusement un "gap" puisque nous avons moins de policiers, que l'hôtel de police qu'on leur a promis parce qu'il est nécessaire est aujourd'hui reculé pour des raisons qui me paraissent totalement politiciennes, et que malheureusement les résultats sur la sécurité ne sont pas là.

C'est l'occasion, Monsieur DECOCQ, de vous dire en toute amitié que j'ai été très choquée comme beaucoup de Lillois que vous ayez comparé le quartier de Lille-Sud à Beyrouth ! Ou vous ne connaissez pas Beyrouth, ou vous ne connaissez pas Lille-Sud ! En tout cas, je peux vous dire que

.../...

les habitants de Lille-Sud qui se battent tous les jours pour faire en sorte que leur quartier ressorte la tête, et c'est le cas actuellement -et cela devait l'être encore plus avec le commissariat de police- avec la halle aux glisses, avec la rue du Faubourg des Modes, avec ces chefs d'entreprises qui se sont installés dans la zone franche, avec tous ces jeunes qui essaient d'animer le quartier... eh bien, je peux vous dire qu'ils n'ont pas apprécié... Et moi, j'ai été très choquée par ces propos !

En tout cas, si on ne veut pas que cela devienne Beyrouth, on a intérêt à nous donner enfin ce qu'on promet dans des grands discours à la télévision parce que c'est là-dessus que les Lillois et les Lilloises jugeront aussi le Gouvernement !
(applaudissements de la Majorité municipale)

(Monsieur DECOCQ demande la parole)

Je vais terminer les communications, vous interviendrez tout à l'heure, comme cela vous nous donnerez peut-être les informations sur le rendez-vous que vous avez eu la chance d'avoir avec Monsieur de VILLEPIN...

M. DECOCQ - C'était une réaction...

Madame le Maire - D'accord, mais je pourrai aussi répondre si vous avez des réactions...

Un point maintenant sur des contresens cyclables qui ont été aménagés dans quatre rues du Vieux-Lille ces derniers jours, rue d'Angleterre, rue Léonard Danel, rue Jean Moulin et rue Alphonse Colas.

Je dois dire, et je le dis très simplement, qu'il y a eu un dysfonctionnement interne à notre Majorité, et que j'ai découvert -j'en prends la responsabilité puisque je suis Maire- ces contresens une fois installés.

Il se trouve que je suis beaucoup dans la ville, donc je les ai vus une fois qu'on les installait. Je ne les ai pas vus avant puisque aucune concertation n'avait eu lieu, ni avec le Conseil de quartier concerné, ni dans le cadre des structures qui existent dans notre Ville entre l'ensemble des Adjointes et Conseillers municipaux concernés par les affaires d'urbanisme et de déplacement présidées par Alain CACHEUX et moi-même, ni dans le cadre de la coordination du Maire qui réunit tous les lundis l'ensemble des principaux Adjointes.

Vous savez que nous avons mis en place un Plan de déplacement dans notre ville que l'ensemble de la Majorité municipale partage.

Nous considérons qu'on ne peut pas à la fois se réjouir de l'évolution positive de notre ville et se plaindre des encombrements sans agir. Et nous agissons.

Nous agissons non pas de manière dogmatique, « pas de voitures », ce qui serait une erreur totale, mais nous essayons, avec toutes les difficultés que cela comporte, d'équilibrer, il faut trouver la place de la voiture là où elle doit être.

Il n'est pas par exemple acceptable, et c'est la raison pour laquelle nous avons mis en place des plans de circulation, que tant de voitures traversent la ville de part en part sans s'y arrêter. Maintenant, elles sont tentées de contourner la ville, aussi parce qu'on a ralenti les rues traversantes.

.../...

Il n'est pas non plus acceptable que beaucoup d'hommes et de femmes arrivent le matin en voulant se garer devant l'endroit où ils travaillent pour repartir le soir alors que ce sont souvent des rues commerçantes où on a besoin de bouger. C'est là où on réfléchit par exemple au stationnement payant.

Il est tout à fait naturel, et toute la Majorité municipale en est d'accord, que nous essayions de trouver l'équilibre entre toutes les formes de déplacement, bien sûr la voiture, les transports collectifs pour lesquels un effort très important est fait par la Communauté Urbaine avec d'ailleurs, Pierre MAUROY l'a indiqué dans sa dernière conférence de presse, une augmentation du nombre de voyageurs dans les transports collectifs, c'est essentiel.

Je pense que les mesures de sécurité qui ont été prises y sont aussi pour quelque chose, ainsi que la qualité de ces transports, par exemple des autobus à haut niveau de service qui passent à heures déterminées, qui circulent rapidement... tout ceci, nous le partageons.

Nous donnons aussi une place plus importante aux piétons -avec par exemple l'installation des promenades urbaines- ou aux vélos.

De la même manière, en ce qui concerne les vélos, nous ne sommes pas opposés aux contresens cyclables, je dirais même que nous y sommes favorables à condition qu'ils aient un sens.

Ces contresens cyclables permettent de voir arriver les vélos. Ils ont été testés dans un certain nombre de villes avec succès. Mais encore faut-il qu'on les mette là où ils sont nécessaires et là où ils n'entraînent pas de problème de sécurité.

J'ai la conviction que, dans les quatre rues dont je viens de parler, ces conditions n'étaient pas réunies. Ces rues sont étroites, 3,50 m, il est donc difficile de passer entre une voiture et un cycliste. Elles sont bombées, couvertes de pavés, où l'équilibre n'est pas facile, notamment en période de pluie. L'une comporte un tournant et il n'est pas facile de voir arriver un cycliste en face, avec des rues sur la gauche, des voitures qui arrivent à droite et qui ne verront pas les cyclistes arriver par la gauche... Bref, elles sont dangereuses et pour moi, la sécurité est le premier élément qui doit nous amener à prendre une décision.

Aussi ai-je décidé d'annuler ces décisions et de demander à la Communauté Urbaine qui a réalisé ces travaux -mais à notre demande, donc je ne la critique pas- de bien vouloir revenir à la situation antérieure, car je ne peux pas accepter qu'une telle décision soit prise sans qu'une consultation ait été faite, et sans qu'une décision ait été portée devant le Maire.

Ma responsabilité est engagée, je ne parle pas simplement de ma responsabilité civile et pénale, je parle de ma responsabilité morale concernant la sécurité des hommes et des femmes qui circulent dans notre ville.

D'autres rues à contresens cyclables sont aujourd'hui proposées et certaines d'entre elles sont sans doute nécessaires.

Nous avons donc convenu que nous allions mettre en place très rapidement un dispositif qui permette que ces décisions soient prises, non seulement avec la consultation des conseils de quartier, ce qui me paraît tout à fait naturel, mais aussi avec une décision qui me revient car, encore une fois, je souhaite prendre des décisions en toute connaissance de cause. On se rend bien compte qu'il n'y a pas de vérité en la matière, c'est souvent le bon sens et la réalité, le pragmatisme qui permettent de prendre la bonne décision.

.../...

J'ajoute qu'en dehors des nombreux courriers que nous avons reçus depuis, et encore ce matin, le centre d'études sur les réseaux de transport et d'urbanisme, le CERTU, qui est l'organisme qui fait référence notamment en matière de pistes cyclables et qui prône ce contresens cyclable auquel je suis favorable, dit à juste titre que pour les rues en dessous de 4,50 m; quand ces rues sont très circulantes, avec plus de 5000 voitures par jour, ce qui est le cas de la rue d'Angleterre, de la rue Léonard Danel, ces contresens sont déconseillés.

Vous me direz qu'on n'a pas besoin du CERTU pour voir que c'est dangereux... en effet ! il suffit d'y aller pour s'en rendre compte !

Je voulais donc dire que je suis revenue sur ces décisions qui n'avaient pas été portées à ma connaissance, mais je souhaite que nous regardions les lieux où ces contresens cyclables puissent avoir un sens, et je suis convaincue qu'il y en a.

Nous allons donc reprendre la liste qui a été proposée et prendre des décisions dans les jours qui viennent. Je voulais que les Lillois et les Lilloises soient informés de cela.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les informations, un peu nombreuses, mais on est à la rentrée et il s'est passé beaucoup de choses, que je souhaitais porter à votre connaissance avant d'aborder un dossier très important puisque les principaux acteurs sont là, c'est-à-dire le renouvellement des Conseils de quartier qui figure dans le dossier 1, donc dans mes délibérations.

Chemise n°1

Rapporteur : madame le Maire

04/646 - Séance du 28 juin 2004 - Procès-verbal.

04/647 - Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte rendu au Conseil Municipal.

041648 - Association "Réussir la Mission Locale de Lille" - Nouvel intitulé.

04/649 - Association "Réussir l'Insertion et l'Emploi" - Nouvel intitulé.

04/650 - Maison Régionale de Promotion de la Santé - Conseil d'Administration - Désignation du représentant de la Ville.

Adoptés.

04/651 - Mise en place des nouveaux Conseils de Quartier - Désignation des Conseillers de Quartier.

Je voudrais d'abord vous rappeler que les Conseils de quartier ont été mis en place par Pierre MAUROY en 1978, donc, l'une des premières villes avec Grenoble, et que nous n'avons pas attendu la loi sur la démocratie de proximité de 2001 pour les mettre en place.

Nous nous en réjouissons et nous avons apporté au début de ce mandat, pour les faire évoluer en fonction des problèmes tels qu'ils évoluent, de la taille aussi des quartiers, un certain nombre de modifications.

.../...

Tout d'abord, on a porté à 280 le nombre de Conseillers de quartier et puis nous avons décidé que la répartition serait un peu différente, je crois que tout le monde en était d'accord, la moitié représentant les forces politiques, l'autre moitié représentant les forces vives du quartier. Bien évidemment, ces forces vives ont un poids différent selon les quartiers, culturelles, sportives, sociales, économiques, commerciales, avec une part réservée à des habitants qui ont posé leur candidature auprès des Présidents de conseils de quartier.

Il est assez exceptionnel en France que les forces vives du quartier soient représentées. Après la réunion que nous avons faite avec l'ensemble des Conseillers de quartier l'année dernière, je me réjouis de cette présence qui nous permet à tout moment, et qui permet aux Présidents des conseils de quartier d'être informés sur des problèmes, de recevoir un certain nombre de suggestions. Si je pense que nous avons encore des progrès à faire pour que nos Conseils de quartier fonctionnent encore mieux, notamment que toutes les délibérations les concernant passent par eux pour que leur avis soit apporté, je considère que, jour après jour, nous faisons des progrès.

Dans l'ensemble de la démocratie participative, que ce soit le Conseil communal de concertation, que ce soient ces Conseils de quartier, les ateliers de proximité, plus de 1 000 Lillois sont engagés dans la démocratie participative de notre ville, le Conseil municipal d'enfants, que Mme GEORGET préside et qui est extrêmement productif en terme d'idées, nous pouvons nous en réjouir.

Mais je crois, et le travail que nous menons par nos rencontres mensuelles avec les Présidents des conseils de quartier le montrent bien, qu'il y a sans doute encore des progrès à réaliser. J'avais demandé dès avant l'été au premier Adjoint, Pierre de SAINTIGNON, de mettre en place un groupe de travail, je le dis pour l'annoncer, entre tous les groupes de la Majorité pour réfléchir à la façon d'améliorer encore, pour notre prochain mandat, ces Conseils de quartier. Ce groupe est en train de se mettre en place et bien évidemment il fera un certain nombre de propositions.

Le plus important, ce sont les nouveaux Conseillers de quartier, les anciens et les nouveaux. Ils sont donc 280. Dans la partie réservée aux groupes politiques, les partis qui ont souhaité être représentés le sont, donc, nous aurons 65 Conseillers du Parti Socialiste, 16 du Parti Communiste, 32 des Personnalités, soit 113 pour la Majorité, je vous rappelle qu'on est à la proportionnelle. 22 pour l'UPL et 5 pour le Front National, soit 27 pour l'Opposition.

Donc, 140 Conseillers du côté politique et 140 Conseillers représentant les forces vives. On a encore un petit problème, la parité n'est pas encore tout à fait atteinte, même s'il y a des progrès depuis la dernière fois, j'espère qu'on y arrivera lors du prochain mandat : 144 hommes et 126 femmes. L'âge moyen est de 51 ans. Et sur 280 Conseillers, 185 sont investis pour un nouveau mandat, soit les deux tiers des Conseillers de quartier qui ont sollicité un second mandat.

Je vous rappelle que nous avons des règles strictes : pour être renouvelé, il fallait avoir participé, et ces règles ont été strictement respectées et tous ceux qui sont là sont des hommes et des femmes déjà, pour les 185, largement engagés, et pour les 95 autres, des nouveaux que je suis très heureuse d'accueillir aujourd'hui.

Il y a d'ailleurs un certain rajeunissement avec les nouveaux, tant mieux, il faut effectivement que nous soyons capables d'avoir des Conseils de quartier qui représentent la diversité de notre ville, même si je me réjouis tous les jours que beaucoup d'hommes et de femmes en retraite, et pas âgés pour autant, soient dans notre ville totalement impliqués dans les associations, dans les conseils de quartier. On se demande bien ce qu'on ferait sans eux.

.../...

Je voudrais à la fois vous accueillir, nous prendrons une photo tous ensemble tout à l'heure parce que c'est un jour très important pour nous tous, dire aux Présidents des conseils de quartier à la fois toute ma confiance. Je pense que ces Conseils de quartier sont majeurs dans une ville aussi grande que la nôtre, et dire aux Conseillers de quartier que tout peut être dit dès lors que bien évidemment c'est l'intérêt général qui prime et je pense que si vous êtes là c'est parce que c'est l'intérêt général que vous défendez.

Donc, merci à vous pour votre engagement et merci déjà pour toutes les propositions qui nous permettront d'être encore meilleurs pour les Lillois parce que, dans le fond, c'est notre objectif commun.

Je vais donner la parole à ceux qui ont demandé à s'exprimer sur les Conseils de quartier en commençant par Christian DECOCQ, et nous passerons ensuite à la délibération.

M. DECOCQ - Non, je ne réponds pas sur les Conseils de quartier, je réponds à votre interpellation, vous le savez bien, Madame, avec votre autorisation.

Madame le Maire - Comme on vous avait inscrit tout à l'heure ...

M. DECOCQ - Non, c'est Mme Isabelle MAHIEU.

Cela étant, permettez-moi d'adresser un mot de bienvenue aux nouveaux Conseillers de quartier, qui vont découvrir peut-être à l'instant même par notre premier échange que le Conseil municipal est aussi un lieu où l'on peut tout se dire avec une relative courtoisie, et même avec beaucoup de courtoisie, même si quelquefois les arguments sont un peu tendancieux.

Je prendrai Lille-Sud, le commissariat, et je finirai par les effectifs. - -

Sur Lille-Sud, vous vous dites choquée, Mme le Maire. Je ne suis en tout cas pas surpris par votre réaction. Rien que de très classique, dans la pratique politique, ce que vous venez de faire, cela porte un nom, cela s'appelle un écran de fumée car je ne vise pas Lille-Sud. Je suis allé effectivement dans les dix quartiers. Je crois d'ailleurs, mais je ne vais pas développer la question maintenant, très franchement que Lille-Sud a véritablement un potentiel structurel, y compris à partir de la zone franche, pour avoir un destin beaucoup plus positif que la situation actuelle.

Je veux viser la rue du Faubourg des Postes très précisément, votre rue du Faubourg des Modes.

Je n'ai rien contre, là aussi, encore une fois, c'est peut-être une bonne idée, une rue ou un quartier à concept, une rue à thème, c'est peut-être l'avenir pour le commerce lillois, on peut en discuter, je n'y suis pas a priori opposé.

D'ailleurs, je ne suis pas opposé non plus, c'est un pari, c'est autre chose, à l'implantation que vous voulez faire de ce thème de la création rue du Faubourg des Postes, mais m'étant rendu sur place, effectivement, je trouve que cette espèce d'immobilisme qu'il y a actuellement, le spectacle que donne cette partie de rue est tout sauf encourageant. D'ailleurs, il suffit d'aller demander aux gens du quartier ce qu'ils en pensent, ils sont découragés. D'abord, ils ne savent même pas ce qui va s'y passer, ils ne comprennent pas.

.../...

Et même s'il faut un certain temps, je veux bien -malgré cette attaque de début de rentrée, je veux faire positif pour les Conseillers de quartier- même si c'est long, encore faut-il au moins gérer le transitoire, gérer l'information, encourager ... je vous ai entendue à la soirée des commerçants dire que vous alliez ouvrir à nouveau une boutique au mois d'octobre mais on y est au mois d'octobre et une boutique.

Si vous avez une réponse à apporter, de nouveau, répondez sur votre rue du Faubourg des Modes car c'est de cela dont il est question.

Sur le commissariat, il est vrai qu'on peut toujours voir le verre à moitié plein ou le verre à moitié vide. Vu de Lille, c'est reporté d'un an, vu de Paris, du Ministre de l'Intérieur à un Député de sa Majorité, c'est fermement inscrit en autorisation de programme en 2005.

Alors, je vais faire positif. C'est un très gros dossier comme vous le savez puisque c'est peut-être l'une des difficultés de ce dossier que vous avez connues avec votre gouvernement à l'époque, c'est juste ce que vous dites, rassembler les 34 ou 35 lieux dans un seul endroit, c'est un ouvrage très important. De mémoire, je n'ai pas de chiffre, je crois que le coût de la construction est de 44 M€. De mémoire aussi, je ne prétends pas tout connaître, le commissariat de Lyon, c'est 30 M€.

Cette différence a peut-être pesé dans la balance.

En tout cas, les crédits sont inscrits fermement au budget 2005, d'ailleurs, les appels d'offres vont démarrer dès 2005. J'en ai demandé l'affirmation concrète au Ministre de l'Intérieur et j'attends la lettre qu'il m'a promise à cet égard.

Je ne voudrais pas polémiquer mais tout de même, si ces crédits qui sont maintenant inscrits en autorisation de programme au budget 2005 peuvent l'être, c'est parce que le Député que je suis, avec beaucoup de mes collègues, a eu l'honneur de voter la loi sur les moyens dès août 2002. Dois-je vous rappeler que vos amis politiques ne l'ont pas fait ?

S'ils avaient eu la majorité, c'est zéro que vous auriez puisqu'ils ont refusé de voter ces crédits.

Sur les effectifs maintenant, je l'ai fait valoir aussi, je suis d'accord avec vous, nous sommes en sous-effectif. Nous sommes d'ailleurs dans le département du Nord globalement en sous-effectif. Le ratio d'agent de police par habitant est inférieur dans le Nord à la moyenne nationale et ce n'est pas dans le Nord que nous avons le moins de difficultés. Ceci n'est pas normal et nous sommes allés le dire avec des collègues.

Cela étant, s'agissant de Lille, effectivement, l'argument est plus complexe parce qu'il faut distinguer les effectifs de la doctrine d'emploi. Si nous avons nous, à la majorité actuellement, une vision que vous ne partagez pas, cela est tout à fait légitime, c'est la démocratie, sur la doctrine d'emploi des personnels de police, ce sont les résultats qu'il faut voir. Et les résultats c'est : y a-t-il une baisse ou une hausse de la délinquance ?

Ce qui ne me satisfait pas et que j'ai dit au Ministre de l'Intérieur, c'est ce que nous avons constaté ensemble à savoir que la délinquance à Lille ne baisse pas. Je suis d'accord avec vous.

Madame le Maire - Si vous le permettez, je vais revenir un petit instant.

Dans le fond, en politique, il y a ceux qui parlent et il y a ceux qui font. Et dans ce que vous avez dit, j'en vois une application, au national et à Lille.

.../...

Au national tout d'abord, que n'a-t-on pas entendu sur la sécurité ? Là, on a parlé ! On a même vu un ministre s'agiter partout.

Moi, qu'est-ce que je vois ?

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Préfet de police, et vous ne venez pas de dire le contraire.

Entre le moment où Monsieur SARKOZY est arrivé et le moment où il est parti, nous avons 150 personnes en moins.

Alors, vous me parlez de doctrine d'emploi. Qu'on les mette à un endroit ou à un autre, il y en a 150 en moins pour la ville de Lille.

Nous avons fait le bilan avec mes collègues puisque nous écrivons au ministre, ce sont les chiffres de la préfecture de police, nous n'inventons rien, nous mettons ces tableaux, d'ailleurs, vous ne les contestez pas, nous sommes à peu près à 300 emplois.

Encore une fois, je veux bien qu'on parle mais j'aimerais encore mieux qu'on fasse.

Ces résultats, c'est vrai qu'ils ne s'améliorent pas, bien qu'on ait demandé dans des circulaires que certaines plaintes soient mises sur main courante pour ne pas les compter dans les statistiques, ils ne s'améliorent pas.

Donc, là aussi, il y a ceux qui parlent et il y a ceux qui font. Les écrans de fumée, je les vois plutôt là haut qu'ici. Je le dis comme je le pense.

De la même manière, sur la rue du Faubourg des Modes, moi aussi j'aurais préféré que cela aille plus vite, et vous le savez très bien. Il faut savoir que dès qu'on a lancé ce projet, nous avons préempté, nous avons voulu acheter un certain nombre de locaux, certes, des locaux puisque nous voulons y installer des commerces, avec un incubateur où nous pourrions mettre des petites entreprises, faire des événements, etc..., et il est vrai qu'un certain nombre de personnes qui étaient prêtes à vendre, quand elles ont su qu'on allait avoir ce projet, se sont dit qu'il valait mieux attendre pour vendre.

Alors, Monsieur DECOCQ, je veux bien que vous acceptiez qu'on donne le temps au commissariat de police et qu'on ne donne pas le temps à un maire qui essaie d'acheter. Quand un propriétaire ne veut pas vendre, c'est très difficile.

C'est pour cela qu'on a pris du retard et moi aussi je le regrette.

Dire qu'il n'y a pas de concertation alors que les commerçants sont là, qu'on les voit en permanence. Je vais vous donner les informations qu'ils ont, je ne sais pas qui vous avez rencontré mais peut-être des gens qui ne sont pas tout à fait au courant.

L'espace public, parce que nous avons pensé qu'il fallait le refaire complètement car nous ne pensons pas que c'est Beyrouth, je vous le dis tout de suite, mais nous pensons que le quartier de Lille-Sud mérite d'avoir une belle rue traversante qui attirera dans ce quartier.

Durée des travaux : janvier à décembre 2005.

Le coût : 2 257 000€.

.../...

Les travaux préparatoires à ces travaux commencent le mois prochain, en novembre.

L'incubateur, aux 58 et 60 rue du Faubourg des Postes ...

M. DECOCQ - C'est normal ...

Madame le Maire - Non mais je vous donne des éléments, vous avez dit que vous n'étiez pas informés, je vous les donne ! Bien sûr que c'est normal.

M. DECOCQ - Ce n'est pas nous qu'il faut informer, c'est sur le terrain !

Madame le Maire - On travaille en permanence avec les commerçants. Ne vous inquiétez pas, ils sont au courant. On est d'ailleurs en train de préparer de très belles manifestations et une animation pendant tout ce temps.

L'incubateur : les travaux commencent en janvier 2005.

Durée : 8 mois.

Coût : 1 200 000€.

Vous voyez que ce n'est quand même pas évident.

8 ateliers et un atelier collectif.

Les 7 boutiques-ateliers, là aussi, début 2005, en dehors de celles qui existent.

Coût : 1 600 000€.

La rénovation des façades. Nous avons déjà travaillé pour mettre des calicots, même sur des façades qui ne nous appartaient pas, d'ailleurs à la demande des commerçants pour montrer qu'il allait se passer quelque chose.

Là où nous avons pu acquérir, nous refaisons complètement ces façades. Ce projet a été fait en concertation avec tous les habitants, je vous en montrerai les photos si vous voulez passer dans mon bureau.

M. DECOCQ - J'y suis allé ...

Madame le Maire - Attendez. Il a fallu qu'on acquiert. On ne peut pas faire de travaux dans notre pays dans un bâtiment qui ne nous appartient pas, heureusement d'ailleurs, je suis très attachée à la propriété privée.

Mais maintenant que cela nous appartient, on les fait.

Et pour les façades privées, nous avons décidé pour la rue du Faubourg des Postes de multiplier par trois la subvention que la Mairie donne pour la rénovation des façades. Nous allons donner aux propriétaires 27,45€ au lieu des 9,15€ par mètre carré attribués au ravalement classique parce que nous voulons que toute la rue soit belle.

.../...

Enfin, nous avons tout un programme d'animations à partir de maintenant y compris jusqu'à fin 2005. Je vous inviterai aux premières animations, mon cher Christian. Il y a notamment une patinoire où je vous invite aussi à patiner avec moi si vous voulez.

C'est une idée des commerçants que nous soutenons parce qu'il va y avoir une halle de glisse à Lille-Sud et qu'ils ont eu cette idée formidable de dire « On va rentrer par une patinoire devant la mairie de quartier ». C'est une bonne idée, donc, on les aide et on va le faire. Il va se passer des choses dès la fin de cette année.

Cela a mis trop de temps, je suis d'accord, mais quand des particuliers ne veulent pas vendre, je ne peux pas mettre un bazooka sous leur nez, même si par moment j'avais envie que cela aille plus vite.

Vous savez, vous parlez de Beyrouth, alors, j'essaie de trouver des mots que vous puissiez comprendre ...

Lille-Sud, ce n'est pas Beyrouth et cela va être bientôt un quartier à hauteur de ses habitants.

(applaudissements)

En tout cas, nous nous battons pour cela même si, encore une fois, moi aussi, j'aurais préféré que cela aille beaucoup plus vite.

Pour le commissariat central, là, je ne suis pas d'accord. Cela a été décidé en 1998, ce n'est pas normal, alors que le permis de construire, alors que tout est prêt depuis plus d'un an, je ne suis pas d'accord. Et vous le savez très bien, Christian DECOCQ, que c'est pour des raisons politiques qu'on a mis Lyon avant Lille. Et cela est inacceptable dans la République, les critères doivent être les mêmes partout.

Or, notre commissariat central, les policiers l'attendent. Après cela, il ne faut pas faire de grands discours à la police. Il faut leur donner les moyens d'agir. Et le quartier aussi l'attend.

Là aussi, c'est un Gouvernement qui ne reçoit que les gens de sa majorité, quand j'étais ministre et quand un maire me demandait un rendez-vous, je l'ai toujours reçu. Monsieur RAFFARIN l'a rappelé quand il est venu ici, il pouvait venir me parler de la formation ou d'un CHRU dans sa région, lui ou n'importe quel maire, je les ai toujours reçus. Eh bien, avec ce Gouvernement, on n'est pas reçu quand on est de gauche. Ce n'est quand même pas normal, la République, ce n'est pas cela.

Alors, je tiens à mon commissariat de police et nous voulons aller avec tous les maires et le Président de la communauté urbaine dire que ce n'est pas normal, que ce n'est pas comme cela que la République fonctionne dans notre pays.

(applaudissements)

On revient aux Conseillers de quartier. C'est Mme MAHIEU, si j'ai bien compris, c'est plus gai. Allez-y, Madame.

Mme MAHIEU - Madame le Maire, mes chers collègues, permettez-moi tout d'abord au nom de notre groupe de saluer les Conseillères et Conseillers de quartier présents, pour leur dire tout notre respect et notre grande considération.

.../...

Permettez-nous quand même de saluer plus particulièrement les Conseillers de quartier qui nous représentent puisque, en plus du respect et de la considération, il y a beaucoup d'amitié.

Je voudrais les saluer et surtout les remercier parce que vous nous avez communiqué les statistiques d'assiduité et nos Conseillers de quartier sont toujours très présents et nous voulions les en remercier ici.

Vous l'avez dit, nous sommes à mi-mandat, c'est l'heure de faire un petit bilan et nous allons vous dire ce que nous pensons du fonctionnement des Conseils de quartier.

Tout simplement, nous pensons que les Conseils de quartier fonctionnent en trompe-l'œil. Dans beaucoup de domaines, vous faites semblant. Je vais vous en donner plusieurs illustrations.

Tout d'abord, le mode de désignation.

Puisque le Beffroi est dans le quartier du Centre, prenons cet exemple.

Résultats électoraux 2001 : Martine AUBRY, 45,86%, Christian DECOCQ, 47,57%.

Nombre de Conseillers de quartier désignés par les partis politiques : 17.

Nombre de Conseillers qui représentent notre groupe : 3.

3 sur 17.

Après, il faut que le Président du conseil de quartier choisisse les deux autres tiers puisque c'est lui qui choisit ses Conseillers de quartier, total final : 3 sur 34.

Il est vrai que cette désignation est en trompe-l'œil.

En résumé, nous sommes donc majoritaires en voix dans le quartier et en fait nous représentons 8% du total des Conseillers de quartier.

Bien sûr, nous ne pouvons nous empêcher de penser à la réponse que Pierre MAUROY nous avait faite ici en Conseil Municipal du 15 juin 2001, je cite : « On ne gagne pas des élections pour installer dans tous les quartiers un pouvoir de contestation, un pouvoir de riposte ».

Cela a le mérite d'être clair mais vous, vous faites semblant.

D'ailleurs, je pense que les Verts aussi font semblant puisqu'ils ont l'air de découvrir le système alors que je rappelle quand même que cela avait été leur cheval de bataille lors de l'élection de 2001, ils en avaient fait l'un des thèmes majeurs de leur campagne en disant en substance « Si nous étions là, vous verriez ce que vous verriez, cela va changer, ce n'est pas du tout comme cela que cela doit fonctionner ».

Alors nous, nous ne faisons pas semblant et nous assumons notre devoir d'opposants et de représentation.

Maintenant, venons-en aux avis des Conseils de quartier, la transmission des avis des Conseils de quartier.

.../...

Enfin, après trois ans de réclamation, que ce soit en commission ou ici au Conseil Municipal, enfin, à ce Conseil Municipal, les avis sont annexés aux délibérations. Donc, nous en sommes très satisfaits.

En y regardant de plus près, on s'est un peu amusé à regarder le contenu des avis de Conseils de quartier, on va dire qu'ils reflètent des personnalités peut-être différentes des Présidents de Conseils de quartier.

D'abord, il y a les disciplinés, ce sont ceux qui reprennent texto, mot pour mot, les délibérations des commissions et du Conseil municipal. Pas un mot ne change, c'est l'avis tel quel. Ensuite, on va dire qu'il y a les partisans du minimum. Eux, c'est autre chose, annexé à la délibération, il y a juste « Avis favorable du Conseil de quartier ». On n'en saura pas plus.

Et puis, il y a ceux, peut-être un peu plus démocrates, enfin certainement plus intéressants, qui reprennent eux vraiment les interventions des Conseillers de quartier, ce qui a été dit et c'est quand même nettement plus intéressant et je pense qu'ils font un petit peu moins semblant.

Les avis eux-mêmes. Vous en avez parlé, vous l'avez dit sur le contresens cyclable de la rue d'Angleterre, on ne demande pas forcément ce qu'il faut aux Conseils de quartier, c'est-à-dire que, paradoxalement, il y a certaines petites choses qu'on demande et qui ne sont pas forcément nécessaires, et puis il y a d'autres choses importantes pour la vie quotidienne qui ne sont pas demandées aux Conseils de quartier –vous avez cité le contresens de la rue d'Angleterre et je suis heureuse que la décision de revenir en arrière soit prise parce que c'est vraiment très important pour la vie quotidienne des gens de ce quartier.

Je voudrais revenir sur certaines demandes de délibérations qui sont choquantes parce que cela prouve vraiment un manque de respect vis-à-vis de ces Conseils de quartier.

Quand on demande à un Conseil de quartier un avis –on va le citer- au Conseil de quartier du Vieux-Lille, le 14 septembre, de donner son avis sur le nom d'une structure municipale, l'Îlot Tendresse, qui a été inaugurée en avril, dont le nom, l'Îlot Tendresse, a été mis sur les invitations, qui a été repris par la presse, dont tout le monde a parlé, donc, on sait bien que cette structure s'appelle Îlot Tendresse depuis le mois d'avril, et on demande le 14 septembre au Conseil de quartier de donner son avis sur le nom. De qui se moque-t-on ?

Je pense qu'il ne faut pas faire semblant, que les Conseils de quartier peuvent être très intéressants et fort sérieux et qu'on ne doit pas faire semblant de demander un avis à un Conseil de quartier alors que la décision est déjà prise.

Entre les avis qu'on demande pour des décisions déjà prises et les avis qu'on ne demande pas, vous avez cité la rue d'Angleterre où on n'a pas demandé l'avis du Conseil de quartier, je voudrais citer aussi la rue des Canoniers. On ne va pas revenir non plus sur, en leur temps, les halles de Wazemmes, la salle polyvalente de la rue Saint-Gabriel, la place Sébastopol.

Bref, vous faites semblant, vous demandez l'avis des Conseils de quartier quand cela vous arrange et quand cela ne vous arrange pas le Conseil de quartier est court-circuité.

Je ne vais pas revenir non plus sur la multiplication des instances, un trop-plein de soi-disant concertation, qui appauvrissent le débat plus qu'ils ne l'enrichissent.

.../...

Conséquence de tout cela, on constate que dans la ville les pétitions se multiplient parce que la population réagit, ne sait plus à qui s'adresser et elle ne sait plus comment faire avancer les choses, donc, il y a des pétitions de plus en plus nombreuses qui circulent, et nous, nous craignons de voir se développer une démocratie du contentieux qui est une forme d'échec de votre fonctionnement des systèmes de quartier qui, je le répète, est fait de faux-semblants.

Nous sommes très fiers que, malgré tout cela, malgré ce jeu de dupes, nos Conseillers de quartier continuent à être présents dans ces Conseils de quartiers, qu'ils continuent à y participer en toute connaissance de cause.

Je vous remercie.

(applaudissements)

Madame le Maire - Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - La politique de proximité et autre démocratie participative sont devenues dans notre ville en quelques années l'horizon indépassable du politique. Vous vous en êtes emparé, pensant que le meilleur moyen d'écouter et d'entendre la France d'en bas serait de faire fonctionner les Conseils de quartier.

Ainsi que le diagnostiquait Pierre ROZAN-VALLON, la démocratie est un processus inachevé, la démocratie représentative ne serait qu'un moment qu'il faudrait désormais dépasser pour entrer dans la démocratie véritable, celle qui fait participer l'ensemble des citoyens aux processus de décision.

Alors, j'ai relu vos promesses de 2001 exposées au Conseil municipal, qu'on a rappelées à l'instant :

- . approfondissement de la démocratisation
- . faire que les habitants soient de plus en plus partie prenante dans la vie de leur quartier
- . meilleure articulation avec le Conseil municipal.

On en est loin.

En 2001, comme au poker, nous avons joué le jeu pour voir mais, à force d'instrumentalisation des Conseils de quartier, à force de mépris de la démocratie représentative, nous avons évidemment, face aux faits, face à la réalité, évolué.

Notre collègue plein de bon sens et également d'optimisme, M. FALISE, n'a pu d'ailleurs lui-même que constater, malgré ses immenses investissements, que rien ne peut arrêter l'éloignement des citoyens de la politique.

L'éthique de la communication, chère à BERMASSE, se réduit aujourd'hui à l'étalage de petits problèmes particuliers alors que la France d'en bas a besoin d'un travail qui lui procure des revenus décents.

Qu'avez-vous fait des Conseils de quartier dans notre ville ?

.../...

Madame le Maire, pour proclamer la participation, il ne suffit pas d'inventer un dispositif, d'autant que cette institution empêche, au fur et à mesure des années, la Majorité de se renouveler voire de renouer avec le contact avec le peuple lui-même.

La démocratie participative sur Lille a-t-elle contribué à faire reculer l'abstentionnisme ?

Non.

Les Conseils de quartier, ce sont souvent des spectateurs qui assistent impuissants à un spectacle. Ce sont souvent des assemblées qui tournent à vide, où il n'existe pas de concertation respectueuse car il n'y a pas d'information partagée.

Comment le seraient-ils quand l'information lisible n'est pas communiquée en temps voulu ?

Ils tournent également à vide puisque, quand on recueille des avis, avouez que la consultation est limitée, quand il est d'ailleurs possible de prendre la parole.

Il n'y a pas non plus de concertation car bien peu d'engagements des Conseillers sont menés à bien et la plupart du temps leurs avis sont ignorés et la modification des projets quasi impossible.

Alors que l'Opposition subit déjà les distorsions de la représentation, alors que la classification donne la part belle aux forces vives dont la qualification d'ailleurs vous appartient, on ne peut que se demander si la démocratie participative n'a pas dès lors à Lille l'alibi d'une classe politique en mal d'électeurs qui cherche à leur faire croire qu'ils sont en prise directe avec la décision alors que la décision se prend ailleurs, sans leurs avis.

Par-delà l'alibi, elle a aussi des moyens, les dépenses pour les maisons de quartier, les associations citoyennes, les publications en tout genre qui ne servent qu'à faire l'apologie de certains élus en fabriquant de toute pièce une clientèle captive, facilement mobilisable lors des élections.

La démocratie participative, « la gestion déléguée » comme l'appelle notre collègue Monsieur FALISE, malgré son angélisme est à Lille un échec. Alors que l'information ne circule pas, tout semble décidé à l'avance, sans qu'il y ait d'ailleurs de vision globale dans les différents quartiers.

La formule de démocratie participative que vous préconisez dans notre ville est le symptôme de la mort clinique du politique.

En bref, c'est pire que la démocratie confisquée, c'est de la démocratie anesthésiée.

C'est la raison pour laquelle nous ne recueillons pas ces quelques miettes que vous voulez bien nous accorder dans les Conseils de quartier, 5 sièges sur les 280, soit 1,7%, et nous refusons de cautionner davantage ce dispositif.

Nous ne participerons pas, dans le restant du mandat, aux Conseils de quartier.
Je vous remercie.

Madame le Maire - Jean-Raymond DEGREVE.

.../...

M. DEGREVE - Madame le Maire, chers collègues, vous aviez dit « Tout peut être dit dans un Conseil de quartier ». Je pense que c'est vrai et je m'autoriserai à shunter le faux débat sur la démocratie participative qui serait une démocratie anesthésiée, puisque le sachant des dictatures historiques qui l'a énoncé sait pourquoi il veut faire naître la confusion entre les deux termes. Je ne pense pas être obligé de m'étendre sur cette fausse dialectique.

Il y a un moyen de faire plus vite c'est de ne pas les respecter et là ce n'est plus anesthésier, on connaît le principe.

Puisque tout peut être dit, Madame le Maire, autorisez-moi la controverse.

Oui, la démocratie participative, pour d'autres raisons, m'irrite un peu parce que dans démocratie participative il y a un mot de trop, on supprime déjà un morceau de la démocratie en voulant ajouter un qualificatif à côté.

C'est l'une des raisons essentielles pour laquelle le Groupe Communiste n'a pas voté le règlement du Conseil municipal en disant que c'était le Code des communes, tout le Code des communes, rien que le Code des communes.

Il est vrai qu'il a eu cette constance, quand on a voté ensuite le règlement des Conseils de quartier, d'avoir répété la même chose.

Pas pour dire qu'il y aurait un mauvais fonctionnement, intrinsèquement, à cause du Maire de Lille ou d'une majorité dominante, exclusive et sectaire, mais parce qu'il nous semble qu'il faut se fonder sur la réalité du Code des communes.

C'est l'Etat qui ne reconnaît pas aux Conseils de quartier le droit de pouvoir vivre universellement comme le Conseil communal d'Hellemmes ou le Conseil communal de Lomme. C'est vers cela qu'il faut tendre et ne pas se remettre sur un élément de récession de l'espace de démocratie. C'est là où notre volonté était inscrite.

C'est pour cela que nous continuons à dire que le dysfonctionnement vient des êtres et de cette contradiction avec l'Etat qui n'a pas reconnu le mode d'élection des Conseils de quartier au suffrage universel. Nous sommes pour nous battre dans les deux espaces.

Notre vote contre ce règlement n'était pas une réponse négative, c'était pour dire qu'il faut rechercher la démocratie jusqu'au bout.

Y a-t-il des inégalités à l'intérieur de nos Conseils de quartier sur la mise en œuvre de ce champ du possible ou pas ?

La réponse est oui.

Elle dépend aussi des êtres. Ce n'est pas parce qu'il y en a des meilleurs et des moins bons, c'est tout simplement parce que la façon dont on procède, la façon dont on intervient, crée aussi des formes de dysfonctionnement.

Le mode opératoire, pour le corriger puisqu'on n'a pas la loi qui nous autorise à l'avoir par le suffrage universel, c'est pour cela que je vous demandais l'autorisation, Madame le Maire, d'y favoriser la controverse. Cela ne doit pas être qu'un lieu d'énoncés, d'aptitudes et de décisions partielles sur des éléments globaux.

.../...

Je ne vais prendre qu'un exemple.

On m'a expliqué qu'il était interdit de faire de la politique dans un Conseil de quartier. C'est l'inverse de notre rôle. Pour nous, élus communistes, c'est l'inverse. Il faut être politique partout jusque dans la cage d'escalier, sinon, on n'arrivera pas à régler les problèmes puisqu'ils ont leur dimension politique et leur choix politique et qu'il faut favoriser le débat politique à l'intérieur du Conseil de quartier.

Dire par exemple qu'il s'est passé quelque chose en Irak et que cette guerre est grave, et dire que ce n'est pas l'objet du Conseil de quartier, bien sûr que si, quand on est aux portes de la cité, quand on est à l'intérieur de l'HLM et qu'on descend pour aller acheter quelque chose dans le magasin de proximité, on discute de cela.

Il est plutôt intéressant de ne pas en discuter qu'en ne l'ayant qu'à la télé à la maison.

Il faut favoriser la mission de chacun à l'intérieur pour remettre le débat politique et la controverse parce qu'on ne s'éloigne pas de la réponse micro du quartier de façon cohérente, de façon républicaine et universelle pour dire « le choix sera ça ou ça ». On ne peut pas l'atteindre simplement parce qu'il y a des intérêts particuliers qui sont évoqués ailleurs qu'au Conseil de quartier. J'ai entendu une énumération de l'Opposition sur telle rue, tel machin, etc... et puis on a deux-tiers de la rue qui sont pour ça et un tiers ...

Mais si la conception de l'intérêt général ne fait pas partie du débat du Conseil de quartier, évidemment, on ne nourrira pas des réponses qui répondront à l'intérêt général de l'ensemble de la ville non plus.

On renforcera des non-dits et des rancunes qui sont absurdes mais qui se cumulent.

Notre seul vœu dans ce domaine est, comme vous l'avez indiqué, d'adhérer à votre « tout peut être dit » et encore plus d'avoir la controverse, de l'admettre et de dire qu'il ne faut pas exclure le champ politique et le débat politique à l'intérieur des Conseils de quartier.

Nous avons proposé des candidats et des répartitions en fonction de la proportionnelle puisque j'entends des gens qui disent que tout vient de changer.

Ce qui est absurde, Madame le Maire, c'est que le seul groupe qui a voté contre le règlement intérieur des Conseils de quartier c'est le Groupe Communiste, sauf que nous, nous sommes républicains et que quand on a voté quelque chose à une majorité, pendant six ans, on va s'y tenir.

Donc, nous faisons nos propositions, ce qui ne veut pas dire qu'on ne militera pas pour la controverse dans le Conseil de quartier.

Il nous reste deux éléments sur lesquels on doit se déterminer, ce n'est pas que Monsieur de SAINTIGNON ait mal œuvré, Madame le Maire, je vous l'indique tout de suite, c'est simplement parce qu'il y a des problèmes de coordination et de démocratie. On a un problème sur Faubourg de Béthune/Bois Blancs et Lille-Sud. Je pense qu'il va se résoudre dans la semaine qui vient par une concertation nécessaire entre nous sur ces questions.

Sinon, nous voterons toutes les propositions.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

.../...

Madame DA SILVA.

Mme DA SILVA - Madame le Maire, chers collègues, je ne me reconnais pas du tout dans ce que vient de dire Madame MAHIEU.

M. DECOCQ - C'est normal ... Vous êtes là et nous ici ...

Mme DA SILVA - Monsieur DECOCQ, je trouve assez méprisant ce qui a été dit devant les Conseillers de quartier qui aujourd'hui souhaitent poursuivre et ceux qui viennent nous rejoindre. Ce tableau que vous avez fait, ce n'est pas la réalité.

Il y a des débats. Peut-être n'y a-t-il pas des débats avec vos Conseillers, mais il y a des débats avec nos Conseils de quartier.

M. DECOCQ - Elle a été Conseillère de quartier (?) (sans micro)

Mme DA SILVA - Moi, j'ai quatre Présidents de Conseils de quartier dans le groupe et ils me font état des débats. Il est regrettable qu'il n'y ait peut-être pas de débat chez vous mais nous avons ici des Conseillers de quartier non seulement qui sont assidus, qui participent, qui souhaitent poursuivre et des nouveaux Conseillers de quartier que nous respectons, Madame.

Même si le dispositif est encore à améliorer, Pierre de SAINTIGNON l'a dit, nous allons encore l'améliorer mais, de grâce, ne découragez pas les gens qui veulent aujourd'hui faire progresser la démocratie participative pour développer notre ville et nous, nous leur souhaitons à tous la bienvenue. Et je regrette ce que vous avez dit.
(applaudissements)

Madame le Maire - Juste quelques petits mots, on va aller très vite parce qu'on va passer au dossier habitat.

J'ai un peu de mal, Monsieur BERNARD, à recevoir des leçons de démocratie du Front National, je ne vous le cache pas, surtout quand je vois que vos précédents représentants ne sont quasiment pas venus aux Conseils de quartier. Donc, si vous voulez les faire améliorer, il faut le dire.

Regardez, au Centre, 25 réunions, 20 absences.

A Fives, 25 réunions, 21 absences.

A Lille-Sud, 20 réunions, 20 absences.

Alors, je veux bien qu'on nous donne des leçons mais il faut quand même regarder la réalité.

Je reviens sur ce qu'a dit Madame MAHIEU.

Sur le premier point, le mode de désignation, Monsieur DEGREVE l'a très bien dit, nous avons changé les règles déjà en début de mandat pour justement faire une représentation plus importante aux forces vives puisque, auparavant, c'était uniquement les partis politiques qui faisaient cette représentation.

Peut-être n'est-on pas allé assez loin, peut-être faut-il revoir les choses. Le groupe de travail mis en place permettra de le faire.

.../...

Je considère qu'à partir du moment où les forces vives font la moitié du Conseil de quartier, on a déjà fait un progrès pour se rapprocher de la réalité du quartier.

Deuxièmement, Madame, ne faites pas semblant, en donnant les chiffres de Lille-Centre, d'oublier qu'une élection a lieu au niveau municipal et pas au niveau des Conseils de quartier. Là aussi, cela vient d'être rappelé. Donc, le pourcentage des places que vous avez c'est le pourcentage que vous avez au sein du Conseil municipal, ce n'est pas moi qui vote ce sont les Lillois, donc, c'est la démocratie qui a tranché.

M. DECOCQ - Le pourcentage des voix, pas des sièges. Cela devrait être comme cela. (? ? ?) (sans micro)

Madame le Maire - C'est la règle de la démocratie participative, c'est la loi, on reprend la loi. S'il faut changer la loi, faites-la changer, on verra après. Pour l'instant, on applique la loi sur la représentation dans nos villes et cela ne me paraît pas anormal.

Là où je rejoins Madame MAHIEU c'est pour dire qu'il y a un certain nombre de dysfonctionnements mais vous savez, quand on fait autant de choses dans une ville -et on en fait des choses dans cette ville- il y a effectivement des moments où cela passe trop vite, le rôle du Maire est d'ailleurs de le rappeler, je le dis souvent à tel ou tel Conseiller. Et les Présidents des conseils de quartier sont là pour dire « c'était à nous de prendre la décision ».

On n'est pas parfait, c'est vrai. Eh bien, on va encore s'améliorer. Les propositions que Pierre de SAINTIGNON fera, avec l'ensemble des groupes de la Majorité, nous permettront peut-être d'être encore meilleurs.

Vous avez parlé des pétitions dans la ville. Je vais vous dire quelque chose. La pire des choses qui guette aujourd'hui notre démocratie c'est la démagogie.

Les pétitions que je connais, je n'en connais pas beaucoup contrairement à vous, j'en ai vu que vous avez citées. Sur les Halles, je l'ai d'ailleurs signée, on voulait les détruire, voilà ce qu'on en a fait, on va les inaugurer dans quelques jours. Voilà ce que c'était la pétition sur les Halles, des fantasmes.

Le parc Saint-Gabriel -Betty GLEIZER le sait mieux que quiconque- c'est une personne qui avait acheté une maison à côté et qui a fait circuler l'idée qu'on allait détruire le parc Saint-Gabriel pour faire un parking. Il y a des gens qui ont signé.

La démagogie, l'absence de faits, ce n'est pas cela la démocratie.

Voilà les deux pétitions que j'ai connues.

Actuellement, j'en connais deux : l'une contre l'autre, ce n'est pas nous qui sommes concernés, ce sont ceux qui habitent à côté du stade et qui ne veulent pas être dérangés par 22 matches par an. Ils ont attaqué devant les tribunaux la décision du stade. Nous sommes d'ailleurs tous unis ici, et je m'en réjouis, pour soutenir ce stade.

Et puis, il y a les supporters derrière qui disent « On veut un stade » et ils ont raison pour une équipe qui est aujourd'hui numéro deux du Championnat de France, il faut lui dire bravo, et qui a gagné le Championnat de l'Intertoto.

Voilà les pétitions que je connais, je n'en connais pas d'autres.

.../...

Je vais vous dire une chose : vous comme nous qui appartenons à des partis républicains et démocratiques, battons-nous pour que les choses se passent là où on peut les battre. Et si on peut encore mieux débattre dans les Conseils de quartier, tant mieux, parce que quand les choses se font dans les rues, quand on signe des pétitions en faisant circuler de mauvaises indications, je vois le dessin par exemple qu'il y a sur le stade et qui donne l'impression qu'il est dans la Citadelle, ce n'est pas de la démocratie, ce n'est pas la réalité des faits.

Je suis pour qu'on débattre vraiment de la réalité des faits et, pour cela, les Conseils de quartier, c'est le meilleur lieu.

On va encore s'améliorer, j'en suis convaincue.

Michel FALISE a d'ailleurs fait un très beau livre sur la démocratie participative à Lille, il est l'un des acteurs de cette démocratie participative. Croyez bien que, nous, nous disons que ce n'est pas encore formidable et qu'on peut être encore meilleur mais, ailleurs, ils prennent Lille comme modèle.

Je n'ai jamais dit que nous étions parfaits mais n'oublions pas ce qui se fait ailleurs et que nous pouvons être fiers de cette démocratie participative.

Madame DA SILVA a eu raison de le dire, moi, Madame MAHIEU, je salue tous les Conseillers de quartier, quelle que soit leur position parce que ce sont tous des habitants de la ville. On peut être UMP et avoir de très bonnes idées pour sa ville comme on peut être dans mon camp et moins connaître son quartier.

Donc, les Conseillers de quartier, c'est cela qui fait le charme des Conseils de quartier, c'est leur implication personnelle, c'est l'engagement et c'est pour cela que je les salue et que je leur souhaite à tous, vraiment à tous, la bienvenue.

On va voter sur la délibération relative aux Conseils de quartier.

Qui vote pour : tous les groupes sauf le Front National

Qui vote contre : le Front National

Abstention : néant

Adopté à la majorité.

Eh bien voilà, la démocratie continue sans vous, c'est normal. Merci.

M. DECOCQ - On peut faire rentrer les Verts ...

(applaudissements)

M. CACHEUX - Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, chers collègues, nous avons effectivement souhaité donner un certain nombre d'éléments relatifs aux orientations que nous souhaitons pour cette ville en matière d'habitat. Avant d'en venir à ces orientations et sans vouloir que nos collègues soient submergés par les chiffres, je veux quand même donner quelques éléments quantitatifs.

.../...

Le nombre de logements sur Lille – Hellemmes – Lomme est d'un peu plus de 116.000 logements, à peu près 105.000 sur Lille – Hellemmes et 11.600 sur Lomme. Les chiffres de Lille et d'Hellemmes sont fusionnés dans la mesure où notre association est ancienne, en ce qui concerne Lomme, l'association étant beaucoup plus récente, les chiffres sont dissociés.

Premier élément à garder en tête, on constate que le rythme de construction sur Lille ces vingt dernières années –pour avancer ces chiffres, j'évoque les recensements de 1982, 1990 et 1999- a été très élevé puisque le nombre de logements en 1982 était de 79.516 contre 104.868 en 1999. Donc, 25.350 logements qui ont été construits durant deux décennies, ce qui est un rythme élevé.

C'est d'ailleurs en particulier le cas durant la décennie 90 puisque, entre 1990 et 1999, Lille – Hellemmes gagne 17.000 logements, ce qui fait un rythme de construction, de renouvellement de 2%, ce qui est important pour une ville comme Lille.

S'agissant du parc de Lille – Hellemmes, c'est un parc relativement ancien malgré la forte reprise intervenue depuis maintenant un quart de siècle, puisque 63,7% des logements datent d'avant 1968, et même un peu moins de 20% datent d'avant 1915.

C'est un habitat, et c'est fort logique pour une ville centre d'une agglomération d'un million d'habitants, très majoritairement collectif, 75% de logements collectifs. Ces 75% correspondent à un statut d'occupation de 25% de propriétaires occupants, 25% de locataires HLM, et environ 50% de locataires du parc privé.

Ces logements étant majoritairement collectifs, il y a une prédominance des petits logements puisque le nombre de logement de 4 pièces et plus représente environ 1/3. On verra avec les statistiques de Lomme que les choses sont assez sensiblement différentes.

Enfin, pour ce qui concerne le parc HLM –je ne donne que quelques grands éléments pour bien cadrer notre discussion- c'est un peu plus de 23.000 logements sur Lille – Hellemmes, soit un peu plus de 22%.

C'est un chiffre qui est depuis maintenant près de quinze ans relativement stagnant, non pas parce qu'il n'y a pas eu de construction –il y en a eu près de 1.800- mais tout simplement parce qu'avec les démolitions qui ont été réalisées, et qui n'ont pas attendu ces dernières années pour être mises en œuvre –je rappelle que la tour Marcel Bertrand a été démolie en 1989- et avec un certain nombre de ventes en particulier dans le patrimoine individuel, le parc HLM sur Lille – Hellemmes a relativement peu augmenté.

C'est également un patrimoine qui est relativement bien réparti dans les quartiers.

Sachez qu'il y a davantage de logements sociaux dans le vieux-Lille qu'à Fives ou à Wazemmes. Lille a cette caractéristique d'avoir un secteur sauvegardé qui possède le pourcentage de logements sociaux le plus élevé de France avec quand même, malgré cet équilibre, un certain nombre de grands quartiers d'habitat social, je pense en particulier à Lille-Sud où les 2/3 des résidences principales sont des logements sociaux, au Faubourg de Béthune où le chiffre est supérieur à 70%, mais également à Moulins.

Je dis quelques mots de Lomme également : 11.600 logements au recensement de 1999. Je donnerai quelques éléments très rapides sur ce qui s'est passé depuis cinq ans.

.../...

A la différence de Lille, c'est un habitat qui est très majoritairement individuel, près de 60% des logements sont des T4 et plus, ce qui signifie également très clairement que cette prédominance de l'individuel induit des logements de taille beaucoup plus importante répondant beaucoup mieux aux demandes qui sont celles de familles.

Le parc social sur Lomme, c'est près de 30% de logements sociaux, surtout détenus par Partenord et la SLE pour des raisons historiques liées à la forte implication de l'ancien Maire de Lomme sur l'ancien Office départemental du Nord, OPAC du Nord aujourd'hui PARTENORD.

Voilà quelques éléments que je souhaitais évoquer.

Sur les évolutions plus récentes, en particulier depuis 1999, sur Lille – Hellemmes, c'est environ 3.680 logements qui ont été réalisés entre 1999 et 2003, soit une moyenne de 735 logements environ, et sur les cinq dernières années, un ralentissement sensible sur Lomme, c'est 222 logements qui ont été réalisés.

Si on analyse de manière plus globale les évolutions récentes, on constate sur Lille – Hellemmes – Lomme un rythme de construction qui a été relativement soutenu ces quinze dernières années, mais bien entendu, et cela aura quelques implications dans la suite de mon propos, principalement en logements collectifs et avec le développement de l'investissement locatif privé, ce qu'on appelait les dispositifs PERISSOL qui avaient été eux-mêmes précédés par des dispositifs QUILES, MEHAIGNERIE qui concernaient particulièrement les petits logements et les logements étudiants, dispositifs PERISSOL qui étaient un système d'amortissement fiscal relativement nouveau, prolongé par le dispositif BESSON, et enfin, aujourd'hui le dispositif DE ROBIEN.

Lille a été le principal bénéficiaire de ce dispositif dans l'ensemble de la métropole avec les communes de la couronne ouest, c'est-à-dire La Madeleine, Lambersart, Marcq-en-Baroeul, qui concentrent à eux seuls 80% de cet investissement locatif sur la métropole ces cinq dernières années.

Deuxième élément que je veux évoquer sur les évolutions en matière d'habitat, c'est le maintien d'un rythme modéré de construction de logements sociaux.

Je le disais tout à l'heure, un parc qui a été relativement constant, tout simplement parce que les constructions, 1700-1800 ces dernières années, ont été contrebalancées par un certain nombre de démolitions et un certain nombre de ventes aux locataires en place, ce qui était le souhait de ces locataires, mais également des pouvoirs publics.

C'est donc un rythme de construction qui ne s'est pas traduit par une augmentation équivalente du parc pour les raisons que j'ai évoquées.

Rythme modéré parce que la réduction des crédits, qui ne date pas d'aujourd'hui, a été sensible, que par ailleurs les organismes à qui on demande tous les jours d'équilibrer leurs comptes ont souvent des difficultés à équilibrer les opérations.

Spécifiquement à Lille et en particulier dans les quartiers les plus attractifs de Lille, il y a également la difficulté de trouver du foncier pour faire des opérations de logements sociaux.

Troisième élément que j'évoque, c'est la réhabilitation soutenue de ce parc qui a été réalisée depuis une quinzaine d'années sur la grande majorité de ce patrimoine, même si elle s'est un peu ralentie ces deux trois dernières années pour les résidences qui sont situées en dehors des quartiers de la Politique de la ville et donc les zones urbaines sensibles tenu compte de la diminution des crédits.

.../...

Dernier point que je veux évoquer rapidement, c'est un habitat privé surtout individuel qui possède une qualité très hétérogène. Toute une partie de l'habitat privé qui a été construit ces dernières années -j'évoquais la puissance du dispositif pour Lille et les communes de la couronne ouest- est évidemment constituée d'immeubles et d'appartements modernes, mais en particulier sur un certain nombre d'immeubles très anciens, la qualité est beaucoup moins grande. Nous savons bien qu'il y a un certain nombre d'îlots d'insalubrité dans tous les quartiers de la ville, et même dans les quartiers attractifs, mais on sait fort bien que ces îlots se concentrent en particulier sur les quartiers de Moulins, de Wazemmes et de Fives.

D'où l'idée qui a été la nôtre de lancer une étude de diagnostic sur cet habitat privé afin de cerner beaucoup mieux les îlots d'insalubrité et d'indécence pour mener la politique que je vais évoquer dans quelques instants et y concentrer l'intervention publique.

Dernier point de ce préalable que je veux évoquer rapidement, c'est la forte évolution du contexte dans lequel se déroule tout le travail qui est mené en matière d'habitat, et en particulier la décentralisation qui a été décidée par la loi du 30 juillet 2004, loi relative aux libertés et responsabilités locales qui transfère la mise en œuvre de la compétence du financement de l'aide à la pierre aux établissements publics de coopération intercommunale, donc dans le cas précis à la Communauté urbaine, pour l'ensemble des aides à la pierre, ces établissements devant avoir engagé la réflexion sur un plan local de l'habitat, ce qui est le cas pour la Communauté Urbaine de Lille.

C'est aussi le transfert du contingent préfectoral vers les Maires ou les Communautés urbaines, décision fort controversée notamment des associations qui défendent le droit au logement.

C'est la possibilité d'un conventionnement global de l'ensemble du parc et ne plus traiter opération par opération.

C'est enfin la possibilité sur l'ensemble des aides qui sont évoquées d'avoir des engagements pluriannuels.

Deuxième aspect, je l'ai évoqué et je le révoque pour mémoire, c'est l'élargissement de la prise de compétence habitat par la Communauté Urbaine.

La Communauté a décidé en décembre 2003 de lancer l'élaboration d'un plan communautaire de l'habitat. Cela a d'ailleurs donné lieu à un séminaire le 8 juillet au cours duquel nous avons fait le diagnostic de la situation de l'habitat. Je pense que cela a été l'occasion pour un certain nombre de collègues de prendre la mesure de l'ampleur des problèmes de logement que connaît notre agglomération, mais que connaissent aussi l'ensemble des agglomérations françaises. C'est un problème national qui vient de loin, où on perçoit une plus grande réactivité des pouvoirs publics par rapport à ce problème, même si le compte n'y est pas encore tout à fait.

Les dernières annonces gouvernementales, c'est bien entendu l'augmentation très significative des crédits d'aide à la pierre dans le budget 2005, 80 M€ par rapport à l'enveloppe initiale de 2004 qui était de 468 M, soit près de 20%, ce qui est en soi significatif, cela traduit une relance des aides à la pierre, mais c'est très insuffisant par rapport à l'objectif qu'on nous demande d'atteindre, à savoir une relance au moins de 30%, si ce n'est de 40% de la construction des logements sociaux.

Il faut savoir qu'en 2004, l'ensemble des bailleurs qui ont été amenés à négocier avec la DDE les aides de l'Etat pour la construction de logements sociaux se sont vus proposer une négociation sur la base de 2.000€ par logement, alors que le coût moyen d'une construction, que ce soit en habitat individuel ou en habitat collectif, est d'au moins 75.000€, ce qui met le montant de la subvention de l'Etat à 2,6%.

.../...

J'ajoute que nous avons fait l'objet en 2004 d'une répartition entre les régions particulièrement défavorable pour la région Nord/Pas-de-Calais, ce qui s'est traduit très concrètement dans les crédits disponibles.

Reste à souhaiter que, dès 2005, les choses soient rééquilibrées. Compte tenu des atouts dont nous disposons, si on n'y arrive pas, ce sera vraiment calamiteux.

Voilà le contexte tel qu'il se présente actuellement.

Augmentation également des crédits de l'ANAH, c'est très important pour le parc privé, de 70 M€.

Là encore, par rapport aux objectifs quantitatifs tels qu'ils sont fixés, je pense que la course risque d'être importante pour que nos dossiers soient subventionnés.

Sur les grands objectifs de notre politique de l'habitat lillois, la volonté est très clairement de relancer l'offre en favorisant des produits diversifiés qui soient répartis équitablement sur le territoire et qui soient accessibles aux personnes modestes, en particulier aux familles, aux personnes âgées, et aux jeunes ménages.

Quand nous disons « relancer l'offre », c'est bien entendu s'occuper prioritairement de l'offre dont le marché ne règle pas le problème puisque, je le disais tout à l'heure, notre rythme de construction a été élevé, en particulier par le développement d'un certain nombre de produits financiers qui s'appellent l'investissement locatif privé, et dont un certain nombre de quartiers ont été largement pourvus.

Vouloir relancer l'offre, c'est en particulier poursuivre la politique, d'ailleurs fort ancienne, de développement de l'offre sociale dans les quartiers les plus attractifs de la ville, je pense en particulier au Centre, au Vieux-Lille, à Vauban, et de plus en plus à Saint-Maurice Pellevoisin.

C'est aussi donner sa place au logement locatif et au logement intermédiaire dans les quartiers en restructuration urbaine que sont Wazemmes, Moulins, Fives et les Bois-Blancs et essayer de mettre davantage de mixité sociale dans les quartiers d'habitat social que sont Lille-Sud et le Faubourg de Béthune.

Donc, premier objectif : relancer l'offre en favorisant des produits diversifiés.

Deuxième objectif que nous nous fixons : améliorer la qualité résidentielle avec les bailleurs sociaux et les promoteurs en favorisant la qualité architecturale, le confort intérieur et le développement durable.

Troisième objectif : améliorer la vie quotidienne des habitants en matière d'habitat.

Tout ceci nécessite la mobilisation de tout un certain nombre de partenaires dans la mesure où l'acte de construire est un acte partagé, en particulier l'Etat garde des responsabilités essentielles, même s'il y a décentralisation des aides à la pierre. Je le disais à l'instant, ce qui s'est beaucoup développé à Lille ces dernières années, c'est l'investissement locatif privé. Or, si cet investissement s'est développé, c'est bien parce qu'il y avait des dispositions fiscales d'ordre national qui rendaient possible ce type d'opération.

.../...

Bien entendu, la Communauté Urbaine qui a déjà élargi fin 2003 ses compétences en matière de logement et d'habitat, et qui devrait encore les élargir à la fin 2004 et début 2005 lorsque son PLH sera arrêté, est aussi un interlocuteur important.

C'est le cas de la Caisse d'Allocations Familiales qui distribue un certain nombre d'aides au logement.

C'est le cas de la Caisse des Dépôts et Consignations qui est le principal banquier du logement social avec les Caisses d'Épargne que je ne veux pas oublier.

C'est aussi le cas des bailleurs sociaux et en particulier des trois principaux bailleurs qui interviennent sur Lille – Hellemmes – Lomme : Lille Métropole Habitat, la Compagnie Métropolitaine de l'Habitat et en particulier la SLE sur le territoire lillois, PARTENORD Habitat.

C'est aussi le CAL-PACT, les associations et l'ensemble des professionnels, et en particulier les promoteurs constructeurs.

Notre objectif essentiel est d'être en la matière le catalyseur d'une grande politique en matière d'habitat, tout simplement parce que c'est une des priorités en terme de préoccupation de nos concitoyens, et que nous souhaitons que se développe à Lille une politique de l'habitat qui soit ambitieuse, même si très concrètement elle est mise en œuvre par d'autres et que les financements viennent très largement d'un certain nombre d'autres partenaires.

Premier objectif essentiel, à travers le dossier BORLOO, réhabiliter, rénover les quartiers d'habitat social. C'est le cas de Lille-Sud à travers deux dossiers particuliers, qu'on appelle Arras-Europe et le dossier Sud du Sud, donc très concrètement ce qui est autour de l'axe rue de Cannes – rue Richard Wagner.

C'est aussi Moulins, notamment dans toute la partie nord du secteur de Belfort, et ce que l'on appelle le quartier de la Porte de Valenciennes.

Relancer l'offre de logement social dans l'ensemble des quartiers de la ville à travers ce concept de site associé. Bien entendu, si on se contentait de démolir des logements dans ces quartiers pour reconstruire sur place des logements de meilleure qualité, nous ne supprimerions pas la concentration qui fait une des difficultés de ces quartiers.

Donc, l'objectif est de reconstruire des logements sociaux démolis un pour un, d'en reconstruire une partie sur ces sites-là, Porte de Valenciennes et dans le quartier de Lille-Sud, mais d'en reconstruire aussi dans l'ensemble des autres quartiers de la ville.

Nous avons repéré et aujourd'hui déterminé un certain nombre de secteurs de la ville où, sur 2.600 logements, près de 1.000 logements sociaux devraient être réalisés sur l'ensemble des quartiers.

Premier objectif fort : rénover ces quartiers d'habitat social.

Tout un travail a été mené sur l'habitat et sur la réhabilitation des résidences depuis un certain nombre d'années. Un certain nombre de démolitions/reconstructions ont d'ores et déjà été faites. Il convient de poursuivre ce travail, de l'amplifier et surtout de lui donner une dynamique urbaine qui soit forte, notamment à travers la réalisation d'espaces publics de qualité et d'un certain nombre d'équipements qui donneront à ces quartiers une tout autre vie. On l'évoquait tout à l'heure, un quartier comme le quartier de Lille-Sud par exemple a beaucoup de potentialités.

.../...

Deuxième axe fort de notre politique : une action volontariste sur l'habitat ancien. J'évoque à ce niveau-là des actions déjà engagées, mais qui, tout en étant discrètes, ont un certain impact.

C'est le problème de la requalification des courées. Depuis maintenant une dizaine d'années, la Communauté Urbaine, avec la participation de la Ville, rénove toutes les parties communes des courées, en supprimant les édifices qui perturbent complètement le fonctionnement de ces cours, en amenant l'éclairage, le pavage systématique.

Cela nécessite, car ce ne sont pas des espaces publics, l'accord unanime de tous les copropriétaires.

Ce travail doit être poursuivi. A ce jour, 151 courées de Lille ont été réhabilitées, représentant 1.582 logements. On a des courées de tailles très variables, mais elles font en moyenne 10 logements. Il nous reste 45 courées à requalifier, ce qui devrait être fait dans les années qui viennent.

Autre point fort de notre action volontariste sur l'habitat ancien : l'intensification de la lutte contre l'insalubrité. Je l'évoque simplement pour mémoire puisque Marie-Christine STANIEC va y revenir dans quelques instants.

Troisième aspect : inciter à des actions innovantes notamment pour lutter contre le logement insalubre et le logement indécents. Là encore, Marie-Christine l'évoquera. C'est mieux contrôler l'état des logements avant l'accord donné par la CAF sur le tiers payant qui est le système par lequel le propriétaire d'un logement reçoit directement les aides au logement sans que cela ne passe par le locataire.

Autre évocation sur cette politique volontariste : initier une opération ambitieuse de requalification de l'habitat ancien. Nous avons aujourd'hui quasiment achevé le diagnostic précis par quartier et par îlot de tous les secteurs d'habitat dégradé, d'habitat insalubre, voire indécents.

Notre objectif est donc de mettre sur pied en lien avec la Communauté Urbaine ce qui a été mis en œuvre de manière expérimentale et donne des résultats significatifs sur Roubaix – Tourcoing, ce qu'on appelle la réhabilitation requalifiante qui est une façon d'augmenter très sensiblement les travaux réalisés logement par logement, que ce soit les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs de façon à modifier l'image d'un quartier, stopper la spirale de dégradation dans laquelle certains îlots peuvent se trouver pour retrouver une dynamique positive.

Enfin, dernier point : la prévention des expulsions. Là aussi, Marie-Christine abordera cette question plus longuement.

En conclusion, Madame le Maire, puisque la Communauté a engagé la réflexion sur son plan communautaire de l'habitat, le diagnostic qui, je crois, doit dépasser les remarques partisans, c'est la gravité de la crise du logement dans laquelle nous nous trouvons. Partout dans la métropole, tous les Maires évoquent la montée des prix importante, voire même dans certains quartiers et dans certaines villes, tout à fait spectaculaire et pour beaucoup d'entre eux un peu effrayante.

Deuxième aspect qui est indiscutable, c'est l'insuffisance quantitative de construction de logements. Sachez qu'au niveau de la métropole, nous avons construit environ 3.200 logements tous types confondus en 2003 alors que la fourchette basse des besoins nécessaires sans forcément rattraper les retards est comprise entre 4.500 et 5.500 logements.

.../...

Troisième point qui est inquiétant dans la crise que nous connaissons, c'est le parcours résidentiel relativement figé dans lequel se trouvent un certain nombre de locataires du parc social. Tous les bailleurs voient diminuer très sensiblement les départs. Or, les départs sont également l'occasion de libération de logements et donc de possibilités qui sont offertes de relouer ces logements à des personnes qui en font la demande.

Prenant l'exemple précis de Lille Métropole Habitat que je connais particulièrement, sur les quatre dernières années, sur un parc d'environ 18.000 logements, on a vu baisser le taux de rotation de 5 points, ce qui représente environ 900 logements que Lille Métropole Habitat n'est plus en situation de pouvoir proposer à la re-location puisque les locataires s'en vont désormais beaucoup plus tardivement.

Voilà quelques éléments de la crise dans laquelle nous sommes. La volonté est forte de nous mobiliser, et au fond pour la Ville de servir de catalyseur de tous les partenaires qui interviennent dans l'acte de construire pour apporter notre contribution à la résolution d'une crise, résolution dont je continue de penser qu'elle sera très progressive compte tenu des retards qui ont été accumulés depuis un certain temps.

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire - Merci, Monsieur CACHEUX.

Je passe la parole à Madame STANIEC.

Mme STANIEC - Madame le Maire, Mesdames, Messieurs, après l'intervention d'Alain, permettez-moi de préciser l'action menée par la Ville de Lille sur les logements privés.

1) Intensifier l'action existante : Amplifier la lutte contre l'insalubrité (diapo 1)

Pour mémoire, deux délibérations ont été prises en décembre 2002 pour une OPAH insalubrité et une OPAH requalifiante. Ces délibérations, associées aux études lancées sur l'état des lieux du logement ancien et les partenariats nous ont permis durant l'année 2003 d'organiser les services, ceux de l'hygiène, de l'habitat, de l'action sociale, afin de mieux préparer les dossiers souvent très compliqués puisqu'ils mobilisent des financements multiples, ceux de la CUDL, de la Région, du Département, de l'Etat, même si ces derniers ont été réduits en 2004.

Des quartiers tests, Moulins, Fives, Wazemmes, expérimentent les procédures et les partenariats, même si, bien sûr, tout dossier signalé est par ailleurs traité par les services de la Ville. Cette mobilisation augmente le nombre de dossiers à traiter.

La lutte contre l'insalubrité et l'indécence sont donc les deux premiers axes de travail de la Ville.

Depuis 2003, 685 logements ont été repérés et signalés.

38 immeubles, aujourd'hui, sont en travaux ou en instance de l'être.

50 immeubles sont en cours de négociation avec le propriétaire.

Comme vous le voyez, c'est une action qui démarre de façon importante, et qui permet la récupération de logements.

Les négociations avec les propriétaires bailleurs nous permettent de récupérer des logements pour 50% d'entre eux par convention en loyer maîtrisé. Les propriétaires occupants sont également pris en compte et pour les plus en difficulté, une caisse d'avance a été mise en place.

.../...

Pour mémoire, 117.000€ ont été versés en aides aux propriétaires.

L'objectif que nous souhaitons pour 2005 et 2006 serait de travailler entre 80 et 100 logements par an.

2) Initier les actions innovantes (diapo 2)

a) Mettre en place avec la CAF et les partenaires un plan de prévention des logements indécents

Pour les actions innovantes, il s'agit, comme l'a rappelé tout à l'heure Alain, de travailler avec la CAF parce qu'elle a pour mission de valider l'état du logement avant d'attribuer l'aide au logement. Cette procédure n'existe pas sur Lille. Nous avons donc engagé des négociations avec la CAF, mais également avec d'autres partenaires afin de mettre en place des procédures et un plan de prévention qui devrait nous permettre de signer une convention d'objectifs et de moyens.

L'idée est de mieux contrôler l'état des logements avant le versement de l'aide au logement ; de conditionner le versement de l'aide au logement au respect des normes de décences. Mais également elle devrait nous permettre de mieux accompagner les propriétaires qui souhaitent mettre aux normes le logement qu'ils louent et surtout d'aider les locataires en cas de conflit avec leur propriétaire.

L'objectif est de signer une convention d'ici 2004, voire début 2005, et là aussi de mener une expérimentation sur trois quartiers cibles, l'un qui est déjà en opération test mais que nous souhaitons un peu modifier, c'est celui de Fives, et développer sur Wazemmes et sur Moulins.

b) Initier une opération de requalification sur l'habitat (diapo 3)

Le point complémentaire serait de mener une opération plus forte sur l'ensemble de la Ville au regard des expériences et des expérimentations que nous avons menées ces derniers mois sur les quartiers cibles.

L'objectif sur les cinq prochaines années est d'obtenir des résultats qui devraient avoir un impact important à la fois sur les possibilités d'offres de logements, mais également sur la possibilité de requalification urbaine puisque l'on sait que lorsqu'une maison reste vacante ou insalubre, elle peut polluer une rue, alors qu'une opération de requalification va entraîner un dynamisme sur l'ensemble du secteur, voire par effet de cercle sur l'ensemble du quartier.

Les objectifs stratégiques sont de produire des logements destinés à des familles modestes, locatif privé à loyer maîtrisé, locatif social mais également accession sociale, ce qui est extrêmement important pour pouvoir offrir un parcours résidentiel à des populations y compris modestes.

Favoriser une plus grande diversité sociale dans l'ensemble des quartiers, mais aussi lutter contre l'indécence, l'insalubrité et l'obsolescence des logements.

Résorber le parc dégradé et/ou en situation de vacance ou d'abandon.

Comme vous le voyez, nous avons un objectif important, 1300 logements sur cinq ans, 350 logements qui viendraient d'immeubles vacants dégradés ; 150 logements qui pourraient être remis également sur le marché et qui ne le sont pas aujourd'hui parce que les logements sont trop dégradés ; 550 logements en accompagnement avec les propriétaires bailleurs, et 250 pour accompagner les propriétaires occupants modestes.

.../...

Comme vous le voyez, ces objectifs sont importants. Ils peuvent être accompagnés par des mesures coercitives pour les propriétaires récalcitrants. La loi SRU, Solidarité Renouvellement Urbain, votée en 2000, donne des outils pour le faire, exécution d'office aux frais du propriétaire, expropriation après déclaration d'utilité publique.

Par contre, pour les propriétaires qui acceptent d'être partenaires, des aides existent : des aides financières mais également des aides au montage des dossiers.

Je rappelle également qu'une agence immobilière (AIVS) à vocation sociale créée par le Conseil Général cette année offre des garanties aux propriétaires partenaires : assurance de loyers, mais également des aides aux locataires fragiles financièrement.

Il nous faut, sur le logement ancien, trouver des partenaires financiers. J'espère que l'annonce du budget de l'Etat 2005 sera réelle car, aujourd'hui, il est important d'obtenir des moyens pour pouvoir mener une politique dynamique sur la ville en partenariat avec l'ensemble des financeurs potentiels.

3) Présentation des expulsions (diapo 4)

Le point complémentaire que je voudrais aborder est la prévention des expulsions, là également pour un peu rentrer dans le détail et vous expliquer les difficultés qui existent sur cette ville.

Nous n'avons pas attendu les lois sociales annoncées par le Gouvernement actuel pour travailler sur ce dossier puisque nous avons des objectifs anciens qui sont de :

Mieux garantir le droit au logement des locataires de bonne foi ;

Rétablir plus rapidement les propriétaires dans leur droit à percevoir le loyer qui leur est dû.

Ce double objectif n'est pas de rendre l'expulsion impossible, mais de la limiter uniquement aux ménages qui rejettent toutes les propositions de secours, ce qui est prévu dans la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998.

Quelques tableaux rapides pour vous montrer l'état de la situation sur la ville de Lille. (diapos 5 et 6)

Il y a au niveau de la Préfecture un certain nombre de données qui sont intéressantes, notamment le nombre de commandements de quitter les lieux sur l'arrondissement de Lille.

Comme vous le voyez, les chiffres sont effectivement en train de monter de façon spectaculaire. Pour autant, sur la ville de Lille, grâce aux mesures que nous avons mises en place, vous voyez que la courbe n'est pas exactement similaire, et notamment sur l'année 2003-2004 puisqu'on voit une inversion de la courbe sur l'année 2004.

Pour autant, il est important de voir que ces commandements de quitter les lieux, par quartier, sont répartis entre le public et le privé. (diapo 7)

Un autre tableau est également important, il concerne le nombre de dossiers suivis par la Ville de Lille à la fois pour le parc locatif et le parc privé.

Comme vous le voyez, ce camembert montre qu'un certain nombre de dossiers sont confiés à la Ville pour être suivis. On verra tout à l'heure rapidement la procédure, mais je voudrais m'arrêter un instant sur ce camembert qui montre l'intérêt d'un travail social bien pensé avec les services et avec les partenaires associatifs.

.../...

Je vous rappelle le chiffre de 218 commandements de quitter les lieux, et à l'arrivée, nous n'avons depuis l'année 2003 que 4 expulsions réelles : 2 dans le privé, 2 dans le public.

Vous voyez sur ce tableau qu'il y a des personnes qui quittent les lieux et ne répondent pas à la procédure, et d'autres personnes qui sont suivies par les services et par les associations.

En tout cas, le travail est important puisque la réalité n'est que de 4 expulsions au regard des 218 dossiers annoncés.

La procédure que vous avez dans votre document est effectivement un peu complexe. (diapos 8, 10 et 11)

On a une phase pré-contentieuse qui permet à la personne, dans un premier temps, d'avoir un maintien des aides durant trois mois, en attendant un plan d'apurement.

Une phase contentieuse qui entraîne un commandement de quitter les lieux enclenche l'action de la Ville et de ses partenaires associatifs qui sont financés entre autres par la Ville de Lille.

Le schéma qui vous est présenté est un schéma assez difficile à suivre. Pour autant, ce qu'il est important de voir, c'est qu'à partir du moment où la Ville de Lille reçoit de la Préfecture le commandement de quitter les lieux, les services sont mobilisés pour accompagner et identifier avec la personne les différents éléments et les différents accompagnements qui peuvent exister.

Un accompagnement sera particulier s'il s'agit d'un logement insalubre puisque, dans ce cas, le locataire doit déposer une plainte, ce qui n'est pas facile à faire quand on est déjà en grande difficulté, et elle doit être accompagnée pour que l'on puisse aboutir soit à un relogement dans un logement convenable, y compris financé en partie par le propriétaire, soit un relogement dans le logement ancien lorsque le propriétaire a fait les travaux.

Une autre procédure est menée lorsqu'il s'agit d'un logement indécent puisque dans ce cas, nous sommes sur un accompagnement incitatif et non pas lié à une obligation légale.

Enfin, si la personne est en surendettement, les partenaires sont mobilisés pour accompagner la personne dans les différentes phases de procédure administrative.

Voilà rapidement les documents que vous pourrez regarder à tête reposée, qui vous permettront de voir qu'avec des moyens réduits au niveau de la Ville puisque nous n'avons que trois personnes qui travaillent sur cette question, avec des financements associatifs qui accompagnent les personnes, nous arrivons à avoir sur cette ville une politique qui permet un accompagnement réel de la population.

Je vous rappelle qu'il y a peut-être beaucoup d'énergie dépensée mais que le résultat est important. Les difficultés réelles que connaît la population obligent la Ville de Lille à intervenir même si le relogement n'est pas de sa compétence.

Toutefois, sur cette question comme sur d'autres, la Ville de Lille est vigilante sur le respect de la loi, et nous ne voulons ni cautionner des propriétaires marchands de sommeil, ni soutenir des locataires de mauvaise foi. Chacun a des droits et des devoirs, chacun doit les respecter. La Ville de Lille sera vigilante pour cette action comme pour les autres, mais il est vrai que nous ne sommes pas les seuls opérateurs, Alain le rappelait tout à l'heure, nous sommes là pour dynamiser, coordonner, inciter, mais nous avons besoin de financements complémentaires pour avoir une politique qui soit très concrète pour la vie des gens.

Merci.

.../...

Madame le Maire - Merci beaucoup, Madame STANIEC.

Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, chers collègues, il était temps que ce débat ait lieu ici au Conseil municipal. C'est pour cela que malgré l'absence de dossier envoyé en temps -il faut que les Conseillers de quartier par exemple sachent que le dossier, nous l'avons sur table- j'ai donné mon accord à Pierre de SAINTIGNON pour tenir ce débat ici. Je ne le regrette pas et je suis reconnaissant à Alain CACHEUX de le porter à ce niveau d'interpellation.

Il est bien que ce débat ait lieu ici. Pourquoi ?

Parce que je voudrais rendre attentifs tous mes collègues à ce petit point par rapport à la Communauté urbaine.

Avec les transferts successifs de compétences institutionnelles à la Communauté urbaine, si on n'y prend pas garde, petit à petit, nous allons nous laisser dessaisir de notre responsabilité politique.

Ici, à la Ville, on aura tendance à reporter à la Communauté Urbaine le débat politique de fond au motif d'une compétence transférée. Et là-bas où siègent 170 élus communautaires au deuxième degré, on aura tendance à négocier, à organiser, à aseptiser le débat, à compromettre, ce qui est bien compréhensible, entre les différents intérêts très divergents des 85 communes, croyez-moi, chers collègues -je ne le dis pas à Madame le Maire parce qu'elle connaît la machine aussi bien que moi- Président de groupe politique depuis plus de douze ans, je parle d'expérience et certains moments ne sont pas sans me rappeler ce délicieux film « petits meurtres entre amis »... -

Madame le Maire - Il y a aussi « petits arrangements entre amis »...

M. DECOCQ - C'est pourquoi j'apprécie que ce débat ait lieu ici ce soir.

C'est donc un débat légitime, car la compétence de l'habitat n'est pas transférée à 100%, même si le rôle de la Communauté urbaine est renforcée avec le Plan Local de l'Habitat. La délibération du 19 décembre 2003 adoptée à l'unanimité vise la compétence du PLH, renvoyant à plus tard la définition de l'intérêt communautaire et le contenu de la compétence communautaire.

Si notre collègue CACHEUX, après une longue période de discussion, a obtenu un vote unanime, c'est d'abord que c'est un politique habile et expérimenté, mais c'est surtout qu'il a su trouver un équilibre entre la nécessaire vision locale des problèmes d'intérêt général et le rôle d'animation et d'impulsion des politiques communales de l'habitat.

Je cite d'ailleurs Alain CACHEUX dans la discussion communautaire. Il disait ceci : « Nous respectons l'esprit de la Communauté Urbaine, Etablissement public spécialisé, lequel affiche très clairement que les compétences -vous apprécierez...- qu'il ne prend pas, il ne les a pas !

Il ne s'agit pas de contraindre les Maires à conduire sur leur commune une politique d'habitat dont ils ne voudraient pas, mais de faire bénéficier celles souhaitant mener une telle politique de l'assistance de la Communauté. »

Débat légitime, mais aussi débat motivant car il concerne la vie quotidienne des habitants, et quand on voit l'ensemble des diapositives, chaque quartier, chaque îlot, tout ceci à une réponse pour les élus qui sont ici, et ces habitants, nous leur devons des réponses.

.../...

J'entendais Madame STANIEC sur les expulsions et je regardais les courbes qu'elle présentait, mais derrière, combien de galères humaines, bien que je reconnaisse le travail qui est fait. Le droit au logement ne peut pas rester un slogan politique. Je le dis en tant que parlementaire. C'est un objectif dont les contours devront être redéfinis notamment au Parlement. Etre mal logé, c'est tout simplement mal vivre.

Et le logement, c'est la responsabilité politique de la ville. Cela a toujours été ainsi dans l'histoire de cette ville.

C'est aussi un débat stratégique car, dans la grande mutation de notre ville, de l'industrie au tertiaire, du tertiaire au tourisme culturel, aujourd'hui, la politique du logement participe à la reconquête des territoires, ou si elle échoue, comme des chiffres, elle nous laisse, hélas, penser que le risque est certain, elle laisse se développer cette entropie des situations existantes il y a vingt ans, c'est-à-dire la fracture qui s'agrandit entre les beaux quartiers et les quartiers défavorisés. Or, il n'y a pas d'avenir pour une ville fracturée économiquement et socialement.

C'est enfin un débat éminemment démocratique car la politique du logement, c'est la conséquence de vrais choix philosophiques, idéologiques, politiques, choix sur lesquels nous nous affrontons, mais choix aussi sur certains desquels nous pouvons nous retrouver.

Nous voulons prendre part pleinement à ce débat, c'est pourquoi nous souhaiterions la création d'une mission d'évaluation de la politique municipale en cette matière, comme nous avons pu le faire en matière de sécurité.

Cette mission aurait notamment une déclinaison spécifiquement lilloise préparant ainsi d'abord entre nous les élus mieux au débat et surtout au débat communautaire.

Est-ce une mission au sens de l'article 29 du règlement intérieur ? C'est à vous de l'apprécier, mais dans le no man's land juridique complexe et dans le temps entre la Ville et la Communauté urbaine, ce que nous vous demandons, c'est plus de respecter l'esprit de la loi Démocratie de proximité que sa forme stricte, l'esprit étant notamment celui qui donne à l'Opposition des éléments pour critiquer. Car, effectivement, il y a ceux qui font, Madame le Maire, et ceux qui critiquent, et Dieu soit loué, les rôles ne sont pas renversés, car imaginez l'inverse !... Si c'étaient nous qui faisons et vous qui critiquez, nous serions la Majorité et vous l'Opposition !...

Donc, il est normal que chacun joue son rôle.

Qu'avons-nous à dire dès ce soir ? Trois choses.

D'abord, le jugement sur la situation.

Ensuite, la philosophie que nous portons sur ce qui vient de nous être exposé partiellement et sur la réforme à mener.

Et notre point de vue sur les leviers de cette réforme.

Cette situation, je me demandais si Alain CACHEUX prononcerait le nom, mais il l'a fait, ce n'est d'ailleurs pas de gaieté de cœur que nous le constatons, constitue une vraie crise. Cette crise est globale.

D'abord, elle touche toute la métropole. On a dit qu'elle touchait toute la France, mais on va d'abord regarder ce qui se passe chez nous.

.../...

Elle est vraiment métropolitaine, et Alain CACHEUX a eu raison de dire que le séminaire du 8 Juillet a fait prendre conscience à bon nombre d'élus dont je suis, je le dis très sincèrement, de la gravité de cette situation. Je me suis plongé intégralement dans les travaux qui ont été rendus publics par l'Agence d'Urbanisme. j'y ai passé des heures et des heures, et ce que je vous dis ce soir est le résultat de ce que j'ai lu, de ce qu'on entend, de ce qu'il y a dans les permanences... Tout cela, j'en fais une synthèse.

Je ne reviens pas sur ces situations sauf pour souligner qu'on voit bien que c'est le produit cumulé de retards répétés depuis bientôt quinze ans.

Je ne vais pas refaire la longue litanie des chiffres sur tous ces retards...

Renouvellement insuffisant tant dans le parc HLM que dans le parc privé.

Production de logements insuffisante.

Logements inadaptés

Marché captif d'investisseurs...

Tout cela, Alain CACHEUX l'a expliqué.

Ce qui est vrai sur la métropole est naturellement vrai à Lille.

Elle est globale parce qu'elle touche tous les quartiers, et toutes les catégories d'habitants.

Elle touche tous les quartiers... Ces dernières années, la hausse des prix par exemple avait surtout été marquée sur les quartiers du Centre, de Saint-Maurice Pellevoisin, Vauban-Esquermes et le Vieux-Lille. Entre 2000 et 2002, elle a gagné des secteurs comme Bois-Blancs, Fives, Hellemmes, où les prix étaient jusqu'ici relativement modestes.

Autrement dit, des quartiers pourtant classés en grand projet de ville ou en zone urbaine sensible sont marqués par une hausse des prix de l'immobilier.

Sur le territoire lillois, cette hausse des prix est globalement estimée par les professionnels à 22%.

Aujourd'hui, les derniers secteurs urbains lillois qui restent à l'écart de la hausse –pour combien de temps encore ?...- sont Lille-Sud et Faubourg de Béthune.

Elle touche aussi toutes les catégories d'habitants. On l'a évoqué, mais pas suffisamment clairement. Cela touche d'abord les personnes en difficultés, et c'est particulièrement le cas à Lille où la part des ménages à faibles ressources hébergés dans le parc locatif privé est la plus importante de la métropole, entre 30 et 40%.

Cela touche les étudiants dont on ne parle pas souvent. J'étais l'autre jour à la MAJT de Moulins, et on me faisait toucher du doigt que l'Université était bien obligée d'accueillir plein d'étudiants, notamment des étudiants étrangers qui n'ont pas de ressources suffisantes. Le CROUS est dépassé par la situation, ces étudiants ne trouvent pas de solution et en plus, ils se replient sur d'autres segments de l'offre qui s'engorgent éventuellement.

.../...

Les personnes âgées. Les élus municipaux sont parfaitement au courant et conscients, donc il est inutile de re-développer ce qui a été dit sur l'inadaptation des HLM.

La modernisation et la transformation des foyers-logements.

Tout le schéma gérontologique et la transformation en EPAD.

Ce que nous souhaitons, c'est que dans le grand projet lillois auquel on revient, on voit bien que, indépendamment des travaux que nous allons mener à la Communauté urbaine, nous allons adopter aussi au mois de novembre un grand projet lillois. Donc, nous souhaitons qu'on accorde une place particulièrement importante aux personnes âgées.

Enfin, les familles avec enfants où on voit bien que la raréfaction de l'offre d'une part et la forte hausse des prix d'autre part n'empêchent pas l'étalement urbain qui est si préjudiciable. On va toujours plus loin en espérant trouver moins cher avec le cortège d'ennuis que les gens ont ensuite dans leur vie quotidienne d'une part et que nous, nous aurons dans la gestion de la ville d'autre part.

En résumé, à Lille, la crise du logement a pris ces dernières années un caractère global tant sur le plan géographique, on le sait maintenant, que sur tous les types d'habitat. Les logements sont chers à la vente, insuffisants en nombre, inadaptés aux besoins de la population et confisqués par des politiques d'investisseurs.

Alors, ce constat, tout le monde peut le faire... enfin, il faut vraiment s'y pencher. Si on veut vraiment un regard global et objectif, c'est un dossier très complexe. Mais tout le monde peut le faire.

Alors, si nous voulons vraiment redresser la situation, prendre des mesures à la hauteur du paysage qui vient d'être décrit, il faut s'interroger.

D'où vient cette crise du logement ?

Evidemment, on va poser des questions qui, venant de l'Opposition, peuvent déranger, voire même fâcher, mais c'est notre rôle.

On nous dit que c'est la pénurie du logement, oui, mais d'où vient cette pénurie ?

C'est le résultat, à notre point de vue, de politique nationale insuffisante, conjuguée à des politiques municipales, dans un contexte de crise de l'emploi qui est à l'origine de cette grave crise du logement.

Je dois dire que quand j'entends Alain CACHEUX, c'est un calendrier politique au fond presque cruel, qu'il assume d'ailleurs, que celui qui oblige le vice-Président à la Communauté Urbaine en charge de ces questions à rendre compte de la gravité d'une situation qu'il a pourtant prévue en interpellant ses amis politiques au niveau national et au niveau local.

Je rappelle en effet qu'il était co-auteur d'un rapport parlementaire sur la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, et il avait clairement alerté le Gouvernement de l'époque sur la situation.

Il n'avait pas tort !

.../...

Au plan national, d'abord, la loi SRU n'a pas produit les effets escomptés. Au contraire ! L'obligation de 20% de logements sociaux dans les communes de plus de 3500 habitants a pérennisé la ghettoïsation –vilain mot- des quartiers à forte concentration de logement social sans avoir les effets de répartition ou d'étalement escomptés puisque nombre de communes ont préféré les pénalités plutôt que d'accueillir des logements sociaux.

La Fondation Abbé Pierre a ainsi estimé à 30% des communes en province, 40% en Ile-de-France, le nombre de récalcitrants à la loi SRU n'ayant construit aucun logement social au cours des trois dernières années.

Je vous renvoie à un journal du soir du 21 septembre 2004.

Et cela se trouve aussi bien à Droite qu'à Gauche, j'ai des exemples !

On cite en exemple le Maire de Versailles, Etienne PINTE, qui est de Droite pour avoir appliqué la loi SRU.

(réactions sur les bancs de la Majorité municipale)

La diminution constante des crédits de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat...

Je préviens les Conseillers de quartier, quand vous allez entendre la Majorité commencer à parler derrière moi, c'est que cela commence à les déranger...

Madame le Maire - Non, non...

M. DECOCQ - Il faudra que vous en preniez l'habitude...

La diminution constante des crédits de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitant, soit 10% en moyenne...

Madame le Maire - Je voudrais dire un mot, Monsieur DECOCQ...

M. DECOCQ - Oui, Madame.

Madame le Maire - Très souvent, vous nous dites qu'on n'est pas là pour parler de la politique nationale... Or, moi, je comprends très bien le lien entre le national et le local sur le point précis, mais vous nous donnez l'exemple de Versailles, donnez-nous des exemples de communes de Droite ici dans notre métropole qui ont utilisé la loi SRU !... Ce serait intéressant...

M. DECOCQ - Non, nous ne sommes pas au Parti Socialiste, nous ne tirons pas sur nos amis...

(rires)

Madame le Maire - Mais vous n'en pensez pas moins... merci de l'avoir dit !

On n'est pas dans l'Ile-de-France ici... Mais on a compris, on ne vous gênera pas plus longtemps...

M. DECOCQ - J'ai répondu ce que je devais répondre.

.../...

La diminution constante des crédits de l'ANAH... je passe sur les chiffres...

Le parc locatif social a régressé de 173.000 en 1993 à 122.500 en 1999.

La construction de logements sociaux a diminué...

J'en ai terminé, mes chers collègues de la Majorité.

Sous JOSPIN, on est resté à plus de 3 millions de mal logés. Fermons la parenthèse !

Au plan local maintenant, personne ne conteste plus le changement d'image qui était nécessaire au destin de notre grande ville devenue une grande ville d'Europe du Nord.

Cette mutation de la ville industrielle du Nord de la France à la Capitale Européenne de la Culture a eu besoin de leviers puissants, coûteux, Euralille, le Musée des Beaux-Arts, pour ne citer que les plus notoires, des grands événementiels comme les Jeux Olympiques ou comme celui qu'on vient de vivre et qui se termine comme l'année culturelle.

C'est peu de dire que Lille a investi massivement dans la métropolisation, dans les fonctions qui participent à cette métropolisation, mais cette mutation n'a pas eu les effets escomptés à l'époque jusqu'au fin fond des quartiers.

Le renouvellement urbain dont on parle et dont on va parler de ces quartiers n'est pas tout entier réduit et contenu dans les opérations d'amélioration de l'habitat.

La turbine tertiaire tellement évoquée par le Maire honoraire, le Président MAUROY, n'a pas produit ses effets jusqu'au fin fond des quartiers, ce qui était attendu.

Attention, nous ne disons pas qu'il ne fallait pas faire Euralille...

Madame le Maire - Ah, vous changez... c'est bien !...

M. DECOCQ - Non, non, je connais l'habileté de la réponse...

Nous disons que la création d'emplois attendue et annoncée à l'époque pour tous les Lillois des quartiers n'a pas eu lieu et que la crise du logement est liée à la crise de l'emploi dans ces quartiers où les difficultés sociales et économiques se nourrissent réciproquement sur un territoire urbain des années 60 qu'il faut totalement renouveler.

Je sais bien que les opérations de démolition - reconstruction constituent des opérations complexes, mais là encore ne prend-on pas du retard ?

J'interpelle notre collègue CACHEUX, il me répondra.

J'ai examiné avec attention les dossiers du séminaire du 8 juillet notamment sur le renouvellement urbain dans les quartiers d'habitat social. J'ai vu par exemple sous la rubrique « déjà déposés à l'ANRU » des dossiers concernant Hem, Roubaix, Lys-Lez-Lannoy, alors que les projets lillois, ceux que vous avez cités, Arras - Europe, Sud de Lille-Sud, Moulins, Porte de Valenciennes, sont encore à l'état « d'études de définition ».

Voyez le décalage : déposés d'un côté, études de définition de l'autre.

.../...

C'est pourtant un des éléments d'une vraie réforme.

Quelle est notre philosophie politique sur cette réforme ?

Nous sommes totalement en accord avec la vision du renouvellement urbain qui fait de la mixité sociale un principe à mettre au cœur d'un projet de quartier global et transversal.

Cette mixité sociale suppose le développement d'une offre en accession à la propriété pour des populations aux revenus modestes mais aussi pour toutes les classes moyennes.

Ainsi, on pourra mieux diversifier le peuplement dans les différents quartiers, et nous avons trop assisté à une spécialisation excessive des territoires. Je prendrai mon exemple là où vous ne l'attendez pas, la rue Colbert où on spécialise un logement étudiant. C'est comme ça, on est aussi content d'avoir une université au cœur de la ville, mais voyez le résultat.

Le traitement conjoint de l'habitat, des espaces, des équipements, des services, de l'implantation économique, c'est la seule réponse.

Je pourrais, quartier par quartier, et on aura le temps de le faire s'il le fallait, faire la démonstration que ce traitement conjoint n'est pas toujours réellement conjoint. Voilà la difficulté, et notamment à Lille-Sud.

Notre collègue CACHEUX a une expérience ancienne et reconnue de ces questions. Nous n'avons pas de leçon à donner. Contester des choix politiques est une chose, ne pas mettre en cause la compétence, c'en est une autre. Et nous, nous ne confondons pas.

Les leviers, il les connaît bien. Il en a cité quelques-uns, pour ne pas dire tous.

Ce sont les enjeux de la réforme.

D'abord, la politique foncière à la Communauté urbaine qui doit nous être utile.

Ensuite, le parc privé ancien à rénover avec les aides nouvelles du Gouvernement.

Le parc privé neuf à réactiver, en rééquilibrant -je ne l'ai pas entendu- la proportion entre investisseurs et propriétaires occupants.

La logique des investisseurs, par définition, est purement financière et même fiscale, et leur comportement et leur choix rendent l'offre déséquilibrée.

J'ai appris par exemple que, dans le quartier des anciens abattoirs, dans le premier immeuble, sur 196 appartements, 192 appartiennent à des investisseurs et 4 à des propriétaires occupants.

Madame le Maire - Votre Gouvernement les favorise !...

M. DECOCQ - Oui, mais quel déséquilibre potentiel au terme de leur logique.

On ne peut pas demander aux élus une certaine forme de morale en politique et en même temps les piéger lorsqu'ils ont l'authenticité de dire des choses qui sont vraies et que tout le monde comprend !

.../...

Si vous voulez, je vais revenir en arrière sur les retards, l'inertie du Gouvernement JOS-PIN... je peux tout faire !

Enfin, le parc locatif social où le Gouvernement met en place les moyens d'accompagner la volonté de réforme de ceux qui en auront.

J'en arrive à ma conclusion...

(réactions sur les bancs de la Majorité)

Ecoutez, j'en suis à 22 minutes...

Madame le Maire - C'est bien...

M. DECOCQ - Vous entendez vos élus, pour eux c'est trop, ils voudraient revenir à avant 83 où il n'y avait pas d'Opposition ! Ce serait tellement bien...

Quand on a parlé de 3 Conseillers tout à l'heure, j'ai même entendu mon excellent collègue de Fives dire : « 3, c'est trop ! »

Madame le Maire - Il plaisantait !... Comprenez la plaisanterie...

M. DECOCQ - Vous voyez qu'on fait dire ce qu'on veut aux mots... On revient au début de notre conversation...

Madame le Maire - Allez-y...

M. DECOCQ - J'ai entendu notre collègue CACHEUX s'exprimant dans un hebdomadaire métropolitain, qualifier la crise de « durable ». Oui, c'est vrai que le logement n'est pas une mécanique réactive à la seconde. Il y a par nécessité des procédures et des temps matériels de construction qui prennent du temps. Mais la crise sera d'autant plus durable si vous ne saisissez pas l'opportunité du plan BORLOO.

Ce plan de cohésion sociale, vous le connaissez, il est considérable, 12,8 milliards sur cinq ans. Je dit tout de suite à Madame STANIEC qui s'interrogeait sur le budget 2005 qu'il lui a peut-être échappé que ce serait une loi de programmation ! Ce qui veut dire une loi qui garantit les budgets sur plusieurs années !

Ce plan permettra le rattrapage des retards en matière de logements locatifs, la mobilisation du parc privé, les aides de l'ANAH sont doublées, de 70 à 140 M€, le renforcement de l'accueil et de l'hébergement d'urgence.

C'est un plan sans précédent tant du point de vue des moyens que des objectifs poursuivis et j'ajoute la donnée de la programmation.

Nous vous demandons en conséquence à partir de la volonté politique lilloise d'élaborer un plan lillois de cohésion sociale qui sera l'expression de cette volonté politique de la Ville concurrentement à l'accompagnement de la Communauté Urbaine.

Le contenu de ce plan, vous le connaissez.

Pour nous, deux catégories d'habitants devront faire l'objet de toute votre attention : les personnes âgées, on l'a dit, et aussi les personnes seules dont le nombre ne cesse d'augmenter.

.../...

Nous avons maintenant dans les semaines qui viennent à prendre des décisions à la Communauté et aussi à la Ville, dans l'esprit de la délibération de décembre dernier, c'est-à-dire que l'élan, la reconquête doit d'abord venir de la Ville.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Madame le Maire, chers collègues, les exposés de Monsieur CACHEUX et de Madame STANIEC étaient très exhaustifs. On aurait quand même souhaité, vu la teneur des informations qui étaient distribuées, que ce genre de document soit disponible avant. On a eu du mal à l'avoir, même en téléphonant à votre cabinet ou au secrétariat de Monsieur CACHEUX. Je l'ai là, il a été exposé relativement longuement par nos deux Adjoints.

Effectivement, on est encore très en amont puisque d'effort financier il n'est point question. Il sera temps à un moment de quantifier tout cela.

Les rythmes aussi de rénovation et de réhabilitation, j'ai bien peur que cela prenne, comme le Plan Borloo, près de 800 ans, si je suis votre rythme d'exécution.

Cela dit, c'est un sujet relativement important et transversal qui touche également la Communauté urbaine. Il n'y a là rien de révolutionnaire dans le constat et dans les propositions. Je me souviens d'un candidat à l'élection cantonale de Lille-Sud qui parlait il y a quinze ans de la réhabilitation de l'immeuble DECAL (? ?) qu'on a vu en photo, je vois que les choses avancent lentement, mais elles avancent, c'est l'essentiel.

Quelques considérations générales. Christian DECOCQ a évoqué un certain nombre de constats et de propositions. Effectivement, la pénurie foncière est là et tant qu'on ne trouvera pas des actifs mobilisables, il est évident qu'un certain nombre de mises en chantier ne pourront pas avoir lieu sur notre ville, plus généralement dans la métropole.

Il faut tourner le dos à la mono-fonctionnalité qui a fait un peu l'échec de la politique d'habitat dans notre ville.

Vous déclarez en tout cas prendre en compte la dimension environnementale des constructions nouvelles, nous vous en donnons acte. Effectivement, en matière de panneaux solaires, d'isolation phonique, il y a un certain nombre d'efforts à faire.

Il faut également développer les espaces semi-privatifs dans les HLM qui ont fait leur succès car ce sont des aménagements qui apportent un réel sentiment de sécurité aux locataires.

Mais toutes ces réflexions sont aussi indissociables des revenus et des aides que perçoivent les personnes concernées, alors que l'APL baisse et que nous savons très bien que la rénovation urbaine va accroître la pression haussière des loyers.

Nous pensons aussi qu'il faut favoriser l'accession à la propriété puisque c'est une forme d'épargne qui constitue certainement le meilleur rempart contre les aléas de la vie professionnelle.

C'est pour cela que l'intervention publique est importante et nécessaire, c'est elle qui peut garantir l'accès au crédit, solvabiliser les familles et les sécuriser, et résoudre finalement le problème que l'on peut avoir d'absence d'apport personnel ou d'insuffisance de capacités de remboursement.

.../...

Il faut donc penser également aux sécurisations, assurances revente, garanties de rachat, garanties de relogement, etc...

Mais, plus généralement, on peut faire tout ce qu'on veut sur le logement, tant qu'on n'aura pas réussi à créer dans ces quartiers des cercles vertueux permettant aux familles de s'insérer, je crois que tous les efforts seront vains.

Madame STANIEC a parlé du problème d'expulsion. Il faut aussi, dans ces secteurs très sensibles, donner l'envie aux propriétaires de louer leurs biens immobiliers. Il y a quelque chose dont on n'a pas du tout parlé lors de ce débat, c'est la gestion des squats. Je suis assez édifié à propos de la récupération du Brancard (? ?), j'ai pu entendre quelques propos peu amènes à votre égard, Madame le Maire -vous voyez que je prends votre défense parfois- et contre notre collègue Patrick KANNER. Je suis assez sidéré quand je vois certains sites Internet, dont je tiens l'adresse à votre disposition, qui disent que les propriétaires et les urbanocrates murent notre existence et qui vous donnent toute la panoplie pour squatter. D'abord, il faut se renseigner au service cadastral de la mairie et puis on vous donne tout l'attirail nécessaire pour occuper un certain nombre de logements vacants : sac à dos, verrous, loquets, tournevis, lampe de poche, vis, clous, scotch, pied-de-biche, gants, etc...

Et puis on vous précise de le faire nuitamment parce que, sinon, vous risquez d'être -je cite- « gêné par des keufs hyper violents et complètement bourrés à cette heure avancée ». Et on vous donne des règles concernant l'installation dans ces squats. Evidemment, écrire une petite carte, le cachet de la poste faisant foi pour prouver l'occupation depuis plus de deux jours. Il faut savoir qu'après un délai légal de 48 heures, ni le propriétaire, ni personne d'autre ne peut vous déloger sans décision de justice.

Voilà un petit florilège de ce qu'on peut lire dans ce site.

Je souhaiterais que vous ayez une expression forte, Mme le Maire, dans la gestion de ces squats parce que de tels propos sont tout à fait inadmissibles et c'est aussi pour cela qu'il faut changer les comportements auprès des propriétaires, il faut leur redonner confiance dans la volonté qu'ils ont de pouvoir un jour relouer leurs logements et ainsi répondre aux problèmes qu'on a évoqués lors de nos exposés.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Madame KECHEMIR.

Mme KECHEMIR - Je vais faire court compte tenu de l'heure tardive.

Madame le Maire, chers collègues, au nom du Groupe des Personnalités je voulais vous dire que nous nous félicitons que la question de l'habitat fasse l'objet d'un débat au sein de notre Conseil.

Le droit à un logement et à un logement décent est un droit fondamental pour chacun, faute de quoi l'exclusion se voit renforcée.

L'accès à l'emploi et donc à l'insertion est également conditionné par le fait d'avoir un logement, une adresse, et l'équilibre de chacun passe par un logement décent.

.../...

Bien que ce ne soit pas une compétence communale, la Ville mène une politique volontariste et partenariale et particulièrement avec les associations qui sont renforcées de ce qui vient de nous être présenté avec, d'une part, l'accent mis sur le logement individuel ancien comme alternative au logement social collectif qui aujourd'hui ne parvient pas à répondre à la demande importante en qualité et en quantité et, d'autre part, la prévention des expulsions, qui sont un véritable drame pour ceux qui en font l'objet.

S'attaquer à ces questions contribue à donner de l'espoir aux Lillois les plus fragiles, en particulier dans les quartiers comme Moulins, Fives, Wazemmes et d'autres.

Je vous remercie de votre attention.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - Je vais essayer d'être aussi concis que pour l'intervention précédente, Madame le Maire, mais je n'ai peut-être pas autant de talent, néanmoins, je vais m'y efforcer.

D'abord, nous souscrivons à toute la présentation qui a été faite par Alain CACHEUX. Je revendique également la propriété de l'énoncé, même si je n'ai pas demandé l'autorisation, c'est-à-dire que cet état des lieux est particulièrement intéressant et qu'il serait même pertinent de l'avoir au complet pour l'ensemble du Conseil ainsi que l'intervention de Madame STANIEC-WAVRANT sur les réponses aux cas difficiles que nous connaissons dans la ville. C'est bien qu'ils puissent nous accompagner en temps réel pour ne pas les oublier.

Le parc existant : la logique est que, sur dix ans, il faudra en abattre les deux tiers. La proposition de BORLOO, si j'ai bien compris, c'est de pouvoir en reconstruire environ un tiers. C'est pour cela que je parlais du Magicien d'Oz, même si j'ai bien écouté notre ami de l'Opposition, cela reste un peu de la magie, il reste toujours l'écart, sauf que l'écart est grand, d'autant plus qu'on a le déficit annuel qu'a évoqué Alain.

Je ne m'étends pas là-dessus, on aura l'occasion d'y revenir et il y aura d'autres débats sur cette question.

D'autre part, un tiers de réhabilitation, vrai problème, parce que tout n'est pas réhabilitable. En revanche, il y a des éléments réhabilitables. Mais la réhabilitation doit répondre à de nouvelles normes, à de nouvelles contraintes intérieures aux logements que ce soit pour l'éclairage, les fluides, l'informatique, la domotique, bref, le logement de demain, cela veut dire que tous les VRD sont également concernés parce qu'on ne fera rien arriver si on ne bouge pas l'ensemble.

Je n'ai pas non plus entendu dans les propositions de BORLOO et du Gouvernement qu'ils se préoccupaient de cette question.

Et je ne vois pas comment Alain CACHEUX, Adjoint à Lille, Vice-Président de la Communauté Urbaine et Président de l'Office pourra répondre à la contrainte puisque ce n'est pas financé pour l'ensemble des VRD qui sont à l'intérieur de son patrimoine.

Mais ils vont certainement nous expliquer que ce n'est rien et qu'on fera des petites bornes et que cela passera d'un endroit à l'autre par une nouvelle magie de la télématique.

.../...

Ce sont de vrais problèmes concrets, c'est-à-dire qu'on énonce des choses qu'on ne pourra pas réaliser et qu'on ne prévoit même pas les financements à l'intérieur du plan, y compris sur la réhabilitation. Donc, cela nous inquiète.

Quant aux nouveaux logements, le problème est : quels terrains ? A quel prix ? Et quelles constructions ? A quel prix ?

Sur les constructions, tout le monde est d'accord pour dire que, en gros, c'est 75 000 par logement social et tout le monde est d'accord aussi pour dire qu'il en manque 15 000.

Donc, oui ou non, va-t-on se poser la question des 15 000 et de savoir qui, des collectivités locales, de l'Etat, des partenaires sociaux, du mouvement associatif avec les actifs immobiliers qu'il possède, participera à une nouvelle définition pour remettre ce financement complémentaire qui redonnera des logements sociaux qui correspondent aux besoins d'aujourd'hui ? C'est une vraie question.

Sur quel concept faut-il actualiser un logement social aujourd'hui ?

Cela n'a rien à voir avec celui d'il y a vingt ans.

Je ne vais pas revenir sur les origines, je l'ai dit tout à l'heure. Voyez, Mme le Maire, je supprime trois pages ...

De toute façon, le Groupe Communiste propose de réintervenir auprès de la population sur ces questions et de manière plus détaillée et plus longue. Mais ce sont de vraies questions.

Tout à l'heure, c'était vous qui parliez de crise, CHIRAC avait parlé de fracture sociale, nous pensons que si on ne prend pas des mesures adéquates aujourd'hui, révolutionnaires, c'est un abîme dans lequel nous allons plonger, un abîme où il n'y aura plus de correspondance entre l'être social et l'habitant.

Le chaos que cela va engendrer coûtera beaucoup plus à l'ensemble de la France dans sa reconstruction.

Je termine comme cela, Madame le Maire. Il nous semble urgent, et nous refaisons notre appel, de dire que c'est un état d'urgence, qu'il faut mettre en place des états généraux sur le logement social, sur le droit d'habiter dans la ville.

Il s'agit de tout le monde, il faut y associer aussi bien les élus que nous sommes des différentes collectivités mais également l'ensemble des occupants de ces logements, de ceux qui veulent y accéder, des bailleurs sociaux, qu'ils soient publics ou privés. Nous devons nous mettre ensemble pour dire qu'il faut changer le concept, qu'il faut changer la réglementation.

Il peut y avoir des ouvertures.

Par exemple, qu'est-ce qui a changé entre 1947 et aujourd'hui dans le logement social mis à part qu'il y a plus de contraintes ?

Lorsque la Ville donne une partie de sa compétence à la Communauté Urbaine, en quoi cela ne serait plus de la responsabilité de la Ville de parler de politique de logement et de dire « redéfinissons le rôle des offices, qu'ils soient privés ou publics » ? Cela ne me dérange pas, même en tant que Communiste, de le dire, ce n'est pas un problème de financement. C'est de dire qu'on repense les choses, qu'on les remet sur la table.

.../...

Aujourd'hui, on est dans un mode de dysfonctionnement mais je maintiens que la vraie question sur le logement social que vous ne voulez pas aborder, vous avez dit qu'il était philosophique, qu'il était politique, qu'il était social, eh bien non, mon cher collègue, pour nous, il est d'abord économique et la réponse est économique.

Il faut prendre des mesures dans le cadre économique pour inverser les rôles et refaire des états généraux dans lesquels on pourra prendre des dispositions ensemble pour modifier le concept et les accès de l'ensemble des citoyens, de manière égalitaire, à un logement dans la ville.

Madame le Maire - Monsieur CACHEUX.

M. CACHEUX - Madame le Maire, chers collègues, quelques remarques par rapport au débat que nous avons eu.

D'abord, que ce débat soit pleinement légitime en Conseil municipal de Lille me paraît évident. J'ai d'ailleurs toujours pensé que nous ne pourrions mener une politique sur le plan de la Communauté Urbaine en matière d'habitat qu'en associant très étroitement les maires à la définition et à la mise en œuvre de cette politique.

Par rapport à des propos parfois plus volontaristes disant qu'il faut bousculer tout un certain nombre de maires, je reste intimement persuadé que c'est avec eux qu'on arrivera à avancer pour davantage de mixité sociale.

Donc, notre débat est pleinement légitime et c'est une contribution aussi à l'élaboration d'une politique communautaire.

J'en ai rencontré, je vous l'avais dit, Madame le Maire, un certain nombre au printemps et j'ai mieux compris au fond l'attachement qui était le leur à cette compétence habitat, tout simplement parce que lorsqu'il y a des difficultés, c'est eux qu'on va voir en premier et pas les élus communautaires, c'est eux qu'on va voir en premier lorsque des dysfonctionnements sont constatés.

En plus, cela reste une responsabilité essentielle du mandat qu'ils ont reçu des électeurs et donc ils souhaitent l'assumer pleinement.

Ceci étant, l'outil communautaire donne quand même un certain nombre de moyens, on l'évoquait tout à l'heure en incidente, je reste persuadé que ce sera un des axes forts du plan communautaire de l'habitat, une grande politique foncière en matière d'habitat est complètement indispensable aujourd'hui et seule la Communauté peut la mener, ce sont d'ailleurs les maires qui le demandent actuellement.

Donc, débat complètement légitime.

Le constat, je l'ai fait moi-même donc je ne reviens pas, Marie-Christine a largement complété.

Simplement, « d'où vient cette crise ? » c'était la question posée par Monsieur DECOCCQ.

D'une politique nationale insuffisante sans doute depuis longtemps, c'est vrai. Je pense qu'on a vécu les années 90 avec la conviction que, au fond, le problème du logement était derrière nous, après tout l'effort de reconstruction qui avait suivi la guerre et l'effort très important mené dans les années 60 lié au baby boom du lendemain de la guerre et donc à l'arrivée d'une nouvelle génération dans les années 60. Au fond, les problèmes du logement étaient derrière nous, il ne restait à régler

.../...

que le problème des pauvres, des démunis et des exclus. Voilà le sentiment dominant qui était celui des années 90 dont il faut reconnaître qu'il a été très équitablement réparti au niveau national entre les sensibilités politiques.

Au fond, trop de politique du logement se fait à Bercy et encore aujourd'hui malheureusement parce que quand vous parlez de relancer l'accession sociale, oui, bien entendu, mais pourquoi supprimer le prêt à taux 0 qui fonctionne au profit d'un dispositif fiscal dont on nous dit qu'il va être plus efficace ?

On avait un produit simple qui avait marché, 100 000 personnes en moyenne ces dernières années avaient accédé socialement à la propriété grâce à cela.

Je peux d'ailleurs dire pour être tout à fait précis que Monsieur PERISSOL, puisque c'est lui qui l'avait lancé, ne l'avait pas budgété et que c'est le gouvernement de Lionel JOSPIN qui l'a budgété dans les finances publiques, ce qui vient d'être supprimé à travers la présentation du budget au profit d'exonérations fiscales et d'un dispositif qui fonctionnera peut-être mais on est dans un secteur, le bâti, où il ne faut pas changer les règles trop souvent.

Donc, franchement, sans doute une politique nationale insuffisante.

Très honnêtement, Monsieur DECOCQ, je vous trouve très injuste sur l'action municipale parce que s'il est un domaine où -et pourtant les compétences de la Ville sont relativement limitées- la Ville est intervenue de manière significative et depuis très longtemps, c'est bien en matière de logement et d'habitat.

C'est pour cela que j'ai d'abord voulu rappeler les chiffres sur un rythme de construction à Lille qui a été élevé depuis 25 ans, 25 000 logements supplémentaires sur Lille-Hellemmes et je mets de côté la commune associée de Lomme, sur le fait que tout un travail a été mené. Très honnêtement, depuis fort longtemps, la volonté d'éviter la spécialisation excessive des territoires est au cœur de l'action municipale lilloise. Il n'y aurait pas autant de logements sociaux par exemple dans le Vieux-Lille, 25% des résidences principales du Vieux-Lille sont des logements sociaux, si depuis fort longtemps un certain nombre de résidences n'avaient été construites. Et cela s'est poursuivi d'ailleurs, les derniers en date étant la Poterne ou la rue Sainte-Catherine.

Donc, cela a été vraiment la volonté que la ville reste accessible à tous, la volonté de vivre la diversité sociale. Cela est au cœur de l'action municipale en matière d'habitat depuis 25 ou 30 ans.

Lorsque vous dites que vous adhérez à cette proposition, je ne doute pas de votre bonne foi mais je constate que c'est que là où un certain nombre de majorités sont en place que la ségrégation se réalise naturellement, l'exemple le plus caricatural ayant été celui de Paris pendant 25 ans.

Très honnêtement, je pense qu'il y a eu une politique municipale qui, en permettant à tous les intervenants de s'exprimer mais en mettant l'accent sur ce que le marché ne règle pas, à savoir, le logement social, a été une politique municipale particulièrement active, qui a lutté avec des résultats très réels contre la spécialisation excessive des territoires et en particulier des plus attractifs, je pense au Vieux-Lille, au Centre, à Vauban, qui a lutté contre une ville fragmentée sans régler par elle-même tous les problèmes de la société.

.../...

J'ajoute un point par rapport à ce que vous avez évoqué sur le dossier Borloo avec la concentration d'un certain nombre de moyens. D'abord, le dossier de Roubaix, Hem, etc..., c'est un seul et même dossier qui a été déposé il y a trois mois, nous ne sommes pas franchement en retard, les études sont quasiment finalisées. D'ailleurs, quand vous constatez le décalage entre les dossiers qui ont été examinés par le Conseil d'administration de l'ANRU et ce qui est annoncé par le ministre, vous vous rendez compte qu'on est très loin d'être en retard.

Je veux insister sur un point. Quel que soit le caractère souhaitable de la mise en œuvre de ces dossiers, cela ne crée pas un logement de plus, on reconstruit ce qui est démoli et obsolète, on met davantage de diversité sociale dans les quartiers, que ce soit d'ailleurs dans les quartiers d'habitat social avec du logement intermédiaire, de l'accession à la propriété, ou dans les quartiers attractifs de la ville en y mettant du logement social, mais cela ne crée pas un logement. Donc, le problème quantitatif de l'augmentation de la demande, dans une agglomération qui est pourtant à population stagnante et où le nombre de ménages augmente très sensiblement, cela est lié à des phénomènes de décohabitation, à des phénomènes de rupture familiale, tous les organismes voient augmenter très sensiblement le nombre de logements, ce ne sont pas les dossiers Borloo, par ailleurs complètement nécessaires, qui vont régler le problème quantitatif qui est posé, je le disais, de manière durable, tout simplement parce que entre le moment où on prend une décision et le moment où un locataire rentre dans un logement il se passe au minimum cinq ans et plus probablement six ou sept ans. Et c'est la réalité que l'on va vivre maintenant.

Sur les autres aspects des interventions, Mme le Maire, je n'ai pas de remarques particulières à faire.

Nous avons historiquement, et vous-même plus particulièrement, toujours consacré à l'habitat une préoccupation essentielle. Cela s'est traduit très concrètement dans tous les quartiers de la ville. Je pense que la ville, comme l'agglomération et comme la région, a subi une mutation formidable avec tous les phénomènes qui en ont résulté, quand on disait qu'Euralille ne s'était pas traduit en dernier quartier de la ville, mais tout ceci doit se jouer en dynamique.

Je suis très fier de la politique municipale qui est menée en matière d'habitat depuis fort longtemps parce que nous mettons en œuvre très concrètement notre volonté que la ville reste accessible, sur le fait que nous luttons contre la spécialisation naturelle qui est celle du marché sur les territoires, et que nous luttons efficacement, même s'il y a des insuffisances, contre une fragmentation excessive de la ville.

Madame le Maire - Merci.

Madame STANIEC.

Mme STANIEC - Madame le Maire, pour compléter ce que vient de dire Alain.

Juste pour rappeler que si nous avons aujourd'hui une politique qui va sur le logement ancien comme sur le logement social prendre un nouvel essor, cela ne veut pas dire que nous ne travaillons pas sur les autres thèmes, même s'ils n'ont pas été cités cette fois-ci notamment sur les jeunes. Nous avons toujours eu sur cette ville une politique forte en matière de financement pour le logement des jeunes, à la fois pour les personnes les plus en difficultés et pour les étudiants puisque nous avons construit énormément de résidences universitaires, justement pour éviter que des propriétaires privés ne transforment leur habitat en minuscules logements inconfortables, nous avons toujours travaillé là-dessus.

.../...

Je suis d'accord avec vous que la rue Colbert est un mauvais exemple puisque nous n'avons pas réussi à convaincre les propriétaires à ne pas transformer leurs logements et à nous les proposer pour faire de l'habitat qui pourrait être différent.

La difficulté aujourd'hui sur la ville est moins sur les personnes seules que sur les familles puisqu'il y a une grande difficulté pour les familles, pour les jeunes couples à s'installer sur la ville. Donc, c'est moins le problème du jeune ou de l'individuel que celui du logement familial qui se pose aujourd'hui.

C'est une donnée que nous avons parfaitement en tête et sur laquelle nous essayons de travailler depuis de nombreuses années.

Vous avez également évoqué le logement des personnes âgées, je vous remercie de l'avoir souligné aujourd'hui. Je me permets de rappeler que c'est une décision que nous allons prendre bientôt dans le cadre du CCAS puisque je vous rappelle que c'est au niveau du CCAS que ces décisions sont prises, c'est pour cela que je l'évoque aujourd'hui rapidement.

Nous déposons un dossier pour les maisons de retraite pour qu'elles soient transformées en EPHAD au mois d'octobre.

Vous voyez que cette réflexion est également suivie avec attention par la Municipalité.

Quant aux transformations et réhabilitations des résidences-logements que nous avons, elles font également partie de dossiers d'études qui seront traités, puisqu'elles appartiennent au CCAS, dans le cadre du CCAS.

Je vous remercie de l'avoir évoqué mais sur ces points comme sur les autres, je rappelle un problème qui est majeur pour nous, c'est le financement de ces opérations sur le logement jeunes, le logement familial et le logement pour personnes âgées.

Vous avez évoqué que le financement de 2005 serait bloqué et pérennisé, je l'espère, je le souhaite.

Je vous rappelle quand même en 2004 l'effet d'annonce et la réalité puisque, en début d'année, nous avons eu 8% de moins sur les financements, au mois de juin, nous avons eu un deuxième gel des financements, ce qui, en fin d'année, nous a posé quelques problèmes de fonctionnement puisque, au niveau du logement social et du logement privé en accompagnement des propriétaires privés, nous n'avons pas les sommes que nous avions estimées en début d'année.

J'espère, Monsieur DECOCQ, que vous soutiendrez cette démarche parce que sans l'argent des autres, la Ville ne peut rien faire puisque, je vous le rappelle, nous n'avons pas la compétence. Nous avons une politique volontariste dans ce domaine, heureusement, aidée par d'autres partenaires, la Région, le Conseil Général, la Communauté Urbaine et l'Etat. L'Etat est le plus gros financeur, j'espère qu'il sera à la hauteur des engagements qu'il prend.

Madame le Maire - Merci, Madame STANIEC.

Juste quelques mots parce que je crois que tout a été dit.

Moi aussi, je me réjouis qu'on ait eu ce débat sur l'habitat et je voudrais d'abord en remercier Alain CACHEUX et Marie-Christine STANIEC, pas seulement pour la clarté de la présentation mais aussi pour la politique que nous menons et qu'ils mènent.

.../...

C'est l'occasion de rappeler, Marie-Christine STANIEC vient de le dire, que si je partage complètement l'avis de Christian DECOCQ selon lequel, c'est ce qu'a très bien démontré Alain CACHEUX, une ville doit animer, avoir une politique de logement, mettre en relation à la fois les constructeurs, les financeurs, coordonner, elle n'a pas, il faut le redire, la compétence pour financer. Je le redis ici.

C'est-à-dire que nous avons évidemment une politique du logement dans nos quartiers, tous nos quartiers, pour toutes les formes de populations, j'y reviendrai, car la crise du logement touche tout le monde aujourd'hui, mais ce n'est pas la Ville de Lille qui peut financer les logements.

En revanche, il est très important que la Ville, et c'est un débat que nous aurons dans le cadre de la prise de compétence communautaire que je soutiens, il faudra que dans cette prise de compétence qui a d'énormes avantages, Alain CACHEUX vient d'en rappeler un certain nombre, par exemple une politique du foncier parce que faire baisser les prix, c'est pouvoir acquérir des terrains et ne pas obligatoirement répercuter l'ensemble de ce prix sur les logements tels qu'ils existent, parce que, autrement, il ne faut pas se leurrer, Christian DECOCQ a rappelé les chiffres que nous connaissons tous de l'augmentation des prix du logement dans notre ville, je vous rappelle que le prix du mètre carré à Lille est moins du tiers de celui de Paris, nous sommes à une heure de Paris, les jeunes qui ne peuvent plus se loger à Paris, qui sont maintenant à une demi-heure, trois quarts d'heure, une heure, quand ils peuvent se loger, vont venir chez nous, pour beaucoup, et les prix vont continuer à augmenter.

Donc, si nous n'y prenons garde, s'il n'y a pas à la fois la politique du foncier, si l'Etat, comme il vient de le faire, supprime les prêts à taux 0, un problème pour l'accès à la propriété, ou réduit l'APL, un problème pour la location, de toute façon, une ville qui se développe va continuer à avoir une augmentation.

Il faut le savoir, c'est aussi la raison pour laquelle, vous avez bien fait de le rappeler, la crise du logement est aussi due à un pouvoir d'achat qui se réduit aujourd'hui, qu'elle est aussi due à une crise de l'emploi, le chômage augmente à nouveau aujourd'hui.

J'en reviens au logement. Je crois aussi que la compétence communautaire est nécessaire mais qu'il faudra effectivement maintenir, là, nous sommes tout à fait d'accord, une politique du logement parce que c'est bien dans la proximité, dans celle d'une ville, que l'on peut définir, comme l'a très bien fait Alain CACHEUX, les objectifs de cette politique du logement.

Vous savez bien que pour nous, c'est, non seulement comme Augustin LAURENT et Pierre MAUROY l'ont fait, la volonté de garder les personnes les plus en difficultés dans notre ville, on est l'une des rares grandes villes à avoir gardé les quartiers sociaux dans la ville de manière aussi forte. Certains ont mis tous les quartiers à l'extérieur, ce sont ces banlieues sans âme parfois. Nous, nous les avons gardés dans la ville et je m'en réjouis.

Et, comme Alain CACHEUX l'a dit, nous continuons à le faire, récemment encore aux Abattoirs, nous le ferons dans le Bois Habité à Euralille, nous continuons à construire des logements sociaux, y compris dans le cœur de la ville de Lille, même si c'est dur parce que cela coûte très cher, que le foncier coûte très cher et qu'il faut trouver l'argent dans un domaine qui n'est pas de nos missions.

Il faudra effectivement, et je pense qu'on aura un débat communautaire là-dessus, garder cette autonomie de proposition, d'animation pour une ville et en même temps avoir les avantages d'une politique coordonnée qui nous donne plus de force, du foncier aux relations qu'on peut avoir avec les investisseurs ou avec les promoteurs.

.../...

Donc, nous reprendrons ce débat, j'en suis convaincue, au niveau communautaire, il me paraît absolument essentiel.

Il me paraît essentiel parce que je pense que dans notre ville aujourd'hui un des problèmes majeurs, comme partout en France, il faut le dire, c'est le problème du logement.

Vous avez raison de dire que la crise du logement, évidemment, est beaucoup plus dure pour ceux qui sont dans des logements insalubres, beaucoup dans le privé, ce n'est pas le cas heureusement la plupart du temps dans le logement social, mais il y a quand même encore des problèmes dans le logement social, par exemple, dans notre office, la réhabilitation a été extrêmement importante. Mais nous savons que cette crise du logement est aussi très lourde pour des jeunes par exemple, y compris de familles à revenus moyens, et qu'il y a de plus en plus un problème du logement qui s'applique à la quasi totalité de la population.

C'est la raison pour laquelle, et Alain CACHEUX l'a très bien montré, si bien évidemment pour nous la réhabilitation du logement social, la force que nous mettons dans le dossier ANRU, vous dites que nous ne sommes pas prêts, nous avons vu Jean-Louis BORLOO, puisque c'est l'un des rares ministres qui acceptent de recevoir les maires de gauche, je le dis, c'est gentil pour lui quand même, avec Pierre de SAINTIGNON, notre dossier ANRU, parce qu'il est complexe et lourd, sera un des plus importants, nous avons déjà pris date, nous avons déjà déposé les premiers dossiers, l'ensemble des demandes que nous fait le gouvernement, à juste titre d'ailleurs, pour prendre les bonnes décisions. Le dossier sera déposé au mois d'octobre, comme celui de Roubaix d'ailleurs, et je m'en réjouis parce que c'est un dossier important.

Mais Alain l'a très bien démontré, c'est un dossier où nous démolissons pour reconstruire, ou plutôt nous reconstruisons pour démolir parce qu'il faut d'abord reloger les gens, cela ne met pas un logement de plus.

Il faut bien que les Lillois comprennent que nous animons cette politique, que nous la coordonnons, et demain nous le ferons au niveau communautaire et je souhaite que nous gardions cette autonomie -je crois que c'est ainsi que nous le ferons- et une proximité dans le peuplement et dans les agences, c'est ce que Alain CACHEUX propose.

Mais il faut aussi bien expliquer que les moyens financiers, nous aurons à aller les chercher là où ils sont. Tant mieux si ce que vous dites est vrai, nous attendons de voir si nous allons avoir des crédits complémentaires.

Je le dis simplement, je crois que nous avons tous sous-estimé pendant 25 ans, la gauche comme la droite, la crise du logement dans notre pays. Donc, nous n'avons pas été bons, disons les choses telles qu'elles sont.

Et aujourd'hui, il faut que nous agissions dans tous les domaines. Et quand Alain CACHEUX dit ce que nous allons faire par exemple à Lille-Sud ...

(intervention sans micro de Monsieur DECOCQ)

Je l'ai dit y compris quand j'étais au gouvernement, et Alain CACHEUX également qui était le rapporteur de la loi sur l'exclusion, on le disait. Ceci pour vous dire qu'on ne tient pas un double discours quand on est au gouvernement et quand on est ici.

Vous m'avez coupée donc vous me faites perdre le fil, c'est ennuyeux parce que ce que je voulais dire était sans doute extrêmement important.

.../...

M. DECOCQ - Vous disiez qu'on avait sous-estimé la crise du logement.

Madame le Maire - Voilà, la crise du logement.

Je disais aussi que nous essayons aujourd'hui, même dans des quartiers où il y a beaucoup de logement social, de mettre de l'accession à la propriété.

Dans le travail que nous menons actuellement sur Arras/Europe, c'est un travail énorme que nous avons engagé et dont nous parlerons avec les habitants de Lille-Sud dès que nous aurons avancé un peu plus, nous sommes au bout de notre première étude, nous voulons mettre de l'accession à la propriété. Pourquoi ?

D'abord parce qu'il faut que ce quartier soit mixte mais aussi parce qu'il faut permettre à des gens qui sont aujourd'hui dans du logement social de sortir par le haut en accédant à la propriété, ce qui libère par ailleurs des places pour ceux qui en ont besoin.

Je suis donc totalement d'accord pour dire qu'il faut répondre à toutes les catégories de population. Je ne réponds pas sur les personnes âgées et sur les étudiants puisque Marie-Christine l'a fait.

Je vais m'arrêter là, nous avons déjà eu un long débat mais il le mérite parce que c'est sans doute aujourd'hui avec l'emploi le problème majeur que nous posent les Lilloises et les Lillois. Et dans une ville comme la nôtre, qui a fait le choix encore une fois de garder les catégories populaires dans la ville, personnellement, je m'en réjouis, ce problème peut être très lourd, très difficile.

C'est la raison pour laquelle nous devons garder notre capacité à définir cette politique, à l'animer, mais nous savons bien que ce n'est pas dans les missions de la Ville, nous n'en avons ni les moyens, ni la compétence, et que nous devons aller trouver l'argent là où il est.

J'espère que vous aurez raison et que nous aurons des retombées d'un budget dont vous dites qu'il est déjà acté. Moi, j'attends de le voir mais tant mieux si c'est le cas, nous nous en réjouissons.

Nous n'avons pas, mes chers collègues, à mettre au vote puisqu'il s'agissait d'une présentation. Ce débat a été d'une très grande qualité et je voudrais en remercier encore Alain CACHEUX et Marie-Christine STANIEC, et les remercier surtout pour le travail majeur qui est le leur et qu'ils réalisent ici et, pour Alain CACHEUX, ici et à la Communauté Urbaine.

Nous avons très peu de dossiers qui posent problème, je vous demande encore quelques minutes d'attention.

Chemise n°4

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON,
Premier Adjoint

FINANCES

04/652 - Exercice 2004 - Dotations complémentaires et nouvelles - Virements de crédits - Décision Modificatrice n°4.

Adopté.

.../...

DECENTRALISATION

04/653 - Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

04/654 - Crédits décentralisés - Fonds d'Initiative Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

Adoptés.

INFORMATIQUE

04/655 - Maintenance des micros ordinateurs et des imprimantes - Lancement d'un appel d'offres.

Adopté.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Madame le Maire - Loïc LESERRE voulait intervenir sur les halles de Wazemmes, délibération n°656. S'il veut bien le faire en peu de mots.

04/656 - Indemnisation et hébergement temporaire des commerçants des halles de Wazemmes.

M. LESERRE - Merci, Madame le Maire.

Je vais faire mieux, je vous propose, puisque nous venons d'avoir un beau débat, et par respect pour les personnes présentes et par souci de ne pas en rajouter, de reporter mon intervention à la prochaine fois.

Madame le Maire - Très bien. On peut effectivement applaudir Loïc LESERRE.

(applaudissements)

Il n'y a pas de problème de vote sur la délibération ?

Très bien.

Adopté.

04/657 - Subvention à l'Association BAZAR dans le cadre de l'animation du Faubourg des Modes pour le dernier trimestre 2004.

04/658 - Rendez-vous de la vente à distance et du marketing direct organisé à Lille Grand Palais

Adoptés.

.../...

Chemise n°12

Rapporteur : Madame VERBRUGGHE,
Conseillère municipale déléguée

SOLIDARITE INTERNATIONALE

04/704 - Semaine de la Solidarité Internationale Lilloise 2004 - Subvention destinée à l'association Lianes Coopération au nom d'un collectif pour la mise en place d'actions de sensibilisation.

04/705 - Subvention à l'association Cap Humanitaire pour l'organisation d'Alimenterre 2004.

04/706 - Subvention destinée à l'association Partenariat avec Saint-Louis du Sénégal et sa Région pour le projet de Centre Educatif à la Citoyenneté Internationale (GAÏA).

Adoptés.

DROITS DE L'HOMME

04/707 - Droits de l'Homme - Subvention de la Ville à deux associations.

Adopté.

Madame la Maire - Sur le dossier de Madame VERBRUGGHE, la délibération 707, subvention aux Droits de l'Homme, le groupe Front National demande un vote séparé.

Donc, je mets aux voix la délibération 707.

Qui vote pour : Tous les groupes sauf le Front National

Qui vote contre : le Front National

Adopté à la majorité.

Chemise n°26

Rapporteur : Monsieur VICOT,
Adjoint au Maire

Madame la Maire - Dans le dossier de M. VICOT, délibération n°783, le Front National a demandé un vote séparé ou une intervention ? Une intervention, allez-y rapidement, si vous le voulez bien, Monsieur PECHARMAN.

STATIONNEMENT ET TAXIS

04/783 - Police Municipale - Stationnement payant sur voirie - Lancement d'un appel d'offres.

.../...

M. PECHARMAN - Je ne sais pas si c'est le hasard mais à chaque fois que je dois intervenir, c'est toujours rapidement.

Madame le Maire - Comme vous n'aviez pas signalé que vous vouliez intervenir, puisque vous n'étiez pas au Conseil de municipalité vous devriez d'abord me remercier de vous donner la parole.

M. PECHARMAN - Il y a quelquefois des impératifs.

Madame le Maire - J'accepte vos remerciements, vous pouvez y aller.

(rires)

M. PECHARMAN - Madame le Maire, mes chers collègues, et Monsieur VICOT, la politique de la carotte et du bâton, c'est le bâton, soit, mais c'est aussi la carotte. Et c'est de carotte que je suis venu vous parler ce soir.

Dans la présentation de cette délibération, il est dit qu'il va y avoir une étude pour la création de nouveaux secteurs de stationnement payant, ce n'est pas une nouveauté.

Nous savons au Front National que les deux principaux objectifs recherchés sont le désengorgement de nos rues, Madame le Maire y a fait allusion tout à l'heure en parlant de la recherche d'un équilibre à trouver en matière de circulation, ainsi que la lutte contre la pollution due à la circulation, lutte dont la nécessité n'est plus à démontrer.

Ceci étant posé, le Front National, Monsieur VICOT, pense que nous devrions encourager, dans la politique du stationnement payant, les citoyens déjà respectueux de leur environnement en instaurant par exemple la gratuité pour les automobilistes utilisateurs de véhicules propres tels que le GPL, les voitures électriques et demain les voitures au gaz de ville.

Je crois personnellement que les modalités ne devraient pas poser de gros problèmes car on pourrait imaginer soit un système de pastille ou encore une carte ISLA spécifique.

Le deuxième point que je voulais aborder ce soir, et j'en aurai rapidement fini, Madame le Maire, est que nous devons quand même faire aussi un effort en faveur des touristes.

En effet, la ville de Lille est une ville touristique et depuis peu label d'art et d'histoire.

Le Front National estime que nous pourrions au moins envisager la gratuité du stationnement dans notre ville au mois d'août. C'est une décision qui a d'ailleurs déjà été prise dans un certain nombre de grandes communes et notamment Paris.

Vous le voyez, je n'aurai pas été long, Madame le Maire, je voulais juste vous soumettre quelques carottes. Merci.

Madame le Maire - Que répondez-vous sur les carottes, Monsieur VICOT ?

M. VICOT - Madame le Maire, je m'étonne de l'excitation de Monsieur PECHARMAN sur les carottes du stationnement.

Vous vous éloignez un peu du thème de la délibération.

.../...

En ce qui concerne les propositions de Monsieur PECHARMAN, sur le stationnement gratuit pour les touristes au mois d'août, je suis preneur d'informations sur ce qui a été fait dans d'autres villes parce que nous le faisons il y a quelques années et que nous avons été obligés d'arrêter parce que ce n'était pas légal.

Concernant les véhicules propres, effectivement, tout ce qui concourt à limiter la pollution est intéressant. Ce sont des pistes sur lesquelles de toute façon nous travaillons. Nous aurons à revenir dans les mois qui viennent plus globalement sur la politique de stationnement que nous menons dans cette ville. Donc, on en reparlera sûrement.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Je mets aux voix la délibération 783.

Qui vote pour : Unanimité

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

POLICE

04/784 - Fourrière Municipale - Enlèvement de véhicules automobiles - Demande de remboursement des frais.

04/785 - Fourrière Municipale - Expertise et destruction de véhicules automobiles - Remise gracieuse des titres de recettes.

04/786 - Police Municipale - Aménagement du Poste de Police de Lille-Sud - Passation d'un avenant n°1 au lot 1 Gros œuvre Entreprise DUJARDIN.

Adoptés.

Chemise n°31

Rapporteur : Monsieur CHARLES,
Adjoint au Maire

EMPLOI

04/800 - Union Syndicale "Groupe des 10" région Nord - Subvention.

Madame le Maire - Dernier vote : demande d'un vote séparé de l'UPL sur la délibération 800 de Monsieur CHARLES.

C'est vous qui l'avez demandé, Christian ?

Il faudrait mettre au courant Monsieur DECOCQ de ce que vous demandez ... Il faudrait qu'il y ait un peu plus de communication au sein de l'UPL.

.../...

M. DECOCQ - Cela s'appelle la démocratie ...

Madame le Maire - Mal organisée ...

Vote séparé sur la délibération n°800.

Qui vote pour : les groupes de la Majorité

Qui vote contre : Les groupes UPL et Front National

Adopté à la majorité.

Maintenant, l'ensemble des dossiers sur lesquels nous étions d'accord, c'est-à-dire à 95% : les dossiers 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 35, 36 et 37.

Tout le monde est d'accord ? Très bien.

Chemise n°2

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX,
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMES

04/820 - Commune Associée d'Hellemmes - Transferts de crédits - Exercice 2004 - Décision Modificative n° 4.

04/821 - Commune Associée d'Hellemmes - Commune Associée d'Hellemmes -DRDJS Projet Educatif Local Hellemmois - Admission en recettes du Contrat Educatif Local (C.E.L.) 2004 - Versement de subventions aux associations.

04/822 - Commune Associée d'Hellemmes - Ravalement de façades - Attribution de primes.

04/823 - Commune Associée d'Hellemmes - Association sportive "Hellemmoise de Football" - Versement d'une subvention.

04/824 - Commune Associée d'Hellemmes - Association Club Léo Lagrange - Versement d'une subvention.

04/825 - Commune Associée d'Hellemmes - Association de l'Amicale des Locataires de l'Epine - Versement d'une subvention.

04/826 - Commune Associée d'Hellemmes - Contrat Territorial Santé - Versement d'une subvention. à l'Association "Espace Solidarité Hellemmes".

04/827 - Commune Associée d'Hellemmes - Contrat Territorial Santé - Versement d'une subvention. à l'Association "Les Jardins dans la Ville".

Adoptés.

.../...

Chemise n°3

Rapporteur : Monsieur DURAND.
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

04/829 - Commune Associée de Lomme - Dissolution de la Société Anonyme d'Economie Mixte de la plate-forme multimodale internationale de Lomme-Sequedin.

04/830 - Commune Associée de Lomme - Prix du Marais : accueil des écrivains ou de leurs représentants.

04/831 - Commune Associée de Lomme - Concours de la Chanson Française 2005 - Remise de récompenses.

04/832 - Commune Associée de Lomme - Subventions exceptionnelles aux associations sportives.

04/833 - Commune Associée de Lomme - Subvention exceptionnelle.

04/834 - Commune Associée de Lomme - Subvention à l'association " HANDILOM ".

04/835 - Commune Associée de Lomme - Campagne de promotion du commerce de proximité du 24 septembre au 3 octobre 2004.

04/836 - Commune Associée de Lomme - Technologies de l'Information et de la Communication - dossier Eur@cité - Lomme Ville Numérique phase 2.

04/837 - Commune Associée de Lomme - Avenant n° 4 au lot n° 1 du marché d'exploitation de chauffage n° 99/25.

04/838 - Commune Associée de Lomme - Subventions pour ravalement de façades.

04/839 - Commune Associée de Lomme - Marché de travaux - Réalisation de sols sportifs - Terrains de tennis - Gymnase Mitterrie B.

04/840 - Commune Associée de Lomme - Demande de subvention auprès du Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais et de l'A.D.E.M.E. pour l'installation d'un chauffe eau solaire au Palais des Sports et à la salle de gymnastique spécialisée.

Adoptés.

Chemise n°5

Rapporteur : Monsieur FREMAUX.
Conseiller Municipal délégué

PERSONNEL

04/659 - Allocations vacances enfants - Modalités d'attribution et de versement.

04/660 - Prise en charge partielle du poste de référent RMI à la Section Hellemmoise du CCAS de Lille.

.../...

04/661 - Protocole transactionnel entre Madame Murielle DEHAUT et la Ville de Lille.

04/662 - Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Inventaire des collections de géologie - Création d'emploi.

Adoptés.

PROPRETE

04/663 - Frais d'enlèvement d'un dépôt sauvage - Demande d'indulgence - Constat n° 9134 T.R. n° 1798/04.

04/664 - Frais d'enlèvement d'un dépôt sauvage - Demande d'indulgence - Constat n° 9480 T.R. n° 4934/04.

04/665 - Frais d'enlèvement de dépôts sauvages - Demandes d'indulgence - T.R. n°s 8024-12265-13584-14847.

Adoptés.

Chemise n°6

Rapporteur : Madame ESCANDE,
Conseillère Municipale déléguée

ETAT CIVIL - CIMETIERES

04/666 - Délivrance à titre dérogatoire et gracieux d'une concession perpétuelle à la famille ROMMES.

04/667 - Enfants nés vivants et viables décédés dans la période péri-natale - Prise en charge exceptionnelle de l'inhumation par la Ville de Lille.

Adoptés.

Chemise n°7

Rapporteur : Madame ROUGERIE,
Conseillère Municipale déléguée

PROJETS ASSOCIATIFS

04/668 - Liquidation du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Réseau pour l'Information et la Gestion des associations locales - Approbation des comptes et versement de la quote-part de la Ville.

04/669 - Projets associatifs - Subventions aux associations : aides au démarrage.

04/670 - Projets associatifs - Subvention au Centre du Volontariat de Lille.

Adoptés.

.../...

Chemise n°8

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Madame DEMESSINE
Adjointe au Maire

SPORT

04/671 - Diverses associations sportives - Attribution de subventions.

04/672 - Diverses associations sportives - Attribution de subventions exceptionnelles d'organisation.

04/673 - Associations de majorettes et de twirling - Année 2004 - Attribution de subventions de fonctionnement.

04/674 - Association "VL GYM" - Convention de mise à disposition de matériel de musculation

04/675 - Construction d'un mur d'escalade intérieur à la salle François Coppée dans le quartier de Lille Sud - Admission en recettes de la subvention du Conseil Général.

04/676 - Convention d'utilisation des clubs houses municipaux.

04/677 - Norexpo - Vente d'une rampe de roller - Admission en recettes.

04/678 - Terrain de proximité - Aménagement d'un terrain "Multisports" sur le quartier du Faubourg de Béthune - Appel d'offres.

04/679 - Mise à disposition de l'ancien boudodrome de la Salle Auguste Defaucompret - Conventions avec les association Ride on Lille et Lille Métropole Roller.

04/680 - Développement des sports de glisse à Lille - Conventions de partenariat.

04/681 - Convention d'occupation privative du domaines public entre la Ville et le Syndicat Intercommunal Lille-La Madeleine (SILILAM).

Adoptés.

Chemise n°9

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Monsieur QUIQUET
Adjoint au Maire

ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

04/682 - Convention entre la Ville de Lille et l'Association Les AJONC "Les Amis des Jardins Ouverts et Néanmoins Clôturés" - Avenant n° 3.

04/683 - Maison de la Nature et de l'Environnement - Avenant à la convention d'attribution des subventions pour l'exercice 2004.

04/684 - Création du potager de Wazemmes - Travaux d'aménagement - Marché d'appel d'offres ouvert.

.../...

04/685 - Acquisition du petit matériel espaces verts - Marché d'Appel d'Offres ouvert.

04/686 - Convention entre la Ville de Lille et l'Association "Les animateurs de l'Environnement Urbain"
- Opération "Environnement à tous les Ages" - Avenant n° 1 - Subvention 2004.

04/687 - Convention entre la Ville de Lille et OPAC Lille Métropole Habitat - Entretien des espaces verts.

04/688 - Convention entre la Ville de Lille et Partenord Habitat relative à l'entretien des espaces verts
des Résidences Baboeuf, Courteline, Curie et Moselle.

Adoptés.

Chemise n°10

Rapporteur : Monsieur CACHEUX,
Adjoint au Maire

URBANISME

04/689 - Ravalement de façades - Subventions.

04/690 - Secteur de la Porte de Valenciennes - Schéma d'aménagement - Rémunération à la SAEM
Euralille.

Adoptés.

04/691 - Opération rue de Cannes - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte rendu
d'activités au concédant.

04/692 - Opération Exide Europe - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte rendu
d'activités au concédant.

04/693 - Bureau de poste de Lille Sud - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte
rendu d'activités au concédant.

04/694 - Immeuble 84, rue de Trévise - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte
rendu d'activités au concédant.

04/695 - Opération Arsenal des Postes - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte
rendu d'activités au concédant et acquisition de l'espace vert.

Adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés (Madame POLIAUTRE ne prenant pas part
au vote).

ACTION FONCIERE

04/696 - Terrain sis à Lille, 1 rue du Repos à l'angle de la rue Eugène Jacquet - Cession gratuite au
profit de Lille Métropole Habitat.

Adopté.

.../...

IMMEUBLES MENACANT RUINE

04/697 - Remise gracieuse frais de travaux de mise en sécurité d'un immeuble à l'état d'abandon, 1 bis-3 rue de la Louvière à Lille.

04/698 - Remise gracieuse frais de travaux de mise en sécurité d'un garage à l'état d'abandon, rue Mozart à Lille.

04/699 - Mise en non valeur des frais de travaux effectués d'office au 4 impasse Stricane à Lille.

04/700 - Mise en non valeur des frais d'expertise des 79-81 rue du Faubourg de Douai à Lille.

Adoptés.

Chemise n°11

Rapporteur : Madame POLIAUTRE,
Adjointe au Maire

DEVELOPPEMENT DURABLE

04/701 - Agenda 21 Lillois - Subvention à l'Association Graine Pays du Nord.

04/702 - Agenda 21 Lillois - Campagne d'année Alimentation - Attribution d'une subvention à l'Association Ch'ti Ludo.

04/703 - Agenda 21 Lillois - Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Lille à Adopta.

Adoptés.

Chemise n°13

Rapporteur : Monsieur KANNER
Adjoint au Maire

SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

04/708 - Contrat Temps Libre - Subventions - 2ème versement.

04/709 - Délégation Enfance - Subventions - 2ème versement.

04/710 - Contrat Educatif Local - Subventions - 2ème versement.

04/711 - Association AVENIR ENFANCE - Avenant n° 3.

Adoptés.

04/712 - Organisation de l'accueil péri et extrascolaire des écoles maternelle Jenner et élémentaire Lamartine.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Madame BAERT ne prenant pas part au vote).

.../...

04/713 - Association ATOUTS SENS - Avenant n° 2.

04/714 - Association L'ECOLE ET SON QUARTIER - Convention.

04/715 - Association Les Francas du Nord - Subvention.

04/716 - Association LES FRANCAS DE LILLE - Avenant n° 2.

04/717 - Association FILOFIL - Avenant n° 3.

Adoptés.

Chemise n°14

Rapporteur : Monsieur SULMAN,
Conseiller Municipal délégué

SANTE

04/718 - Fournitures de données statistiques à partir des bilans de santé réalisés au Centre de Prévention et d'Education pour la Santé de l'Institut Pasteur de Lille dans le cadre de l'Observatoire Local de Santé de Lille.

04/719 - Subventions 2004 destinées aux organismes à caractère social - Santé - Contrat Territorial de Santé (C.T.S.) de Lille.

04/720 - Subventions 2004 destinées aux organismes à caractère social - Santé - Contrat Territorial de Santé (C.T.S.) de Lille - Centres Sociaux - Maisons de Quartier.

Adoptés.

Chemise n°15

Rapporteur : Madame REDLICH,
Conseillère Municipale déléguée

PROTECTION DE L'ENFANCE MALTRAITEE

04/721 - Centre Français de Protection de l'Enfance - Versement d'une subvention.

Adopté.

Chemise n°16

Rapporteur : Madame DANGRÉAUX-VARLEZ,
Conseillère Municipale déléguée

FAMILLE

04/722 - Association Couples et Familles "Ecoute et Parole pour les parents".

Adopté.

.../...

Chemise n°17

Rapporteur : Madame DA SILVA,
Adjointe au Maire

ACHATS ET MARCHES PUBLICS

04/723 - Avenant au marché réalisation du magazine municipal et de ses éditions de quartier.

04/724 - Marché de fourniture de matériels divers et d'outillages pour les services municipaux de la Ville de Lille et des communes associées de Lomme et d'Hellemmes - Lot n° 7 : fourniture d'outillages, brosse et accessoires de peinture - Transfert de titulaire.

04/725 - Fourniture de mobilier de bureau pour les services municipaux - Appel d'offres ouvert - Années 2005 à 2008.

04/726 - Acquisition de papier par la Centre d'Achats - Procédure d'appel d'offres ouvert - Années 2005 à 2008.

Adoptés.

GESTION TECHNIQUE DES BATIMENTS

04/727 - Exploitation des installations de chauffage et de production d'eau chaude des bâtiments communaux de Lille et d'Hellemmes - Avenant n° 2.

04/728 - Démolition de l'Institut Médico Légal - Avenant n° 1.

04/729 - Maintenance et exploitation des installations techniques du Palais des Beaux Arts - Avenant n° 3.

04/730 - Palais des Beaux-Arts - Maintenance et exploitation des installations - Lancement d'un appel d'offres.

04/731 - Palais des Beaux-Arts - Remplacement des générateurs de lumière pour fibres optiques - Lancement d'un appel d'offres

04/732 - Palais des Beaux-Arts - Réfection des chêneaux - Lancement d'un appel d'offres.

04/733 - Piscine Marx Dormoy - Remplacement des éléments verriers de la façade arrière - Lancement d'un appel d'offres.

04/734 - Marché d'entretien des vitres et des locaux des bâtiments communaux de la Ville de Lille et de la Commune Associée d'Hellemmes - Lancement d'un appel d'offres.

04/735 - Chauffage urbain - Conduite des installations secondaires dans 52 équipements communaux - Avenant n°1.

04/736 - Transfert des activités de la société QUILLERY TFR à la société SAE NORD/ PAS-DE-CALAIS - Marché n° 31340 - Avenant n° 1.

04/737 - Transfert des activités de la société QUILLERY TFR à la société SAE NORD/ PAS-DE-CALAIS - Marché n° 30490 - Avenant n° 1.

Adoptés.

.../...

Chemise n°18

Rapporteur : Madame CULLEN,
Adjointe au Maire

CULTURE

- Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Enrichissement des collections paléontologiques - Information.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

04/738 - Association Cord'Accord - Convention de mise à disposition de locaux de l'école de musique du Centre.

04/739 - Subventions aux associations culturelles dans le cadre de Lille 2004.

04/740 - Subventions aux associations culturelles.

04/741 - Subvention à l'association Inter'Agés.

04/742 - Prix Jean Lévy - Attribution du prix.

04/743 - Association Lille Horizon 2004 - Utilisation du Palais Rameau - Avenant à la convention.

04/744 - Salle des Fêtes de Fives - Occupation par le théâtre "le Grand Bleu".

04/745 - Palais des Beaux Arts - Exposition Christian de Portzamparc "Singulier Pluriel" Convention de partenariat entre la Ville de Lille, l'Association Lille Horizon 2004 et SAS MULTIPLAST.

04/746 - Palais des Beaux Arts - Exposition Christian de Portzamparc "Singulier Pluriel" Convention de partenariat entre la Ville de Lille, l'Association Lille Horizon 2004 et IGUZZINI ILLUMINAZIONE FRANCE.

04/747 - Palais des Beaux Arts - Exposition Christian de Portzamparc "Singulier Pluriel" Convention de partenariat entre la Ville de Lille, l'Association Lille Horizon 2004 et LES INROCKUPTIBLES.

04/748 - Palais des Beaux Arts - Exposition Christian de Portzamparc "Singulier Pluriel" Convention de partenariat entre la Ville de Lille, l'Association Lille Horizon 2004 et LVMH - MOET HENNESSY - LOUIS VUITTON.

04/749 - Palais des Beaux Arts - Exposition Christian de Portzamparc "Singulier Pluriel" Convention de partenariat entre la Ville de Lille, l'Association Lille Horizon 2004 et SIGMAKALON EURIDEP.

04/750 - Palais des Beaux Arts - Exposition Christian de Portzamparc "Singulier Pluriel" Convention de partenariat entre la Ville de Lille, l'Association Lille Horizon 2004 et CITROËN.

04/751 - Palais des Beaux Arts - Exposition Christian de Portzamparc "Singulier Pluriel" Convention de partenariat entre la Ville de Lille, l'Association Lille Horizon 2004 et la Société Vidéo Protection Système (VPS).

04/752 - Palais des Beaux Arts - Exposition Christian de Portzamparc et collections permanentes du Palais des Beaux Arts - Convention de mandat de vente de billets entre la Ville de Lille et l'Office du Tourisme de Lille relative à la vente des pass Lille 2004 Libre Accès - Avenant n° 1.

.../...

04/753 - Palais des Beaux Arts - Exposition Christian de Portzampac - Convention de billetterie entre la Ville de Lille et l'Association Lille Horizon 2004 - Avenant n° 1.

04/754 - Palais des Beaux Arts - Convention de dépôt d'œuvre avec la Fondation de la Maison de la Chasse et de la Nature pour le Musée de la Chasse et de la Nature.

04/755 - Palais des Beaux Arts - Collections permanentes des musées - Convention entre la Ville de Lille et l'Office du Tourisme de Lille relative à la vente des pass Lille 2004 Libre Accès - Avenant n° 3.

04/756 - Palais des Beaux Arts - Convention de partenariat liant la Ville de Lille et la Société RENAULT.

04/757 - Palais des Beaux Arts - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et la Société Civile SCT.

04/758 - Palais des Beaux Arts - Convention de prêt de matériel liant la Ville de Lille et le Musée d'Art Moderne Lille Métropole.

04/759 - Palais des Beaux Arts - Exposition Rubens - Subvention pour l'organisation d'un colloque par le Centre de Recherches en Histoire de l'Art pour l'Europe du Nord - ARTES - Université de Lille III.

04/760 - Palais des Beaux Arts - Exposition "Le Maître au feuillage brodé" - Convention de coproduction entre la Ville de Lille, le F.R.A.M.E, le Clark Institute of Williamstown et le Minneapolis Institute of Arts - Autorisation de solliciter des subventions.

04/761 - Conservatoire National de Région - Tarifs applicables à compter de l'année scolaire 2004/2005 - Droits d'inscription pour les stages, master class, cours d'interprétation.

04/762 - Projets Cultures Urbaines - Subvention de la Ville à l'association Brigade d'Intervention Culturelle - Projet : "La Marmite" 4ème édition.

04/763 - Projets Cultures Urbaines - Avenant n° 1 à la Convention d'attribution de subvention à l'association Musiques de Traverses.

Adoptés.

Chemise n°19

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Monsieur PLANCKE
Conseiller Municipal délégué

PATRIMOINE

04/764 - Eglise Saint Maurice des Champs - Avenant n°1.

04/765 - Journées du Patrimoine - Attribution de subventions aux associations de quartier.

04/766 - Ville d'Art et d'Histoire - Convention de partenariat avec l'Etat - Lancement de la candidature de l'Animateur du Patrimoine.

Adoptés.

.../...

Chemise n°20

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Madame PHEULPIN-COQUEL
Conseillère Municipale déléguée

BIBLIOTHEQUES ET LECTURE

04/767 - Bibliothèque Municipale - Demande de subvention auprès du Conseil Général - Chœur de lecteurs - Admission en recettes.

04/768 - Bibliothèque Municipale - Acquisition de documents anciens - Demande de subvention auprès de l'Etat.

04/769 - Bibliothèque Municipale - Restauration de trois albums photographiques "Le Blondel" - Demande de subvention auprès de l'Etat.

04/770 - Livres et lecture publique - Attribution de subventions - Complément.

Adoptés.

Chemise n°21

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Monsieur LENGLET
Adjoint au Maire

COLLEGES, LYCEES, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

04/771 - Ecole Supérieure de Journalisme - Travaux de rénovation et de mise en sécurité.

Adopté.

RECHERCHE

04/772 - Demande de subvention du REP (Réseau d'Education Prioritaire) Louise Michel - Action Techno@Sciences.Com.

Adopté.

Chemise n°22

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Madame BOCQUET
Adjointe au Maire

PETITE ENFANCE - P.M.I. - POUPONNIERE ET CRECHES

04/773 - Subventions destinées à différentes associations dans le domaine de la Petite Enfance.

04/774 - Centre Social du Vieux-Lille - Maison de quartier Godeleine PETIT - Structures d'accueil Petite Enfance - Dénominations.

Adoptés.

.../...

Chemise n°23

Rapporteur : Madame CAPON,
Adjointe au Maire

ECOLES

04/775 - Marché sur Appel d'offres ouvert de fournitures scolaires pour les écoles de Lille, Hellemmes et Lomme - Lot n° 12 : Changement de société - Avenant.

04/776 - Versement de subventions à l'OCCE du Nord - Avenant à la convention.

Adoptés.

Chemise n°24

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Monsieur ORIOL
Conseiller Municipal délégué

RESTAURATION SCOLAIRE

04/777 - Construction d'un restaurant scolaire Turgot-Jean Bart - Avenants aux lots 8 et 9.

04/778 - Marché d'assistance à Maîtrise d'ouvrage - Cuisine centrale.

Adoptés.

Chemise n°25

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Monsieur MARCHAND
Adjoint au Maire

ANIMATION - JEUNESSE

04/779 - Festival Hip Hop Dayz 2004 - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et l'association CALL 911.

04/780 - Projets de diverses associations de jeunesse - Attribution de subvention Délégation Jeunesse.

04/781 - Attribution de subventions dans le cadre du Forum Jeunesse à Moulins, le 16 juin 2004.

04/787 - Convention entre la Ville de Lille et le Conseil Général - Dispositif "Départs Autonomes" - Admission en recette.

Adoptés.

.../...

INTEGRATION

04/782 - Plan Local d'Intégration 2004 - Subventions de la Ville - Troisième répartition.

Adopté.

Chemise n°26

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Monsieur SANTRÉ
Adjoint au Maire

DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS

04/788 - Octroi d'une subvention à l'association ADAV pour 2004.

04/789 - Octroi d'une subvention à l'association Chti Vélo pour 2004.

Adoptés.

VOIRIE

04/790 - Dénomination de la Passerelle République.

04/791 - Dénomination de voies.

04/792 - Amélioration de la qualité urbaine de la rue du Faubourg des Postes.

Adoptés.

Chemise n°27

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Monsieur CUCHEVAL
Adjoint au Maire

HANDICAPES

04/793 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Handicapées.

Adopté.

.../...

Chemise n°29

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Madame BOUCHART
Adjointe au Maire

ECONOMIE SOLIDAIRE

04/794 - Association Le Pas de Côté - Avenant n°1 à la convention d'objectif et de partenariat du 29 décembre 2003.

04/795 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 3 : Promouvoir l'innovation sociale et notamment l'émergence de projets innovants - Subvention à "Flandre Atelier".

Adoptés.

Chemise n°30

Rapporteur : Madame FILLEUL,
Adjointe au Maire

TOURISME

04/796 - Agence Française d'Ingénierie Touristique (A.F.I.T.) - Augmentation de l'adhésion.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Madame FILLEUL ne prenant pas part au vote).

RELATIONS INTERNATIONALES - JUMELAGES

04/797 - Participation d'élèves du Lycée Gaston Berger au Festival "Breeze" de Leeds.

04/798 - Subvention destinée à l'association Aventure Accordéon pour la mise en place du concert de Nina Hagen dans le cadre du festival "C'est ça aussi l'Allemagne !".

04/799 - Subvention destinée au B'Nai B'Rith Lille pour la mise en place des "journées européennes de la culture juive" du 7 au 12 septembre 2004.

Adoptés.

Chemise n°32

Rapporteur : Monsieur MUTEZ,
Conseiller Municipal délégué

COMMERCE

04/801 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention à l'Union Commerciale des Arts.

04/802 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et promotion commerciales - Subvention à l'Association des Lions d'Or.

.../...

04/803 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et promotion commerciales - Subvention à l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière de Lille (UMIH).

04/804 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention à l'Association des commerçants de Beaux-Arts - République.

04/805 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et promotion commerciales - Subvention au Comité d'Animation du Vieux-Lille.

04/806 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et promotion commerciale - Subvention à l'Association Wazemmes Nouvelle Aventure.

04/807 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Participation financière de la Ville et des partenaires du PLA : Restant dû au titre de la tranche 1 - Part Ville de Lille, région Nord/Pas-de-Calais et CCILM au titre de la tranche 2 - Bilan de la tranche 1.

Adoptés.

Chemise n°33

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Madame CARLIER
Conseillère Municipale déléguée

MARCHES DE PLEIN AIR

04/808 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Promotion des marchés de plein air - Subvention au Syndicat Professionnel des Commerçants, Artisans et Producteurs Agricoles non sédentaires de produits alimentaires Région Nord Pas de Calais.

04/809 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Promotion des marchés de plein air - Subvention à la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS).

Adoptés.

Chemise n°34

Rapporteur : Madame KECHEMIR,
Conseillère Municipale déléguée

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

04/810 - Consommation d'eau dans les locaux occupés par les sans abri.

04/811 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action sociale - Lutte contre les exclusions.

Adoptés.

.../...

Chemise n°35

Rapporteur : Madame STANIEC,
Adjointe au Maire

PERSONNES AGEES

04/812 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Agées.

Adopté.

ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT

04/813 - Subvention municipale dans le cadre des O.P.A.H. Moulins, Wazemmes, Lille-Sud, Fives et courées en complément des aides de l'A.N.A.H.

04/814 - Primes municipales dans le cadre des O.P.A.H. Moulins, Wazemmes, Lille-Sud, Fives et courées en complément des aides de l'A.N.A.H.

Adoptés.

Chemise n°36

Rapporteur : Monsieur HANNA,
Adjoint au Maire

POLITIQUE DE LA VILLE

04/815 - Contrat de Ville - Programmation 2004 - Fonds d'Initiatives Habitants - Subventions.

04/816 - Association PROJET "Antenne Baltique".

04/817 - Association Parcours de Femmes "accompagnement social des femmes incarcérées et sortant de prison".

Adoptés.

Chemise n°37

Rapporteur : Monsieur BODIOT,
Adjoint au Maire

MAISONS DE QUARTIERS ET CENTRES SOCIAUX

04/818 - Association Le Pas de Côté - Actions d'animation et soirées festives autour du jeu coopératif.

04/819 - Centres Sociaux et Maisons de Quartier - Avenants aux contrats d'objectifs signés en conformité avec la délibération n° 03/519 du 30 juin 2003 - Autorisation de paiement de subventions diverses.

Adoptés.

.../...

Madame le Maire - Je vous remercie infiniment. J'espère que les Conseillers de quartier auront apprécié cette réunion que je crois intéressante sur l'habitat. Je voudrais encore une fois leur souhaiter la bienvenue avant de les connaître chacun un peu mieux pour les nouveaux.

Bonne soirée à tous.

(Séance levée à 20 heures 50).